



JANVIER 1996

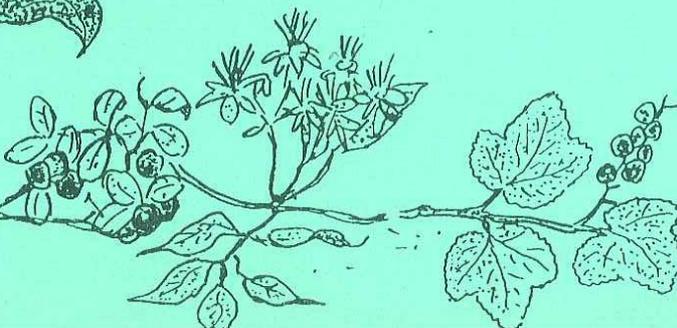
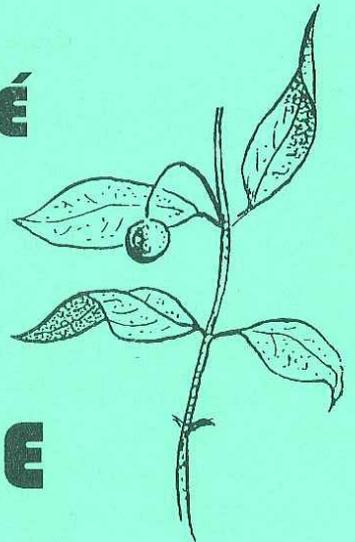
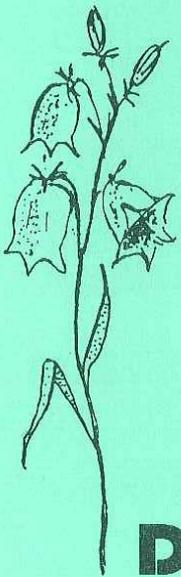
n° 1

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

MYCOLOGIQUE ET

BOTANIQUE

DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

Association à but non lucratif créée en 1961, membre de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie reconnue d'utilité publique.

OBJECTIFS :

Faire progresser les connaissances et la protection en mycologie et en botanique.

ACTIVITÉS :

Sorties sur le terrain : une sortie mensuelle est organisée le troisième samedi après-midi de chaque mois. Deux sorties annuelles sont organisées sur toute la journée, un dimanche ou un week-end.

Réunion de détermination et de formation mycologique et botanique tous les lundis soirs à 20 h au siège social à la maison des associations de Chambéry. Loupes binoculaires, microscopes et bibliothèque sont à la disposition des adhérents.

Plusieurs soirées conférences sont organisées au cours de l'année.

Exposition de champignons et de baies sauvages le premier dimanche d'octobre.

SIÈGE SOCIAL :

Maison des associations
rue Saint-François-de-Sales
73000 CHAMBÉRY

BUREAU :

Présidents d'honneur : Monsieur le maire de Chambéry
et Monsieur Louis Marmœx, ancien président.

Président : Monsieur Jean-Paul Collin.

Vice-présidents : Messieurs M. Decoud, G. Guigues, P. Rauflet.

Secrétaires : Madame V. Le Bris, Monsieur D. Jacquin.

Trésoriers : Messieurs P. Cattin et P. Rousselot-Pailley.

COTISATIONS :

Le montant annuel est fixé en assemblée générale (120 francs en 1996).

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

En ce début d'année 1996, le premier numéro du bulletin annuel de notre société voit le jour. Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à cette naissance et je souhaite que de nombreux nouveaux rédacteurs participent aux prochains numéros. L'année 1995 restera dans nos mémoires comme exceptionnelle par trois événements importants.

Depuis de nombreuses années déjà, la botanique tenait une place importante dans nos activités, c'est donc tout naturellement que notre association, lors de son assemblée générale est devenue à l'unanimité des membres présents la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne. Dès le printemps, pour l'inauguration de la deuxième tranche des travaux de la Maison des Associations, nos botanistes organisaient la première exposition de fleurs. Certes modeste, mais au vu de l'intérêt qu'elle a suscité, je crois que, dès maintenant, nous devons travailler à l'organisation, dans les années à venir, d'une exposition printanière sur la botanique.

Enfin, comment ne pas écrire quelques lignes sur la session mycologique de la Fédération Dauphiné-Savoie ? Session que tous les participants s'accordent à reconnaître, à raison, comme parfaitement réussie. Je veux rendre hommage aux nombreux membres de la société qui, par leur travail, leurs idées et leur disponibilité ont fait de cette réussite leur réussite. Mon souhait après cette session est qu'un nombre plus important de Chambériens participe aux prochaines activités fédérales. Je souhaite, en effet, ne plus entendre : "j'irai bien, mais je n'ai pas le niveau". Les organisateurs ont pu se rendre compte qu'il n'est pas nécessaire d'être un grand mycologue ou botaniste pour participer et que tous les niveaux en tirent bénéfice. Quel meilleur moyen de progresser que de se frotter, sans esprit de compétition, à d'autres mycologues ou botanistes ? Je suis persuadé que c'est au contact des autres et non pas seul que l'on apprend.

J'espère que cette nouvelle année vous apportera, au sein de notre Société et dans votre vie de tous les jours, joie et bonheur et je vous présente mes meilleurs vœux mycologiques et botaniques.

Jean-Paul COLLIN

*Jolies fleurs, fleurs jolies
Qui accompagnez notre vie.
Jeune enfant aux pas chancelants
Cueille la fleur de pissenlit.
Trop, trop vite, il a grandi ;
Va laisser au bord du sentier
Le bouquet qu'il avait cueilli
Et qu'il pensait bien ramener.
La marguerite est effeuillée,
Des amours le temps est venu ;
Fleurs offertes à l'élu
Que le cœur a choisi.
Passe passe la vie.
Aux pages d'un carnet
Une photo jaunie
Sur laquelle est posée
Une fleur fanée.
Puis on porte à l'ami
Qui vient de nous quitter
Quelques fleurs pour l'accompagner
Dans son éternité...
La boucle est refermée.
Jolies fleurs, fleurs jolies
Est-ce que vous savez
Combien vous embellissez
Notre vie ?*

Arthur Leguay

VISITE AUX ÉRYTHRONES DE DRUMETTAZ-CLARAFOND

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 18 MARS 1995

Par Thierry DELAHAYE et Arthur LEQUAY

Commune : Drumettaz-Clarafond
Lieu-dit : Bois de Sérarges
Altitude : de 400 m à 520 m
Coordonnées : Longitude 4,01 gr - Latitude 50,72 gr

L'objectif de cette première sortie printanière, était de montrer aux sociétaires une des plantes vernaies les plus intéressantes et rares du département : l'érythrone dent-de-chien. Cette magnifique petite liliacée affectionne les bois collinéens et montagnards plus ou moins frais, les lisières ou les prés. Dix huit personnes ont participé à cette sortie.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Sur les talus, les murs et dans les prés autour du hameau de Sérarges :

<i>Asplenium ruta-muraria</i> L.	<i>Primula acaulis</i> (L.) L.
<i>Asplenium trichomanes</i> L.	<i>Primula veris</i> L.
<i>Cardamine hirsuta</i> L.	<i>Pulmonaria longifolia</i> s.l.
<i>Chelidonium majus</i> L.	<i>Ranunculus ficaria</i> L.
<i>Colchicum autumnale</i> L.	<i>Scilla bifolia</i> L.
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	<i>Stellaria media</i> (L.) Villars
<i>Euphorbia lathyris</i> L.	<i>Tussilago farfara</i> L.
<i>Geranium robertianum</i> L. (herbe-à-Robert)	<i>Veronica hederifolia</i> subsp. <i>hederifolia</i> L.
<i>Glechoma hederacea</i> L.	<i>Veronica persica</i> Poir.
<i>Lamium maculatum</i> L.	<i>Viola alba</i> Besser
<i>Lamium purpureum</i> L.	<i>Viola alba</i> subsp. <i>scotophylla</i> (Jordan) Nyman
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	<i>Viola hirta</i> L.
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	<i>Viola odorata</i> L.

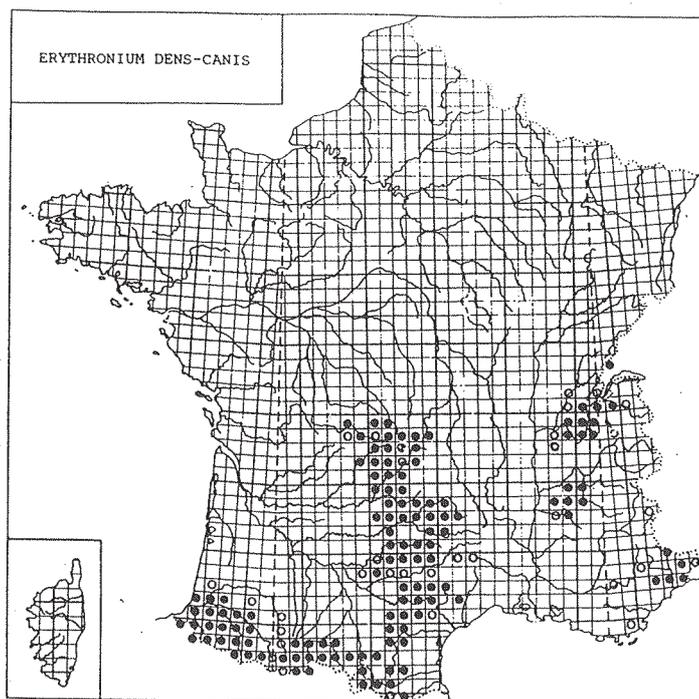
Dans les bois :

<i>Abies alba</i> Miller (sapin)	<i>Helleborus foetidus</i> L.
<i>Acer opalus</i> Miller (érable à feuilles d'obier)	<i>Ilex aquifolium</i> L. (houx)
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	<i>Lonicera xylosteum</i> L.
<i>Betula pendula</i> Roth (bouleau)	<i>Polypodium interjectum</i> Shivas
<i>Carex digitata</i> L.	<i>Polypodium vulgare</i> L.
<i>Carex pendula</i> Hudson	<i>Populus tremula</i> L. (tremble)
<i>Cornus sanguinea</i> L.	<i>Picea abies</i> (L.) Karsten (épicéa)
<i>Carpinus betulus</i> L.	<i>Prunus avium</i> L. (merisier)
<i>Castanea sativa</i> Miller (châtaignier)	<i>Prunus spinosa</i> L. (prunellier)
<i>Corylus avellana</i> L. (noisetier)	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn (fougère aigle)
<i>Daphne laureola</i> L.	<i>Quercus petraea</i> (Mattuschka) Liebl. (chêne sessile)
<i>Erythronium dens-canis</i> L.	<i>Salix caprea</i> L.
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	<i>Taxus baccata</i> L. (if)
<i>Fagus sylvatica</i> L. (hêtre)	<i>Vinca minor</i> L. (pervenche)
<i>Hedera helix</i> L. (lierre)	<i>Viola reichenbachiana</i> Boreau

RÉPARTITION d'*Erythronium dens-canis* L. EN FRANCE ET EN SAVOIE

Erythronium dens-canis L. est une espèce orophile du sud de l'Europe. En France sa répartition est la suivante : ensemble de la chaîne pyrénéenne, du sud des Landes aux Corbières ; ouest et sud du Massif Central ; dans l'arc alpin nous observons trois zones : Alpes-maritimes, Dauphiné et Jura. Les stations savoyardes sont localisées dans l'extrémité nord-ouest du département : le Petit Bugey et la région du lac du Bourget.

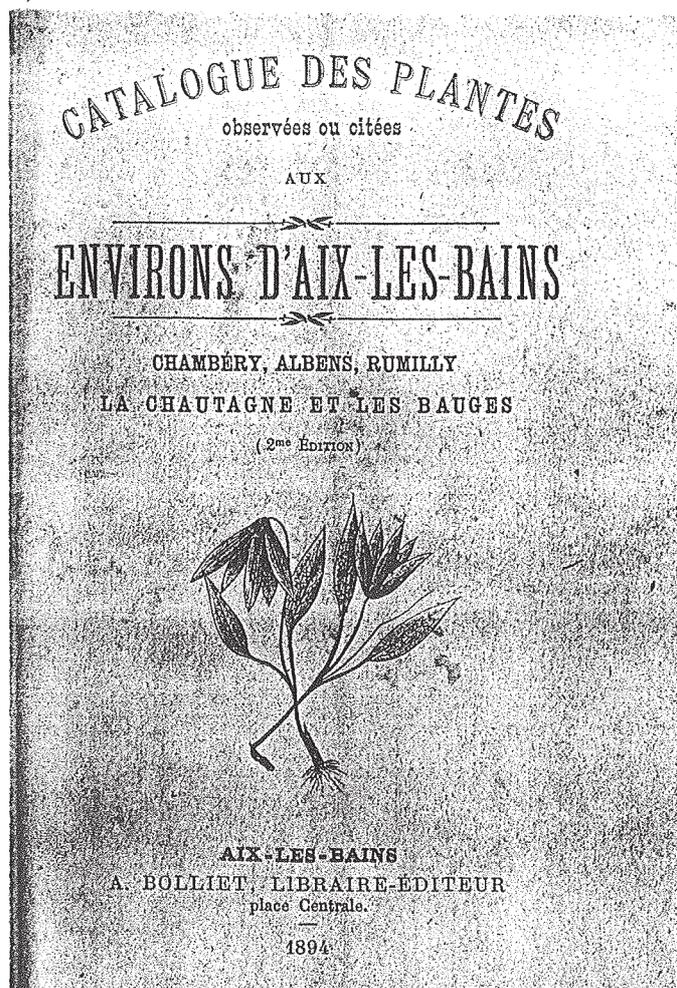
La présence de l'érythrone sur cette commune est connue des botanistes depuis la fin du siècle dernier : Monsieur Clément PIN écrit dans son "*catalogue des plantes des environs d'Aix et de Chambéry*" (2^{ème} édition - 1894) : "Bois et prés montagneux, châtaigneraie sur Clarafond." A Sérarges, la station visitée s'étend sur environ deux hectares. Patrice PRUNIER a retrouvé également l'érythrone 1,5 km plus au nord au dessus du hameau de Clarafond.



Carte de répartition. Extraite de l'Atlas Partiel de la Flore de France - P. DUPONT - Muséum National d'Histoire Naturelle - Paris, 1990. (Les points clairs signalent une indication antérieure à 1950.)

Erythronium dens-canis L. figure sur la liste rouge des plantes rares et menacées de la région Rhône-Alpes. Sa présence dans les bois de Clarafond est entre autres à l'origine de l'inscription du bois de Clarafond à l'inventaire national des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

La bibliographie fait classiquement mention de cinq stations d'*Erythronium dens-canis* en Savoie. Drumettaz-Clarafond ; Ontex ; Yenne ; Saint-Pierre-de-Curtille ; Chanaz. Ces deux dernières ont été vérifiées en 1994 et ne semblent pas particulièrement menacées. Par contre les localités de Yenne et d'Ontex mériteraient une nouvelle visite des botanistes afin d'évaluer leur état. En effet, dans les gorges de La Balme à Yenne, des travaux d'extraction de matériaux menaçaient déjà la plante il y a une vingtaine d'années... Quant à la station d'Ontex, une visite rapide le printemps dernier ne nous a pas permis de repérer les érythrones ; les prairies étaient déjà bien pâturées en ce début d'année...



Couverture de l'ouvrage de Monsieur Clément Pin

DÉCOUVERTE DE DEUX NOUVELLES STATIONS D'*Erythronium dens-canis* L. EN SAVOIE

Thierry DELAHAYE a découvert en avril 1995 une nouvelle station sur la commune de Chanaz, au lieu-dit "Les Côtes du Rhône", vers 440 m d'altitude. Plusieurs centaines de pieds fleurissent dans le sous-bois.

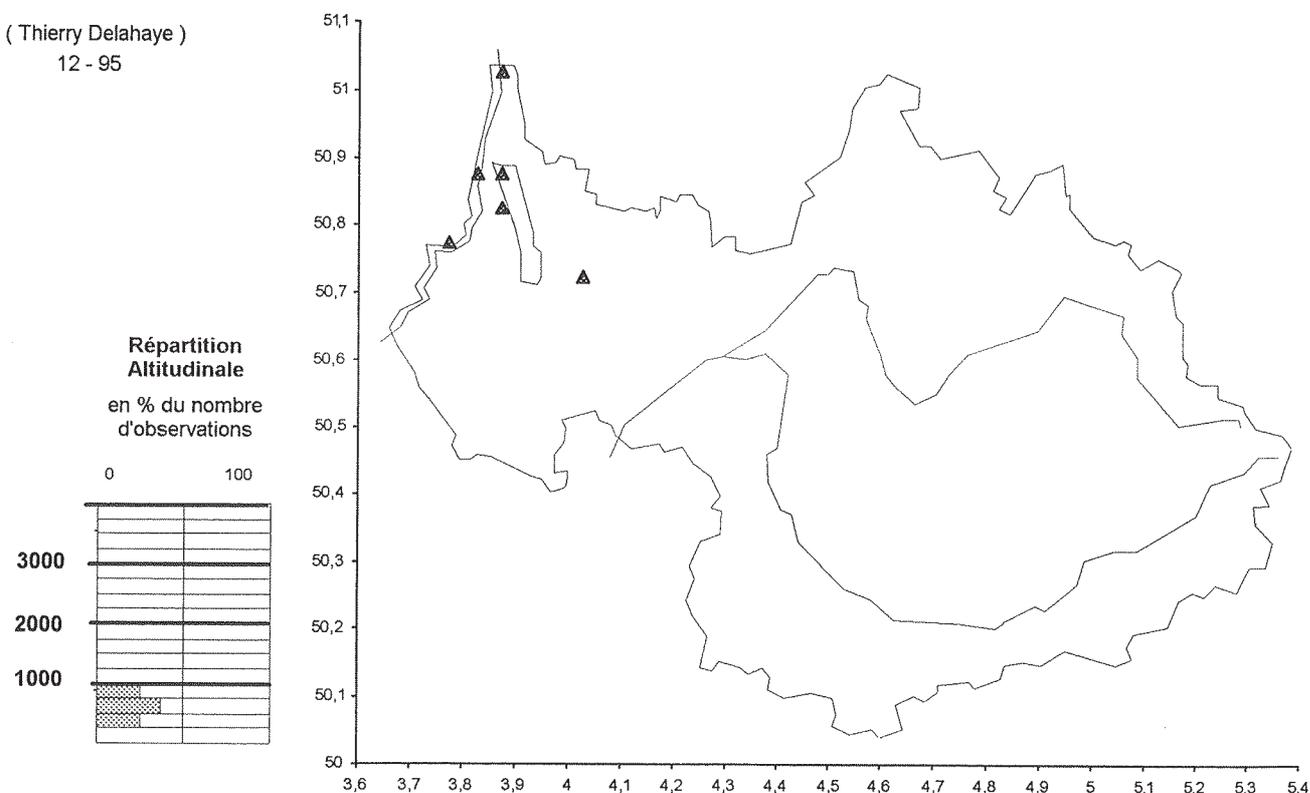
De même, Arthur LEQUAY, après plusieurs prospections sur la Montagne du Gros Foug, a trouvé également à la même période, une vaste station sur la commune de Motz, entre 890 et 940 m d'altitude, à l'extrémité nord du département. Il conviendra, dans les années à venir, de suivre l'évolution de cette population menacée, semble-t-il, par des plantations de résineux.

Cette localité fait le lien avec les stations de la Haute-Savoie de la Montagne des Princes.

Ces deux découvertes récentes témoignent de la nécessité de poursuivre sans cesse les explorations botaniques sur le terrain. Des localités inédites d'érythrones restent sans nul doute encore à découvrir en Savoie.

Localisation d'*Erythronium dens-canis* L. en Savoie. (mailles 5 cgr)

(Thierry Delahaye)
12 - 95



BIBLIOGRAPHIE

FRITSCH R., 1978, *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie*, n° 95 & 96.

PERRIER DE LA BATHIE E., 1928, *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie*, Tome II, Ed. Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Savoie, Chambéry, 415 p.

PIN C., 1894, *Catalogue des plantes aux environs d'Aix-Les-Bains*, Ed. Bolliet, Aix-Les-Bains, 193 p.



AVIS DE RECHERCHE

Le carpésium penché est une plante mystérieuse : décrite par Linné en 1753 dans son *Species plantarum*, elle porte le nom grec d'une plante médicinale inconnue. Autrefois signalée en plusieurs points dans notre région, elle semble en voie de disparition, sans que les raisons de cette régression soient explicables.

SIGNES

PARTICULIERS :

Plante vivace haute de 30 à 50 cm.

Tige dressée, rameuse, pubescente.

Feuilles lancéolées, rétrécies en un court pétiole.

Inflorescence formant une large panicule feuillée.

Capitule penché, involucre muni de bractées.

Fleurs toutes tubuleuses, jaunes.



DERNIERS

SIGNALEMENTS :

Saint-Girod.

Epersy.

Lucey.

Bourdeau.

Cognin, à la gorge de Forézan.

Cruet.

Montaille.

Mercury-Gemilly.

Verens-Arvey.

N.B. toutes ces localités datent de la fin du siècle passé ou du début de ce siècle.

Carpesium cernuum L.

Dessin extrait de "Flora der Schweiz" - Hess H., Landolt E. & Hirzel R.

Le carpésium penché affectionne les lieux frais et ombragés, plutôt sur calcaire, sur des sols vaseux en voie d'assèchement et avec peu de concurrence, aux étages collinéen et montagnard inférieur. Il fleurit de juillet à septembre.

Si vous découvrez le carpésium penché au cours d'une promenade, d'une cueillette de champignons, surtout NE LE CUEILLEZ PAS : en effet cette espèce est protégée sur l'ensemble du territoire national. D'autre part vous êtes sans doute en présence des derniers exemplaires du département, voire même de France !!! Dans le livre rouge de la flore menacée de France (1995), le carpésium penché figure parmi les taxons présumés éteints du territoire national.

Repérez alors avec soin la station découverte, afin de pouvoir participer aux indispensables mesures de conservation qu'il conviendra de mettre en place.



BALADE BOTANIQUE DANS LE PETIT BUGEY

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 15 AVRIL 1995

par Thierry DELAHAYE, Gaston HENZE et Arthur LEQUAY

Commune : Yenne

Lieu-dit : Les Côtes Vieilles

Altitude : de 250 m à 350 m

Coordonnées : Longitude 3,78 gr - Latitude 50,78 gr

Vingt-deux participants s'étaient donnés rendez-vous pour cette sortie intitulée : "Falaises de l'Avant-Pays savoyard". Du haut de ces falaises, nous avons pu admirer le Rhône qui s'est frayé un passage bien étroit dans le défilé de la Balme. Sur la rive droite du fleuve, monastère et constructions militaires gardaient autrefois cette porte de la Savoie.

Au cours de cette journée, nous avons pu observer les différences entre la flore calcicole et calcifuge. En effet, sur une surface parfois restreinte, cohabitent des bancs de calcaire massif kimméridgien (150 millions d'années) et des zones où l'influence de la roche mère n'est plus sensible :

- soit parce que les calcaires très fissurés ont été lessivés au cours des temps géologiques, ne laissant à leur surface que des argiles de décalcification : les petits lappiaz situés au bord des falaises montrent les effets de la dissolution du calcaire par l'eau de pluie chargée en gaz carbonique ;

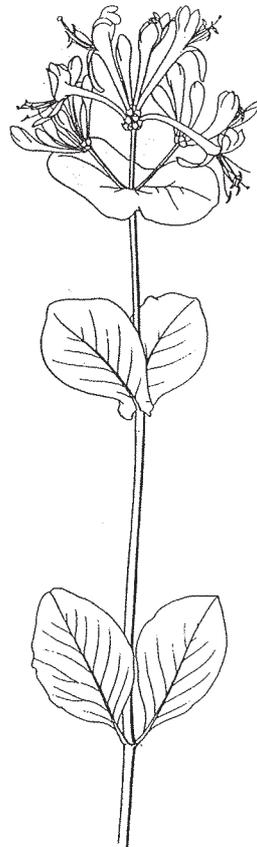
- soit parce que les glaciers qui recouvraient cette région à l'ère quaternaire ont laissé des dépôts morainiques où le calcaire fait défaut : la présence de gros blocs erratiques observés sur le bord du sentier témoigne du passage des glaciers sur le site.

Ces calcaires jurassiques sont colonisés par la buxaie et la chênaie pubescente. Quelques espèces d'affinité méditerranéenne sont présentes comme le chèvrefeuille de Toscane, la germandrée petit chêne. Sur les dépôts morainiques, les sous-bois de châtaigniers sont colonisés par la callune laïque et la fougère aigle.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Sur les rochers calcaires :

Amelanchier ovalis Medikus (néflier des rochers)
Asplenium ceterach L.
Asplenium ruta-muraria L.
Asplenium trichomanes s.l.
Arenaria serpyllifolia L.
Buxus sempervirens L. (buis)
Carex liparocarpus Gaudin
Carex ornithopoda Willd.
Dianthus sylvestris Wulfen (œillet des rochers)
Erinus alpinus L.
Erodium cicutarium (L.) L'Hér.
Fumana procumbens (Dun.) Gren. & Godron
Genista tinctoria L. (genêt des teinturiers)
Geranium dissectum L.
Geranium robertianum subsp. *purpureum* (Villars) Nyman
Hornungia petraea (L.) Reichb.
Lactuca perennis L. (laitue vivace)
Lathyrus sphaericus Retz
Lonicera etrusca Santi (chèvrefeuille de Toscane)
Muscari racemosum (L.) Miller
Polypodium interjectum Shivas
Quercus pubescens Wild. (chêne pubescent)
Saponaria ocymoides L.
Saxifraga paniculata Miller
Saxifraga tridactylites L.
Sedum album L.
Sedum dasyphyllum L.
Sedum sexangulare L.
Sesleria caerulea (L.) Ard.
Teucrium botrys L.
Teucrium chamaedrys L. (germandrée petit chêne)
Teucrium montanum L.
Trinia glauca (L.) Dumort
Ulmus minor Miller (orme champêtre)
Valerianella carinata Lois.



Lonicera etrusca Santi - dessin extrait de "Flora der Schweiz" - Hess H., Landolt E. & Hirzel R.

Sur les pelouses calcaires autour de Notre Dame de la Montagne :

Acer campestre L. (érable champêtre)
Acer opalus (érable à feuilles d'obier)
Anthyllis vulneraria L.
Arabis alpina L.
Arabis collina Ten.
Bromus erectus Hudson
Carex caryophyllea Latour.
Carex flacca Schreber
Carex halleriana Asso
Carlina vulgaris L.
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch
Cerastium pumilum Curtis
Cornus sanguinea L.
Crataegus monogyna Jacq. (aubépine)
Cruciata laevipes Opiz
Dianthus carthusianorum L. (œillet des chartreux)
Euphorbia cyparissias L.
Euphorbia verrucosa L.
Festuca ovina aggr.
Fragaria viridis Duchesne
Galium aparine L.
Globularia bisnagarica L.
Hippocrepis comosa L.
Hippocrepis emerus (L.) Lassen
Juniperus communis L. (genévrier commun)
Laburnum anagyroides Medikus
Lotus corniculatus L.
Luzula campestris (L.) DC.

Muscari comosum (L.) Miller
Ophrys araneola Reichb.
Ophrys insectifera L.
Orchis morio L.
Orchis simia Lam.
Orchis ustulata L.
Origanum vulgare L. (marjolaine sauvage)
Peucedanum cervaria (L.) Lapeyr.
Pinus nigra Arnold (pin noir, planté)
Pinus sylvestris L. (pin sylvestre)
Poa bulbosa L.
Polygala vulgaris L.
Populus tremula L. (tremble)
Potentilla tabernaemontani Asch.
Primula acaulis (L.) L.
Primula veris L. (primevère officinale)
Prunus mahaleb L.
Prunus spinosa L.
Ranunculus bulbosus L.
Reseda lutea L.
Rubia peregrina L. (garance voyageuse)
Rumex acetosa L.
Sorbus aria (L.) Crantz
Sorbus torminalis (L.) Crantz
Syringia vulgaris L. (lilas, subspontané)
Taraxacum erythrospermum gr.
Veronica chamaedrys L.
Viburnum lantana L.

Au bord du sentier et dans les lisières :

Anthoxanthum odoratum L.
Aquilegia vulgaris L. (ancolie vulgaire)
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.
Arabis turrita L.
Bellis perennis L. (pâquerette)
Berberis vulgaris L. (épine-vinette)
Bryonia dioica Jacq.
Buddleja davidii Franchet
Carex digitata L.
Capsella bursa-pastoris (L.) Medikus
Cardamina hirsuta L.
Chelidonium majus L. (herbe-aux-verrues)
Clematis vitalba L.
Cymbalaria muralis P. Gaertner & al.
Erophila verna (L.) Chevall.
Euphorbia dulcis L.
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Fumaria officinalis L.
Genista germanica L.
Geranium robertianum L. (herbe-à-Robert)
Geranium rotundifolium L.
Geranium sanguineum L.
Helleborus foetidus L.
Lamium maculatum L.

Lamium purpureum L.
Lathyrus vernus (L.) Bernh. (gesse printanière)
Ligustrum vulgare L.
Listera ovata (L.) R. Br.
Luzula forsteri (Smith) DC.
Luzula pilosa (L.) Willd.
Medicago lupulina L.
Plantago lanceolata L.
Plantago major L.
Plantago media L.
Polygonatum odoratum (Miller) Druce
Potentilla sterilis (L.) Garcke
Rhamnus catharticus L.
Ribes alpinum L.
Rosa canina L.
Ruscus aculeatus L. (petit houx)
Tamus communis L. (herbe-aux-femmes-battues)
Thlaspi perfoliatum L.
Scilla bifolia L.
Scrophularia canina L.
Stellaria graminea L.
Stellaria media (L.) Villars
Urtica dioica L.
Veronica persica Poiret

A proximité de la petite mare au nord de Curtelod :

Alisma plantago-aquatica L.

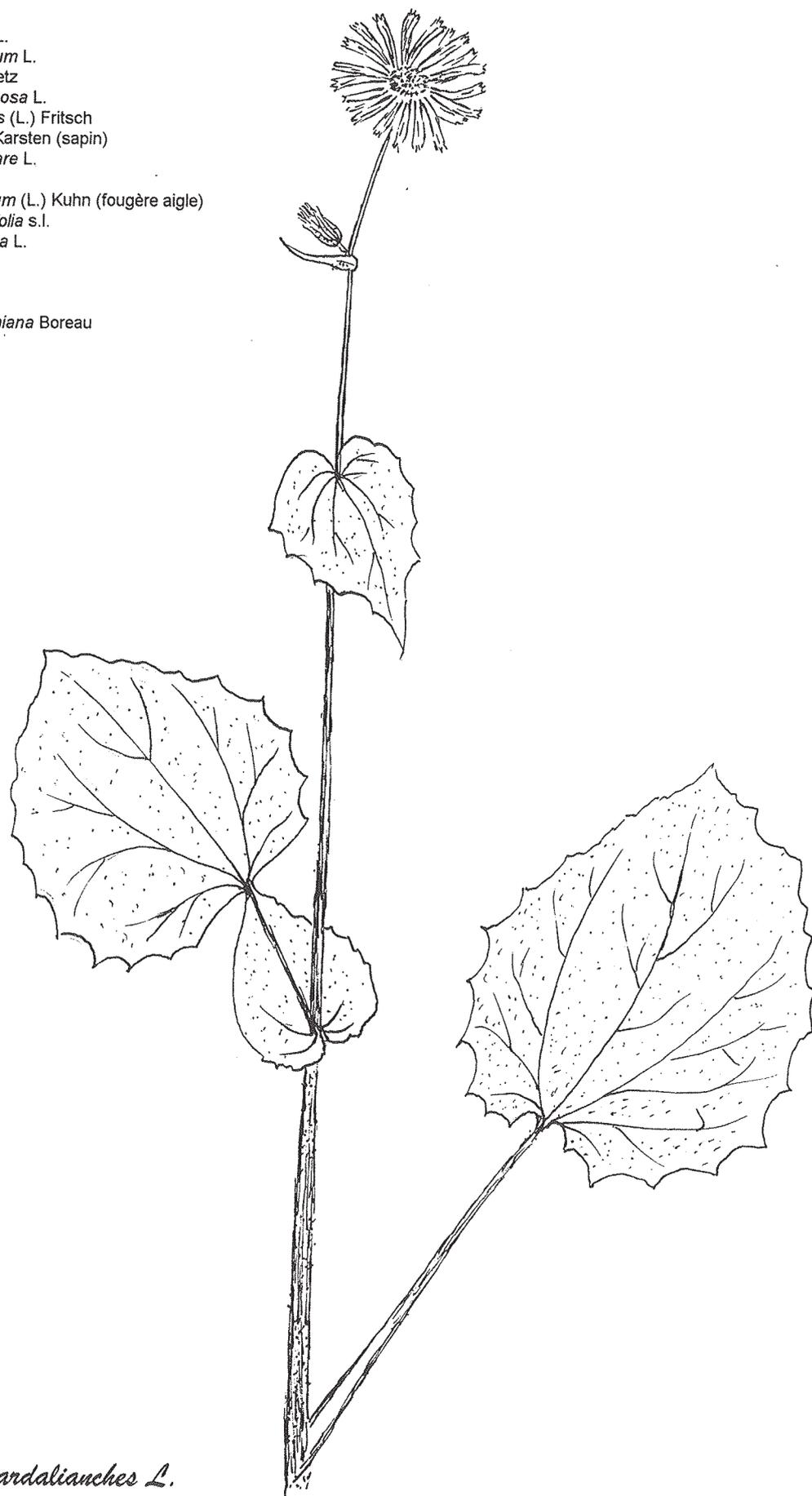
Ranunculus trichophyllus Chaix

Dans les bois frais, y compris les secteurs de placages glaciaires :

Aegopodium podagraria L. (herbe-aux-goutteux)
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Carava & Grande
Allium ursinum L. (ail des ours)
Arum maculatum L.
Asplenium adiantum-nigrum L.
Asplenium fontanum (L.) Bernh.
Asplenium scolopendrium L.
Asplenium trichomanes s.l.
Calluna vulgaris (L.) Hull. (callune vulgaire)
Carex pilosa Scop.
Carpinus betulus L. (charme)

Castanea sativa Miller (châtaignier)
Corydalis solida Schweigger & Koerte
Corylus avellana L. (noisetier)
Daphne laureola L.
Doronicum pardalianches L.
Euphorbia amygdaloides L.
Fraxinus excelsior L. (frêne)
Geranium lucidum L.
Glechoma hederacea L. (lierre terrestre)
Hedera helix L.
Lamium galeobdolon (L.) L.

- Lilium martagon* L.
- Lonicera xylosteum* L.
- Melica uniflora* Retz
- Moehringia muscosa* L.
- Neottia nidus-avis* (L.) Fritsch
- Picea abies* (L.) Karsten (sapin)
- Polypodium vulgare* L.
- Prunus avium* L.
- Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn (fougère aigle)
- Pulmonaria longifolia* s.l.
- Ranunculus ficaria* L.
- Vinca minor* L.
- Viola alba* Besser
- Viola hirta* L.
- Viola reichenbachiana* Boreau
- Viola riviniana* L.



Doronicum pardalianches L.
 Dessin Arthur Lequay

PRÉSENTATION D'UNE ESPÈCE REMARQUABLE

En plusieurs endroits dans le sous-bois, de grandes feuilles cordiformes, dentées et pubescentes avaient attiré notre attention. L'absence de fleurs en ce début du mois d'avril rendait toutefois délicate la détermination de la plante. Après vérification, il s'agit de *Doronicum pardalianches* L., l'herbe aux panthères ou doronic mort-aux-panthères.

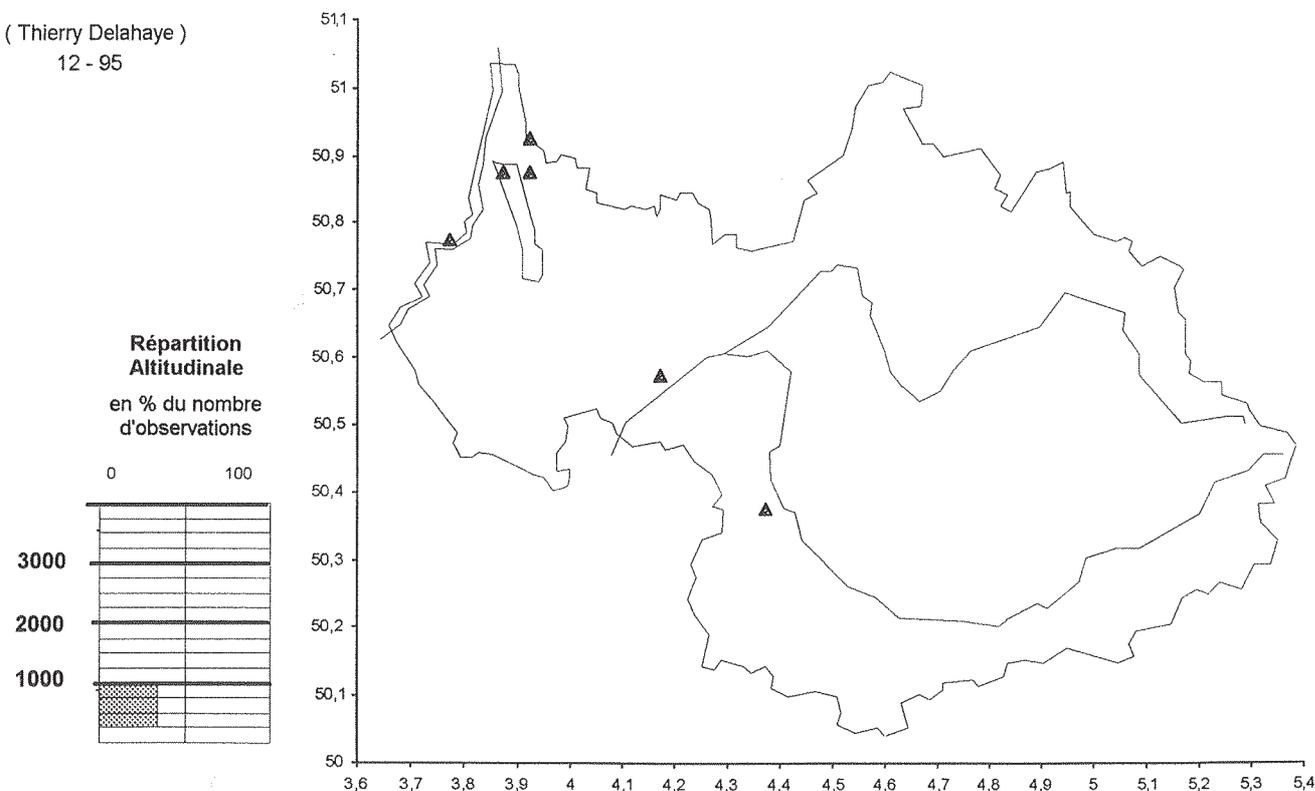
Sa floraison s'étale sur les mois de mai et de juin. Cette belle composée se rencontre dans les bois frais, humifères et rocailleux, hêtraies ou chênaies. C'est une espèce d'ombre ou de demi-ombre. Les feuilles sont caractéristiques : les basilaires longuement pétiolées avec un limbe en forme de cœur ; les caulinaires moyennement embrassantes.

La répartition en France est assez large : Normandie, Massif Central, Pyrénées, Vosges, Jura et Alpes. Dans la région Rhône-Alpes, le *Doronicum pardalianches* L. est une plante jugée d'intérêt interdépartemental dont les populations sont à surveiller. Elle est protégée en Alsace et dans le Limousin.

En Savoie, ce doronic n'est connu à ce jour que de la région du lac du Bourget, du Petit Bugey, de l'agglomération chambérienne, de la combe de Savoie et de la Maurienne. La carte de localisation ci-dessous ne présente sans doute que très partiellement la répartition de la plante dans notre département. Elle reflète simplement l'état de nos connaissances en 1995. Nous espérons que sa publication suscitera une attention particulière des botanistes. Des indications bibliographiques anciennes mériteraient une actualisation : en 1894, Clément PIN signale cette espèce au pied du Revard, au Mont Corsuet, au Plateau de Cessens et à Albens sur les bords de l'Albenche. En 1917, Eugène PERRIER DE LA BATHIE complète ces indications en localisant la plante à Sainte-Marie-d'Alvey, au Mont Tournier, à la Montagne de Sindon, à la Crusille, à la montagne de Montbel, à Saint-Cassin et à Verel-Pragondran. Avant sa découverte au printemps 1995 par notre ami Arthur LEQUAY dans la forêt de Sainte-Étienne-de-Cuines, le doronic semble n'avoir jamais été signalé en Maurienne. Si vous êtes à court d'idées de balades, la longue énumération ci-dessus devrait vous permettre de partir à la recherche de cette "marguerite jaune" !

Localisation de *Doronicum pardalianches* L. en Savoie. (mailles 5 cgr)

(Thierry Delahaye)
12 - 95



VOUS AVEZ DIT INVENTAIRES ?

Chers amis mycologues et botanistes,

A plusieurs reprises dans ce bulletin, nous vous présenterons ou ferons référence aux inventaires mycologiques et botaniques en cours ou en train de se mettre en place en Savoie : inventaire des champignons, inventaire des plantes rares et menacées, inventaire des orchidées...

A chaque fois nous solliciterons votre participation. Aussi, ces quelques lignes prétendent vous informer et vous sensibiliser sur ces différentes études.

INVENTORIER. POURQUOI ?

L'objectif fondamental d'un inventaire est de rassembler toutes les informations disponibles sur une espèce, à un moment donné, afin de mieux connaître cette espèce et par conséquent la flore d'une région. Pour la Savoie, les derniers inventaires systématiques datent du début du siècle, aucun travail similaire n'existe pour les champignons.

Les inventaires permettent de satisfaire une connaissance scientifique. Mais bien au-delà, ils sont le point de départ indispensable pour toute mesure de protection et de conservation d'une espèce ou d'un biotope. Pour affirmer qu'une espèce est rare et mérite une attention particulière, encore faut-il connaître sa répartition dans le département, la région ou le pays. Il faut aussi pouvoir appréhender l'évolution de ses populations dans le temps : est-ce une espèce en voie de disparition ou en expansion ?

Un des aboutissements possibles de ces inventaires est la réalisation de cartes de répartition qui synthétisent l'ensemble des observations (se reporter aux différentes cartes dans ce bulletin).

INVENTORIER. UN TRAVAIL COLLECTIF.

Qui pourrait prétendre connaître toute la flore d'une région et avoir prospecté chaque mètre carré de cette région ? Personne. De ce fait, des résultats significatifs ne sont envisageables que si une sensibilisation permanente nous anime. Chacun d'entre nous, quelles que soient ses compétences, peut apporter sa pierre à l'édifice, aussi modeste soit elle. Nos intérêts sont différents, nos lieux de ballades variés, donc sources d'enrichissement mutuel.

Si nous pouvons nous permettre un conseil et un seul : notez systématiquement, précieusement et précisément les lieux où vous réalisez vos observations mycologiques et botaniques, afin de pouvoir transmettre vos observations aux coordonnateurs.

INVENTORIER. C'EST PROGRESSER.

Participer à un inventaire ne se résume pas à donner à un coordonnateur ses observations. Cela implique également toute une démarche qui aboutira inévitablement à un enrichissement personnel.

Participer à un inventaire c'est :

- s'efforcer de faire une détermination la plus exacte possible ;
- confronter ses observations avec celles des amis ;
- prospector de nouveaux secteurs ;
- partir à la recherche d'espèces que l'on ne connaît pas ;
- vérifier sur le terrain la présence d'une espèce signalée autrefois ;
- progresser dans sa passion.

En fin de compte, l'implication de chacun contribuera à la protection des plantes et des champignons et offrira à notre association un développement et une reconnaissance.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à venir à nos réunions hebdomadaires le lundi soir dans nos locaux de la maison des associations, ou à prendre contact directement avec l'un d'entre nous.

Par avance, merci.

Thierry DELAHAYE
Le Petit Blondet
73800 LA CHAVANNE

Maurice DURAND
110, montée Saint-Jean
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Arthur LEQUAY
Quartier de la Gare
73250 SAINT-PIERRE-
D'ALBIGNY

MODIFICATION DE LA LISTE NATIONALE DES ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

L'arrêté interministériel du 20 janvier 1982, relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national, a été modifié par l'arrêté du 31 août 1995, paru au journal officiel du 17 octobre 1995. Cette révision de la liste nationale des espèces protégées a pour but premier de mettre en conformité la législation française avec les textes européens. A cette occasion, un "toiletage" de la liste a été effectué par les services du ministère de l'environnement. Toiletage dans la forme d'abord, afin de supprimer les possibilités d'interprétation du texte et dans le fond également pour répondre aux dernières connaissances scientifiques. Voici quelques exemples.

LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE :

La directive européenne "Directive Habitats" du 21 mai 1992 concerne la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages. Dans les annexes II et IV de cette directive est listé un certain nombre de plantes, comme la potentille du Dauphiné (*Potentilla delphinensis* Gren. & Godron) dont la conservation nécessite la désignation par la France de Zones Spéciales de Conservation. Cette espèce d'intérêt européen, endémique française et présente en Savoie, n'était pas protégée par la législation française ! C'est maintenant chose faite.

LA FIN DES POSSIBILITÉS D'INTERPRÉTATION DU TEXTE :

Examinons le cas des primevères : dans le texte de 1982 étaient protégées

"Primula ssp. : toutes les espèces vivaces de rochers (sauf *P. elatior*, *P. officinalis*, *P. acaulis*)"

Dans ce cadre, quel statut attribuer à la primevère farineuse (*Primula farinosa* L.) qui n'est pas franchement une primevère des rochers ! mais qui n'est pas citée dans les "sauf" ? Dans le doute, les protecteurs de la nature considéreraient cette espèce comme protégée. Le nouveau texte est clair : toutes les primevères protégées sont inscrites noir sur blanc... la primevère farineuse disparaît de la liste.

L'AJUSTEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES :

Sans vouloir bouleverser complètement la liste, quelques modifications ont été apportées en regard des connaissances acquises sur ces espèces depuis 1982 ; quelques erreurs manifestes ont également été corrigées. Par exemple, l'astragale de Montpellier n'est plus protégée en France : l'échelon régional ou départemental conviendra sans doute mieux pour la protection de cette espèce assez courante dans le midi de la France et en Savoie mais beaucoup plus rare dans la moitié nord du pays. D'autres espèces récemment découvertes ont été ajoutées, *Naufraga balearica* Constance & Cannon en Corse...

Bien entendu, aucune liste ne sera jamais parfaite, surtout à l'échelle d'un territoire aussi vaste et diversifié que la France. Par contre, le simple fait d'accepter l'idée qu'une liste puisse être raisonnablement évolutive est un élément qui apporte une crédibilité à la protection des espèces végétales menacées. A noter que certaines espèces déclassées de la liste nationale pourront être prochainement "rattrapées" sur les listes de protection régionale. Dans tous les cas, il restera à faire appliquer la législation, mais cela est une autre histoire.

Rappelons ici ce que veut dire le terme "plantes protégées", à la lecture du premier alinéa de l'article premier de la loi :

"Art. 1^{er} . - Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps et sur tout le territoire métropolitain, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces citées à l'annexe I du présent arrêté."

Sont citées ci-dessous les espèces végétales protégées connues en Savoie :

R : protégées dans la région Rhône-Alpes.

N : protégées sur tout le territoire français métropolitain.

? : présence actuelle à confirmer.

- R *Allium angulosum* L. (Ail à tige anguleuse)
R? *Allium carinatum* subsp. *pulchellum* Bonnier & Layens
(Ail joli)
N? *Allium lineare* Schrad. (Ail dressé)
R *Allium scorodoprasum* L. (Ail rocamboule)
N *Andromeda polifolia* L. (Andromède)
N *Androsace alpina* (L.) Lam. (Androsace des Alpes)
N *Androsace chamaejasme* Wulfen
(Androsace petit-jasmin)
N *Androsace helvetica* (L.) All. (Androsace de Suisse)
N *Androsace pubescens* DC (Androsace pubescente)
N *Androsace vandellii* (Turra) Chiov. (Androsace de Vandelli)
N? *Apium repens* (Ache rampante)
N *Aquilegia alpina* L. (Ancolie des Alpes)
R *Artemisia campestris* subsp. *borealis* Pall. H.M. Hall & C.
(Armoise boréale)
R *Asperula jordanii* Perr. & Song. (Asperule de Jordan)
N *Aster amellus* L. (Marguerite de la Saint-Michel)
N *Astragalus leontinus* Wulfen (Astragalus de Lenzbourg)
R *Bombacilaena erecta* (L.) Smolj. (Micropus dressé)
N *Botrychium matricariifolium* A. Braun ex Koch
(Botryche à feuilles de Matricaire)
N *Botrychium simplex* E. Hitchc (Petit botryche)
R *Calamagrostis canescens* (Weber) Roth
(Calamagrostide blanchâtre)
R *Cardamine asarifolia* L. (Cardamine à feuilles d'Asaret)
R *Cardamine plumieri* Villars (Cardamine de Plumier)
R *Carex appropinquata* Schumacher (Laiche paradoxale)
N *Carex atrofusca* Schkuhr (Laiche noirâtre)
N *Carex bicolor* All. (Laiche bicolore)
N? *Carex buxbaumii* Wahlenb. (Laiche de Buxbaum)
R *Carex brevicollis* DC. (Laiche à bec court)
R *Carex fimbriata* Schkuhr (Laiche fimbriée)
N *Carex firma* Host (laiche ferme)
R *Carex lachenalii* Schkuhr (Laiche de Lachenal)
R *Carex lasiocarpa* Ehrh. (Laiche à fruit velu)
N *Carex limosa* L. (Laiche des tourbières)
N *Carex magellanica* Hiitonen
(laiche inondable des tourbières)
R *Carex maritima* Gunnerus (Laiche maritime)
N *Carex microglochin* Wahlenb. (Laiche à petite arête)
N *Carex ornithopoda* subsp. *ornithopodioides* (Haus.) Nym.
(Laiche faux pied d'oiseau)
R *Carex pauciflora* Lightf. (Laiche pauciflore)
N *Carex vaginata* Tausch (Laiche à feuille engainante)
R? *Carpesium cernuum* L. (Carpésium penché)
R *Centaurea valesiaca* Jordan (Centaurée du Valais)
R *Chamorchis alpina* (L.) C.M. Richard
(Orchis nain des Alpes)
R *Cirsium helenioides* (L.) Hill. (Cirse faux héliénium)
R *Cirsium monspessulanum* (L.) Hill (Cirse de Montpellier)
N *Cortusa matthioli* L. (Cortuse de Matthioli)
N *Crepis rhaetica* Hegetschw. (Crépis des Alpes réthiques)
R *Cynoglossum germanicum* Jacq. (Cynoglosse d'Allemagne)
N *Cypripedium calceolus* L. (Sabot de Vénus)
N *Cystopteris montana* (Lam.) Desv.
(Cystopteris des montagnes)
R *Dactylorhiza traunsteineri* (Sauter) Soo
(Orchis de Traunsteiner)
N *Daphne striata* Tratt. (Camélee strié)
R *Delphinium dubium* (Rouy & Fouc.) Pawl.
(Pied d'alouette douteux)
R *Delphinium elatum* L. (Pied d'alouette élevé)
R *Dianthus gratianopolitanus* Vill. (Œillet de Grenoble)
N *Dianthus superbus* L. (Œillet magnifique)
R *Dictamnus albus* L. (Fraxinelle blanche)
N *Diphasiastrum alpinum* (L.) Rothm. (Lycopode des Alpes)
R *Doronicum clusii* (All.) Tausch. (Doronic de Clusius)
N *Dracocephalum austriacum* L. (Dracocéphale d'Autriche)
N *Drosera anglica* Hudson (Rossolis à feuilles rondes)
N *Drosera intermedia* Hayne (Rossolis intermédiaire)
N *Drosera rotundifolia* L. (Rossolis à feuilles rondes)
R *Epipactis microphylla* (Ehrh.) Swartz
(Epipactis à petites feuilles)
N *Epipogium aphyllum* Swartz (Epipogon sans feuille)
R *Erica herbacea* L. (Bruyère des neiges)
N *Eriophorum gracile* Koch ex Roth. (Linaigrette grêle)
N *Eryngium alpinum* L. (Panicaud des Alpes)
R *Euphorbia palustris* L. (Euphorbe des marais)
R *Festuca pulchella* Schrader (Fétuque joli)
R *Festuca valesiaca* Schleicher ex Gaudin
(Fétuque du Valais)
N *Gagea arvensis* (Pers.) Dumort (Gagée des champs)
N *Gagea lutea* (L.) Ker Gawler (Gagée jaune)
N *Gentiana utriculosa* L. (Gentiane à calice renflé)
N *Gratiola officinalis* L. (Gratiolle officinale)
R *Gymnadenia odoratissima* (L.) L.C.M. Richard
(Gymnadénie odorante)
R *Herminium monorchis* (L.) R. Br. (Herminium à un bulbe)
R *Horminium pyrenaicum* L. (Hormin des Pyrénées)
R? *Hottonia palustris* L. (Hottonie des marais)
R *Hydrocotyle vulgaris* L. (Ecuelle d'eau)
R *Hypericum androsaemum* L. (Millepertuis androsème)
R *Inula helvetica* Weber (Inule de Suisse)
N *Iris aphylla* L. (Iris sans feuilles)
R? *Juncus anceps* Laharpe (Jonc aplati)
R *Juncus articus* Willd. (Jonc arctique)
R *Juniperus thurifera* L. (Genévrier thurifère)
R *Kobresia simpliciuscula* (Wahlenb.) Mack.
(Cobresie simple)
R *Koeleria cenisia* Reuter ex Reverchon
(Koelerie du Mont-Cenis)
R *Lappula deflexa* (Wahlenb.) Gurke (Bardanette réfléchie)
R *Laserpitium prutenicum* L. (Laser de Prusse)
R *Lathyrus palustris* L. (Gesse des marais)
R? *Leonurus cardiaca* L. (Agripaume cardiaque)
N *Leucolium aestivum* L. (Nivéole d'été)
N *Leuzea rhapontica* (L.) J. Holub (Rhapontique des Alpes)
N *Linnæa borealis* L. (Linnée des Alpes)
N *Liparis Læselii* (L.) L.C.M. Richard (Liparis de Lœsel)
R? *Littorella uniflora* (L.) Ascherson (Littorelle à une fleur)
R? *Ludwigia palustris* (L.) Elliot (Isnardie des marais)
R *Lychnis alpina* L. (Lychnis des Alpes)
N *Lycopodiella inundata* (L.) C. Börner
(Lycopode des tourbières)
R *Lythrum hyssopifolia* L. (Lythrum à feuilles d'Hysope)
R *Matthiola fruticulosa* subsp. *valesiaca* (Gay) P.W. Ball.
(Matthiole buissonnante du Valais)
R *Najas marina* L. (Naïade marine)
R *Najas minor* All. (Petite naïade)
R? *Oenanthe fistulosa* L. (Oenanthe fistuleuse)
R *Onobrychis arenaria* (Kit.) DC. (Sainfoin des sables)
R *Ophioglossum vulgatum* L. (Langue de serpent)
N *Orchis coriophora* L. (Orchis punaise)
R *Orchis laxiflora* Lam. (Orchis à fleurs lâches)
R *Orchis laxiflora* subsp. *palustris* (Jacq.) Bonnier & Lay.
(Orchis des marais)
N *Orchis spitzelli* Sauter ex Koch (Orchis de Spitzel)
R *Ornithogalum nutans* L. (Ornithogale penchée)
R *Orobanche alsatica* Kirschleger (Orobanche d'Alsace)
R *Orobanche arenaria* Borkh. (Orobanche des sables)
R *Oxytropis foetida* (Vill.) DC. (Oxytropis fétide)

- N *Pedicularis recutita* L. (Pédiculaire tronquée)
R *Peucedanum palustre* (L.) Moench (Peucedan des marais)
R *Pinguicula grandiflora* Lam. (Grassette à grandes fleurs)
R *Poa glauca* Vahl. (Paturin glauque)
R *Poa palustris* L. (Paturin des marais)
N *Polemonium caeruleum* L. (Valériane grecque)
R *Potamogeton acutifolius* Link (Potamot à feuilles pointues)
R *Potamogeton alpinus* Balbis (Potamot des Alpes)
R *Potamogeton filiformis* Pers. (Potamot filiforme)
N *Potentilla delphinensis* Grenier & Godron
(Potentille du Dauphiné)
R *Potentilla nivea* L. (Potentille blanche)
N *Primula auricula* L. (Oreille d'ours)
N *Primula pedemontana* Thomas ex Gaudin
(Primevère du Piémont)
N? *Pulicaria vulgaris* Gaertner (Herbe de Saint-Roch)
N *Pulsatilla halleri* (All.) Willd. (Anémone de Haller)
R *Pyrola chlorantha* Swartz (Pyrole verdâtre)
R *Pyrola media* Swartz (Pyrole intermédiaire)
N *Ranunculus lingua* L. (Grande douve)
R *Ranunculus sceleratus* L. (Renoncule scélérate)
R *Rhynchospora alba* (L.) Vahl (Rhynchospore blanc)
N *Salix breviserrata* Flod (Saule à dents courtes)
R *Salix glaucosericea* B. Flod (Saule glauque)
N *Salix helvetica* Vill. (Saule de Suisse)
R *Salvia aethiopsis* L. (Sauge d'Ethiopie)
N *Saponaria lutea* L. (Saponaire jaune)
R *Saussurea discolor* (Willd.) DC. (Saussurée discolore)
R *Saxifraga diapensoides* Bellardi (Saxifrage fausse diapensie)
N *Saxifraga muscoides* All. (Saxifrage fausse mousse)
N *Saxifraga mutata* All. (Saxifrage variable)
R *Saxifraga seguieri* Sprengel (Saxifrage de Séguier)
N *Saxifraga valdensis* DC. (Saxifrage de Vaud)
N *Scheuchzeria palustris* L. (Scheuzérie des tourbières)
N *Schoenus ferrugineus* L. (Schoin ferrugineux)
R *Scirpus hudsonianus* (Michaux) Fernald. (Scirpe de Hudson)
N *Scirpus pumilus* Vahl (Scirpe alpin)
R *Scutellaria minor* Hudson (Petite scutellaire)
R *Sedum villosum* L. (Orpin velu)
R *Selaginella helvetica* (L.) Spring (Sélaginelle helvétique)
R *Senecio halleri* Dandy (Séneçon de Haller)
R *Senecio paludosus* L. (Séneçon des marais)
R *Sesleria ovata* (Hoppe) A. Kerne (Seslérie ovale)
R *Sparganium emersum* Rehmann (Rubanier émergé)
R *Sparganium minimum* Wallr. (Petit rubanier)
N *Spiranthes aestivalis* (Poiret) L.C.M. Richard
(Spiranthe d'été)
R *Swertia perennis* L. (Swertia vivace)
R *Teucrium scordium* L. (Germandrée scordium)
R *Thalictrum simplex* L. (Pigamon simple)
R *Thelypteris palustris* Schott (Thélypteris des marais)
R *Thesium linophyllum* L. (Thésium à feuilles de lin)
R *Typha minima* Hoppe (Petite massette)
N *Tofieldia pusilla* (Michaux) Pers. (Tofieldie boréale)
N *Trientalis europaea* L. (Trientale)
N *Trifolium saxatile* All. (Trèfle des rochers)
R *Trochianthes nodiflora* (Vill.) Koch (Trochiscanthe nodiflore)
N *Tulipa gesnera* L. et formes néoendémiques
(Tulipes de Gesner)
N *Tulipa praecox* Ten. (Tulipe précoce)
N *Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris* L. (Tulipe sauvage)
R *Utricularia minor* L. (Petite utriculaire)
R *Utricularia vulgaris* L. (Utrriculaire commune)
R *Vaccinium oxycoccos* L. (Canneberge)
N *Valeriana celtica* L. (Valériane celtique)
R *Valeriana salunca* All. (Valériane des débris)
N *Viola elatior* Fries (Violette élevée)
N *Viola pinnata* L. (Violette à feuilles pennées)



Potentilla delphinensis Gren. & Godron -
dessin extrait de "Flora der Schweiz" -
Hess H., Landolt E. & Hirzel R.

LES ORCHIDÉES DE MONTHOUX

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 20 MAI 1995

par Thierry DELAHAYE, Gaston HENZE et Arthur LEQUAY

Commune : Saint-Jean-de-Chevelu

Lieu-dit : Monthoux

Altitude : de 550 à 700 m

Coordonnées : Longitude 3,89 gr - Latitude 50,78 gr

Nous nous sommes retrouvés à 25 adhérents par ce bel après-midi du mois de mai sur les hauteurs de Saint-Jean-de-Chevelu. Le thème principal de cette sortie était les orchidées. L'itinéraire proposé a permis d'en observer 15 espèces réparties dans 10 genres différents. Toutes sont soulignées dans les listes qui suivent. Ces observations permettront de compléter la cartographie des orchidées de la Savoie. Cette sortie a permis également de montrer à nos sociétaires deux espèces d'affinité méditerranéenne : l'argyrolobe de Zanon et l'érable de Montpellier. Nous vous présenterons un état de nos connaissances sur ces deux plantes dans ce compte rendu. La diversité des espèces végétales et des biotopes rencontrés s'explique en partie par la variété du substrat géologique. Nous avons cheminé sur plusieurs étages géologiques très différents du jurassique moyen (170 millions d'années) : calcaires compacts sur lesquels la forêt s'est établie et calcaires marneux se délitant en petites plaquettes, donnant des sols peu profonds, parfois squelettiques.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Dans les prairies sur le plateau et les coteaux de Monthoux :

<i>Anthoxanthum odoratum</i> L. (flouve odorante)	<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop. (sainfoin)
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop.	<u><i>Orchis militaris</i> L. (orchis militaire)</u>
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.	<u><i>Orchis morio</i> L. (orchis bouffon)</u>
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Hudson	<u><i>Orchis purpurea</i> Hudson (orchis pourpré)</u>
<i>Briza media</i> L.	<u><i>Orchis simia</i> Lam. (orchis singe)</u>
<i>Bromus erectus</i> Hudson	et l'hybride <i>O. simia</i> x <i>O. militaris</i>
<i>Carex caryophyllea</i> Latour.	<u><i>Orchis ustulata</i> L. (orchis brûlé)</u>
<i>Colchicum autumnale</i> L. (colchique d'automne)	<i>Orobanche caryophyllacea</i> Smith
<i>Cornus sanguinea</i> L. (cornouiller sanguin)	<i>Peucedanum cervaria</i> (L.) Lapeyr.
<i>Dactylis glomerata</i> L.	<i>Plantago lanceolata</i> L.
<i>Dianthus carthusianorum</i> L. (œillet des Chartreux)	<u><i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich. (platanthère à deux feuilles)</u>
<i>Euphorbia cyparissias</i> L.	<i>Poa pratensis</i> L.
<i>Euphorbia verrucosa</i> L.	<i>Poa trivialis</i> L.
<i>Galium mollugo</i> subsp. <i>erectum</i> Syme	<i>Polygala vulgaris</i> L.
<i>Galium verum</i> L.	<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>friesianus</i> (Jordan) Berher
<i>Genista tinctoria</i> L. (genêt des teinturiers)	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.
<i>Helictotrichon pubescens</i> (Hudson) Pilger	<i>Rumex acetosa</i> L. (rumex oseille)
<i>Hippocrepis comosa</i> L.	<i>Salvia pratensis</i> L. (sauge des prés)
<i>Juniperus communis</i> L. (genévrier commun)	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard.
<i>Laserpitium siler</i> L.	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garke
<i>Leucanthemum vulgare</i> aggr. (marguerite)	<i>Tragopogon pratensis</i> L. (salsifis des prés)
<i>Linum catarticum</i> L.	<i>Trifolium montanum</i> L.
<i>Lolium perenne</i> L.	<i>Trifolium pratense</i> L.
<i>Lotus corniculatus</i> L.	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medikus (dompte-venin)
<i>Myosotis arvensis</i> Hill.	

Sur les talus et les rochers bien exposés :

<i>Acer monspessulanum</i> L. (érable de Montpellier)	<i>Fumana procumbens</i> (Dun.) Gren. & Godron
et l'hybride <i>A. monspessulanum</i> x <i>A. campestre</i>	<i>Geranium columbinum</i> L.
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L.	<i>Globularia bisnagarica</i> L.
<i>Amelanchier ovalis</i> Medikus (néflier des rochers)	<i>Globularia cordifolia</i> L. (globulaire à feuilles en cœur)
<i>Arabis collina</i> Ten.	<u><i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br. (orchis moucheron)</u>
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P. Ball (argyrolobe de Zanon)	<i>Inula montana</i> L.
<i>Berberis vulgaris</i> L. (épine-vinette)	<i>Lactuca perennis</i> L. (laitue vivace)
<i>Bupleurum falcatum</i> L.	<u><i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw. (limodore à feuilles avortées)</u>
<i>Carex flacca</i> Schreber	<i>Lithospermum purpureocaeruleum</i> L. (grémil pourpre bleu)
<i>Carex halleriana</i> Asso	<i>Lonicera etrusca</i> Santi (chèvrefeuille de Toscane)
<i>Carex humilis</i> Leysser	<i>Muscari comosum</i> (L.) Miller
<i>Carex ornithopoda</i> Willd.	<u><i>Ophrys insectifera</i> L. (ophrys mouche)</u>
<u><i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch (céphalanthère à longues feuilles)</u>	<i>Pinus sylvestris</i> L. (pin sylvestre)
	<i>Polygala comosa</i> L.

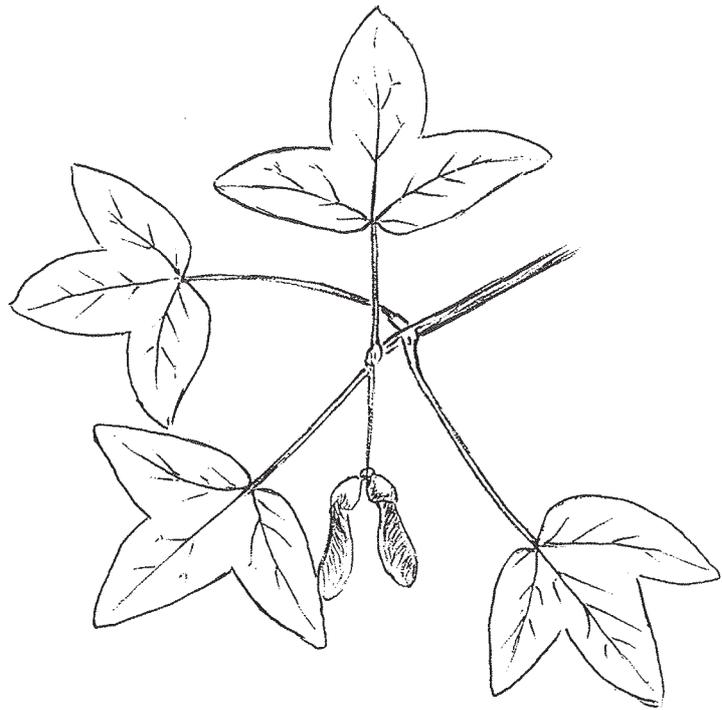
Populus tremula L. (tremble)
Quercus pubescens Willd. (chêne pubescent)
Saponaria ocymoides L.
Sedum sexangulare L.
Silene nutans L.
Tanacetum corymbosum (L.) Schultz-Bip.
Teucrium chamaedrys L. (germandrée petit chêne)
Trifolium rubens L.
Veronica chamaedrys L.
Viburnum lantana L. (viorne lantane)

Dans les haies et sur le bord du chemin :

Aegopodium podagraria L. (herbe-aux-goutteux)
Ajuga reptans L.
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Carava & Grande
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.
Aquilegia vulgaris L. (ancolie vulgaire)
Arabis turrita L.
Asplenium ruta-muraria L.
Asplenium trichomanes L.
Bellis perennis L. (pâquerette)
Bromus sterilis L.
Campanula persicifolia L. (campanule à feuilles de pêcher)
Chaerophyllum temulum L.
Crataegus monogyna Jacq. (aupébine)
Cruciata laevipes Opiz
Dactylorhiza maculata (L.) Soo (orchis tacheté)
Daucus carota L. (carotte)
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Gentiana lutea L.
Geranium pyrenaicum Burm.
Geranium robertianum L.
Helleborus foetidus L.
Hieracium murorum aggr.
Hippocrepis emerus (L.) Lassen
Laburnum anagyroides Medikus
Lamium galeobdolon (L.) L.
Lathyrus vernus (L.) Bernh.
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)
Lonicera periclymenum L. (chèvrefeuille des bois)
Melica uniflora Retz
Melittis melissophyllum L. (mélitte à feuilles de mélisse)
Mycelis muralis (L.) Dumort.
Orchis mascula (L.) L. (orchis mâle)

Dans les bois :

Abies alba Miller (sapin blanc)
Acer campestre L. (érable champêtre)
Acer opalus Miller (érable à feuilles d'obier)
Actaea spicata L.
Buxus sempervirens L. (buis)
Carex sylvatica Hudson
Carpinus betulus L. (charme)
Clematis vitalba L.
Convallaria majalis L.
Corylus avellana L. (noisetier)
Daphne laureola L.
Epipactis helleborine (L.) Crantz (epipactis helléborine)
Euphorbia amygdaloides L.
Euphorbia dulcis L.
Evonymus europaeus L. (fusain d'Europe)
Fagus sylvatica L. (hêtre)
Fraxinus excelsior L. (frêne)
Hedera helix L. (lierre)
Heracleum sphondylium L.
Ilex aquifolium L. (houx)
Ligustrum vulgare L.
Lilium martagon L.
Lonicera xylosteum L. (chèvrefeuille des haies)



Acer monspessulanum L.

Dessin Arthur Lequay

Ornithogalum pyrenaicum L.
Parietaria officinalis L.
Phyteuma spicatum L.
Plantago major L.
Plantago media L.
Polygonatum odoratum (Miller) Druce (sceau-de-Salomon)
Primula elatior (L.) L.
Prunus mahaleb L. (bois-de-Sainte-Lucie)
Rosa canina L.
Sambucus ebulus L. (sureau yèble)
Scrophularia canina L.
Sonchus asper (L.) Hill
Tamus communis L. (herbe-aux-femmes-battues)
Urtica dioica L.
Vicia sativa subsp. *nigra* (L.) Ehrh.
Vicia sepium L.

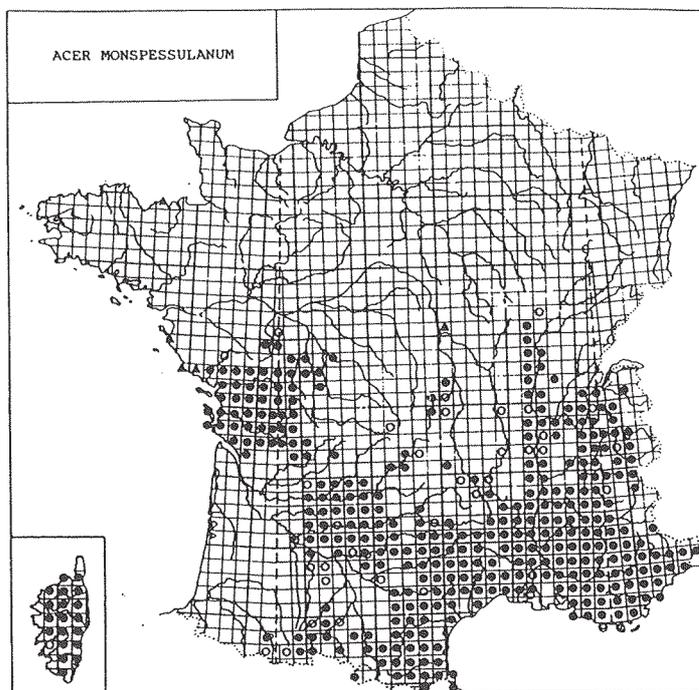
Mercurialis perennis L.
Neottia nidus-avis (L.) Rich. (néottie nid-d'oiseau)
Polypodium vulgare L.
Populus alba L.
Populus nigra L.
Prunus avium L.
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn (fougère aigle)
Rhamnus alpinus L. (nerprun des Alpes)
Rhamnus catharticus L. (nerprun purgatif)
Ribes alpinum L. (groseillier des Alpes)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Sambucus nigra L. (sureau noir)
Sanicula europaea L.
Sorbus aria (L.) Crantz (alouchier)
Sorbus mougeotii Soyer-Will. & Godron
Tilia platyphyllos Scop. (tilleul à larges feuilles)
Viscum album L. (gui)

et pour satisfaire les mycologues, n'oublions pas les deux champignons observés au cours de cet après-midi : *Bolbitus vitellinus* (Pers.:Fr.) Fr. et *Calocybe gambosa* (Fr.:Fr.) Singer (tricholome de la Saint-Georges).

L'ÉRABLE DE MONTPELLIER

L'érable de Montpellier est le seul érable de notre flore à porter des petites feuilles trilobées. Il a été nommé par le pionnier de la systématique moderne, le suédois Carl von LINNÉ dans son *Species Plantarum* en 1753.

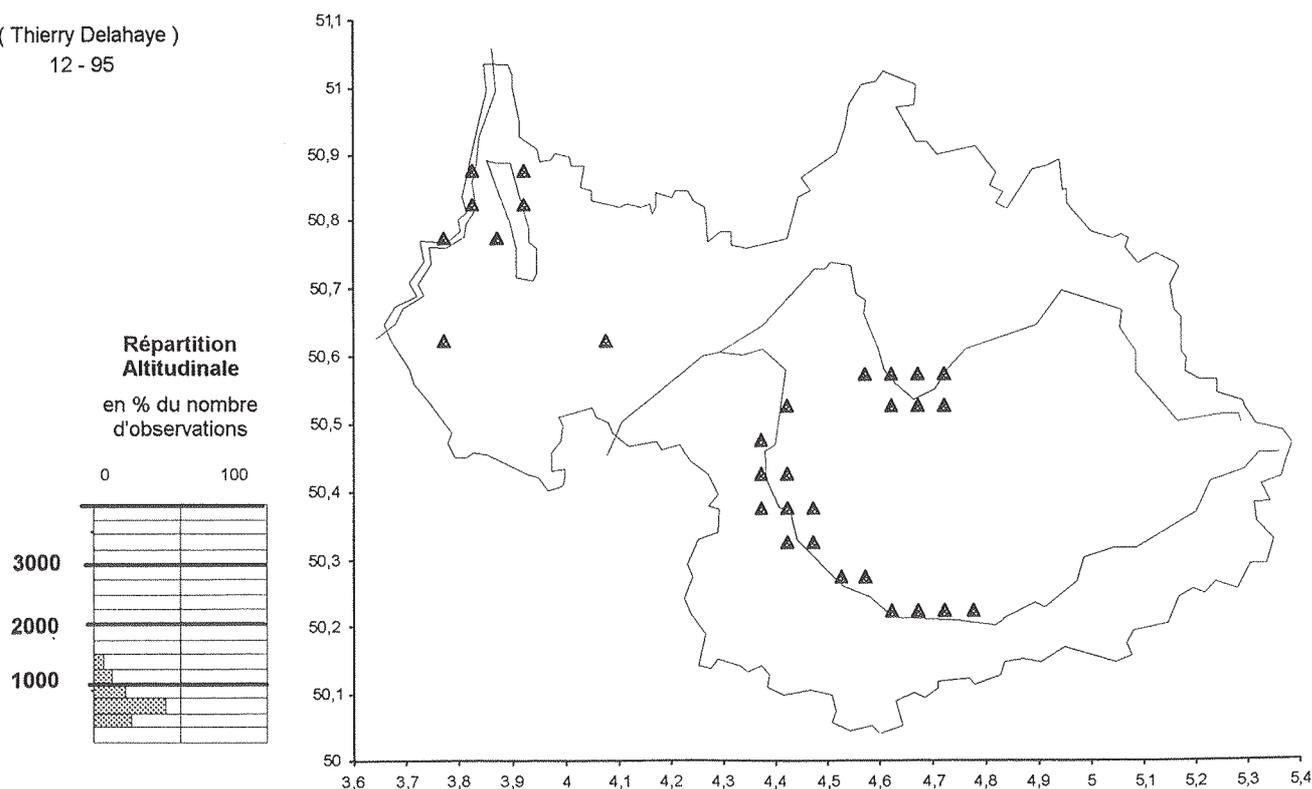
Cet arbre, qui dépasse rarement 15 mètres de haut, a une répartition circum-méditerranéenne. Du pourtour méditerranéen, il remonte largement vers le nord jusqu'en Vendée et en Bourgogne. La station que nous avons observée au-dessus du hameau de Monthoux s'inscrit parmi les localités répertoriées sur les chaînons calcaires du Petit Bugey et de la région du Lac du Bourget. A ce jour, cet érable est également connu en Tarentaise dans le bassin de Moûtiers. Remercions ici Philippe PELLICIER pour les observations qu'il a bien voulu nous transmettre. En Maurienne les prospections réalisées par Arthur LEQUAY durant l'automne 1994 ont permis de préciser la répartition de l'érable de Montpellier d'Épierre à Saint-André y compris sur substrat granitique et ce jusqu'à 1260 m d'altitude à Jarrier !!! Cette observation est particulièrement intéressante : en effet les flores situent classiquement cet arbre entre 0 et 800 m et de préférence sur calcaire.



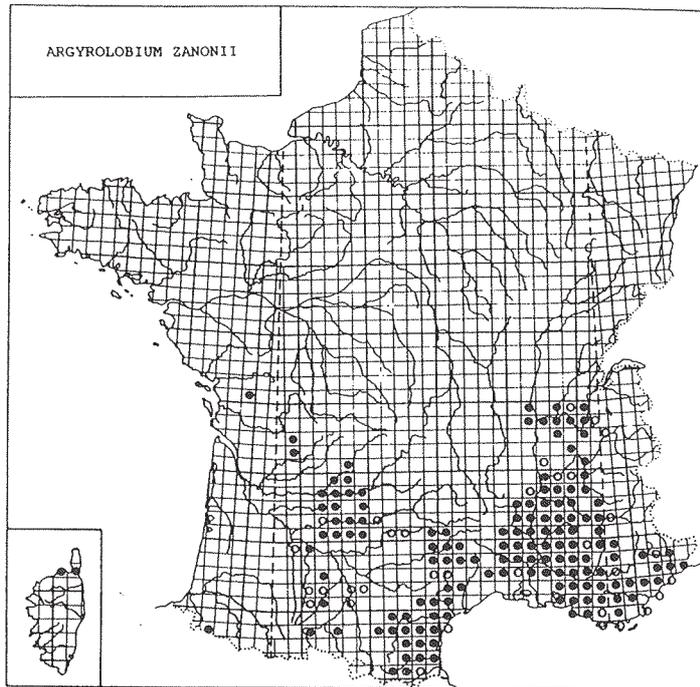
Carte de répartition. Extraite de l'Atlas Partiel de la Flore de France - P. DUPONT - Muséum National d'Histoire Naturelle - Paris, 1990. (Les points clairs signalent une indication antérieure à 1950.)

Localisation de *Acer monspessulanum* L. en Savoie. (mailles 5 cgr)

(Thierry Delahaye)
12 - 95



L'ARGYROLOBE DE ZANON



Carte de répartition. Extraite de l'Atlas Partiel de la Flore de France - P. DUPONT - Muséum National d'Histoire Naturelle - Paris, 1990.
(Les points clairs signalent une indication antérieure à 1950.)

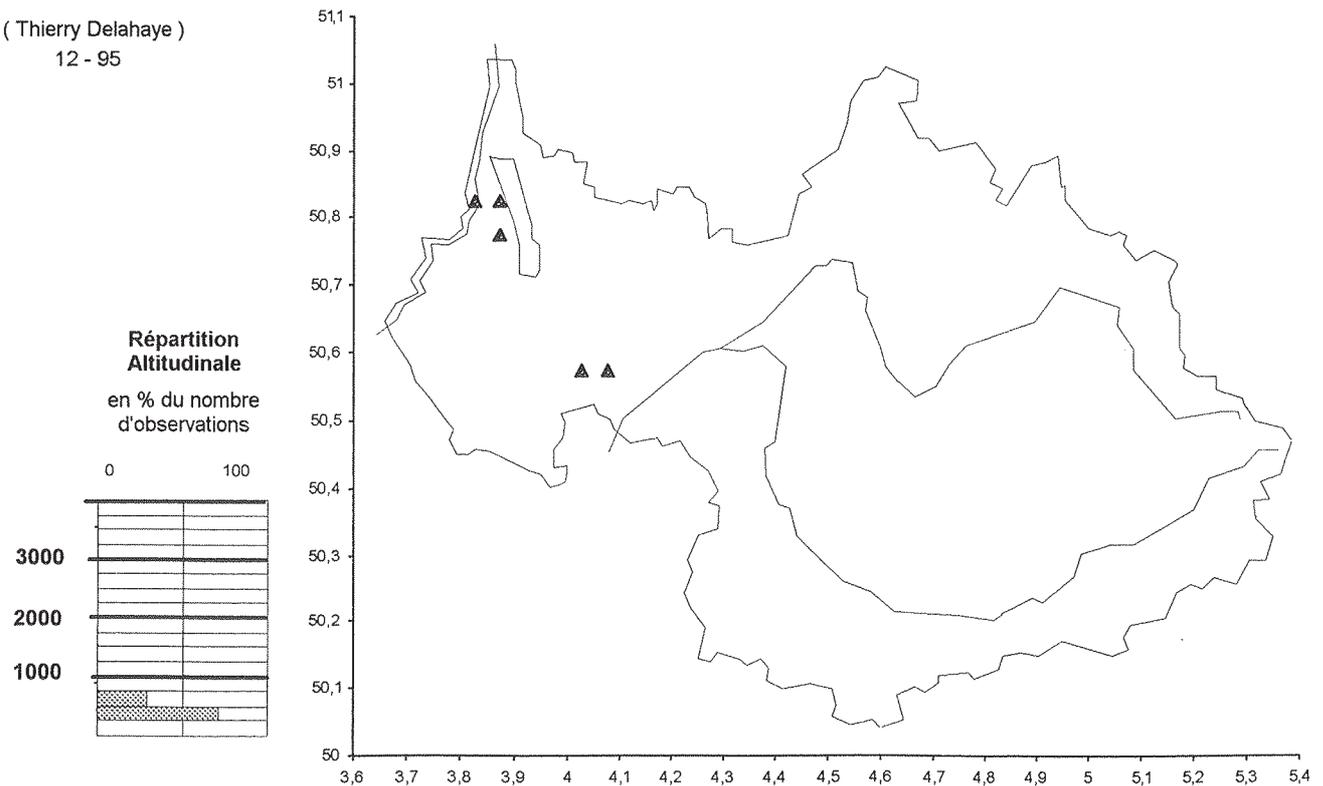
Sur les talus les mieux exposés et ensoleillés, nous avons noté en plusieurs endroits la présence de l'argyrolobe de Zanon en début de floraison. Il faut attendre le mois de juin pour voir les touffes se couvrir de fleurs jaune d'or. Ce sous-arbrisseau de la famille des fabacées est également appelé argyrolobe de Linné ou encore cytise argenté. Ces différentes appellations évoquent dans chaque cas l'abondante pilosité qui donne aux feuilles tri-foliolées, à la tige et au fruit un aspect argenté. Argyrolobe vient de deux mots grecs signifiant gousse argentée.

Cette plante est connue dans toute la partie ouest du bassin de la Méditerranée. Elle est assez courante dans les garrigues du midi de la France, mais sa présence en Savoie est exceptionnelle et particulièrement intéressante : en effet l'argyrolobe trouve sur les chaînons calcaires du Petit Bugey en Savoie et dans le Bugey "vrai" dans le département voisin de l'Ain, la limite nord de son aire de répartition pour la moitié est de la France. En Savoie, cette espèce est confinée au secteur des Abymes de Myans dans la combe de Savoie (localités suivies régulièrement par notre sociétaire Roland

FLORET) et sur les coteaux du Mont de la Charvaz et du Mont Landard entre Chanaz et Saint-Jean-de-Chevelu. Dans la moitié ouest de notre pays, elle remonte jusque dans la région d'Angoulême et le sud du département des Deux-Sèvres.

Localisation d'*Argyrobium zanonii* (Turra) P. Ball en Savoie. (mailles 5 cgr)

(Thierry Delahaye)
12 - 95



L'argyrolobe de Zanon, comme nous l'avons constaté sur le terrain, affectionne les sols squelettiques, de nature calcaire, avec un ensoleillement maximum. Des menaces potentielles importantes pèsent sur les localités de l'argyrolobe. Par endroit, l'intensification des activités humaines (viticulture, habitations...) détruit son biotope ; ailleurs au contraire, c'est la déprise agricole et la fermeture du milieu par la forêt qui est cause de sa régression. Le problème est similaire pour la conservation des orchidées liées aux pelouses calcaires comme l'ophrys mouche que nous avons observé au-dessus de Monthoux. Un programme de sauvegarde des pelouses calcaires en Savoie, et en particulier dans la région chambérienne, est mis en place par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie. A titre d'exemple, une importante station d'orchidées et d'argyrolobe est maintenant protégée et gérée par le Conservatoire sur la commune de Lucey.



Argyrolobium zanonii (Turra) P. Ball -
dessin extrait de "Flora der Schweiz" -
Hess H., Landolt E. & Hirzel R.



LES ENVAHISSEURS

Il y a une dizaine d'années, la commune de Saint-Pierre-d'Albigny décida de créer son plan d'eau : qui n'a pas son plan d'eau ? Pour ce faire, elle décida d'agrandir une gravière existante. Cela commença par le décapage de la partie superficielle d'un marais jouxtant ladite gravière. Les déblais furent entassés au bout de la zone en une butte de 10 mètres de large et 2 mètres de haut. Les premières années, des plantes autochtones, dont certaines étaient devenues rares, occupèrent très vite ce terrain vierge. Mais aujourd'hui, qu'y trouve-t-on ? Rien que des envahisseurs.

Tout d'abord et surtout, les grands panaches jaunes d'une astéracée : *Solidago gigantea* Aiton, plante introduite d'Amérique du Nord en 1758.

A un endroit (un seul pour l'instant...), une polygonacée extrêmement envahissante, véritable peste s'il en est : *Reynoutria japonica* Houtt., originaire d'Extrême Orient et introduite en 1825.

Sur les bords, dans les parties les plus caillouteuses, une onagracée, *Oenothera biennis* L.. L'onagre bisannuelle nous est arrivée d'Amérique du Nord en 1614.

A une extrémité de la butte, les pieds dans l'eau, une bien belle balsaminacée : *Impatiens glandulifera* Royle. Cette grande plante aux fleurs blanches, roses, rouges projette ses graines à plusieurs mètres et de ce fait étend rapidement son territoire s'il est suffisamment humide. Elle a été introduite de l'Himalaya en 1839.

Au-dessus de cette végétation bien étouffante, quelques buddléias, *Buddleja davidii* Franchet, arborent leurs grappes violettes si parfumées. C'est en 1889 que cette plante nous est parvenue de Chine.

Et déjà quelques arbres dépassent. Quelle espèce ? *Robinia pseudoacacia* L., celui nommé par tous acacia. C'est Jean Robin, arboriste et jardinier du roi, qui sema le premier robinier, plante nord américaine, place Dauphine en 1600. Son fils Vespasien, succédant à son père dans ses fonctions, fit transporter en 1635 cet arbre à l'emplacement où il se trouve toujours au Jardin des Plantes, bien vieux, bien étayé, mais avec tout de même 395 ans !

Voilà, j'en ai fini avec les envahisseurs. Au lieu d'un marais très riche en plantes de chez nous, nous avons un plan d'eau entouré de terrains artificiellement vallonnés, aux pelouses bien nettes. C'est superbe ! Mais c'est un désert botanique. Où l'on peut y faire sa bronzette, recto, verso. Tous les goûts étant dans la nature !

Arthur LEQUAY

WEEK-END DANS LA VALLÉE DES CHAPIEUX

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DES 17 ET 18 JUIN 1995

par Thierry DELAHAYE et Arthur LEQUAY

Comme prévu, nous nous retrouvons le 17 juin vers dix heures sur le parking devant la gare de Bourg-Saint-Maurice. Nous sommes dix-huit, d'autres nous rejoindront demain. Nous remontons la vallée encaissée du Torrent des Glaciers. Malgré l'été tout proche, des culots d'avalanche sont encore présents dans le fond de la vallée et nous indiquent déjà que nous allons observer une flore quasi vernale.

Premier arrêt vers Crêt Bettex. La vallée s'élargit un peu, quelques vieux chalets aux toits de lauzes ont l'air incrusté dans la montagne.

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : Crêt Bettex

Altitude : de 1480 m à 1600 m

Coordonnées : Longitude 4,91 gr - Latitude 50,74 gr

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Dans les prairies à proximité des chalets :

Alchemilla conjuncta aggr.
Alchemilla xanthochlora aggr.
Antennaria dioica (L.) Gaertner (pied-de-chat)
Anthyllis vulneraria L.
Arabis hirsuta (L.) Scop.
Berberis vulgaris L. (épine-vinette)
Biscutella laevigata L.
Carduus defloratus L.
Carex caryophyllea Latour.
Carex ornithopoda Willd.
Carlina acaulis L. (carline sans tige)
Cerastium arvense L.
Chenopodium bonus-henriscus L. (chénopode bonHenri)
Dactylorhiza sambucina (L.) Soo (orchis à odeur de sureau)
Daphne mezereum L.
Euphorbia cyparissias L.
Gentiana lutea L. (gentiane jaune)
Gentiana verna L. (gentiane printanière)
Geranium sylvaticum L.
Hippocrepis comosa L.

Lotus corniculatus L. (lotier corniculé)
Orchis militaris L. (orchis militaire)
Petasites albus (L.) Gaertner
Poa alpina L.
Polygala alpestris Reichb.
Potentilla aurea L.
Potentilla tabernaemontani Asch.
Rosa pendulina L.
Sanguisorba minor Scop.
Satureja alpina (L.) Scheele (sariette des Alpes)
Sedum anacampseros L. (orpin anacampséros)
Silene vulgaris (Moench) Garke
Taraxacum officinale aggr. (pissenlit)
Trifolium badium Schreber
Trollius europaeus L.
Tussilago farfara L.
Urtica dioica L. (ortie)
Veratrum album L. (vérâtre blanc)
Veronica chamaedrys L. (véronique petit-chêne)
Viola tricolor L.

Sur les rochers :

Arabis ciliata Clairv.
Asplenium ruta-muraria L.
Asplenium trichomanes L.
Asplenium viride Hudson
Cotoneaster integerrima Medikus
Cystopteris fragilis (L.) Bernh.
Globularia cordifolia L.
Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newm.

Polystichum lonchitis (L.) Roth
Rubus saxatilis L. (ronce des rochers)
Saxifraga paniculata Miller
Sedum album L. (orpin blanc)
Sedum dasyphyllum L. (orpin à feuilles épaisses)
Sempervivum arachnoideum L. (joubarbe aranéuse)
Viola biflora L.

Dans les petits marais de pente :

Angelica sylvestris L.
Aster bellidiastrum (L.) Scop.
Bartsia alpina L.
Caltha palustris L. (populage des marais)
Carex davalliana Smith (laiche de Davall)
Carex flacca Schreber (laiche glauque)
Carex nigra (L.) Reichard (laiche brune)
Carex panicea L. (laiche faux panic)
Carex paniculata L. (laiche paniculée)
Crepis paludosa (L.) Moench (crépide des marais)

Dactylorhiza fistulosa (Moench) H. Baumann
Eriophorum latifolium Hoppe (linaigrette à feuilles larges)
Geum rivale L. (benoîte des ruisseau)
Pinguicula vulgaris L. (grassette vulgaire)
Polygonum viviparum L.
Potentilla erecta (L.) Rausch.
Primula farinosa L.
Ranunculus aconitifolius L.
Saxifraga aizoides L.
Valeriana dioica L.

Dans le bois et dans les lisières le long de la piste :

Acer pseudoplatanus L. (érable sycomore)
Ajuga reptans L. (bugle rampante)

Betula pendula Roth (bouleau blanc)
Carduus personata (L.) Jacq.

Chaerophyllum aureum L.
Clematis alpina (L.) Miller (clématite des Alpes)
Euphorbia dulcis L.
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Geranium robertianum L.
Geranium sanguineum L.
Helleborus foetidus L.
Hepatica nobilis Schreber (hépatique à trois lobes)
Lamium galeobdolon (L.) L.
Lamium maculatum L.
Lilium martagon L. (lis martagon)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère à feuilles ovales)
Lonicera alpigena L. (chèvrefeuille des Alpes)
Melampyrum nemorosum L.
Melica nutans L.
Paris quadrifolia L. (parisettes à quatre feuilles)
Pimpinella major (L.) Hudson
Plantago major L.

Poa nemoralis L.
Polygonatum verticillatum (L.) All.
Populus tremula L. (tremble)
Rhamnus alpinus L. (nerprun des Alpes)
Ribes alpinum L. (groseiller des Alpes)
Rumex alpestris Jacq.
Salix appendiculata Villars
Sambucus racemosa L. (sureau rouge)
Saxifraga rotundifolia L.
Silene dioica (L.) Clairv.
Sorbus aucuparia L. (sorbier des oiseleurs)
Thalictrum aquilegifolium L. (pigamon à feuilles d'ancolie)
Valeriana tripteris L.
Veronica urticifolia Jacq.
Viola hirta L. (violette hérissée)
Viola mirabilis L. (violette singulière)
Viola riviniana L. (violette de Rivinius)

Après un pique-nique arrosé de vins de Savoie et la sieste d'Arthur, nous repartons. Destination Les Chapieux. Ici se rencontrent la Tarentaise, le Beaufortain et le pays du Mont-Blanc. Au niveau du refuge de la Nova, le fond de la vallée est large et plan. Un ancien lac glaciaire remblayé a laissé la place à de riches pâturages où cohabitent vaches tarines et abondances et un troupeau de chèvres. Sur l'adret nous explorons d'abord des prairies et des éboulis grossiers de gneiss. La présence de l'allosore crispée (*Cryptogramma crispera* (L.) Hook), petite fougère remarquable par ses feuilles stériles et fertiles bien différenciées, nous confirme l'acidité du substrat. A peine à quelques centaines de mètres de là, l'observation de la kernéra des rochers (*Kernera saxatilis* (L.) Reichb.), plante éminemment calcicole, nous indique que nous avons radicalement changé de terrain. Nous sommes maintenant sur des calcaires du trias moyen (235 millions d'années). Un peu plus loin, retour sur la silice avec la pulsatile soufrée (*Pulsatilla alpina* subsp. *apiifolia* (Scop.) Nyman) et la primevère hirsute (*Primula hirsuta* All.). L'alternance de ces substrats aux compositions très différentes nous permet de découvrir une flore variée, malgré la saison peu avancée.

Commune : Bourg-Saint-Maurice
Lieu-dit : Les Chapieux
Altitude : de 1550 m à 1700 m
Coordonnées : Longitude 4,88 gr - Latitude 50,77 gr

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Dans les prairies, les éboulis et les rochers siliceux :

<i>Ajuga pyramidalis</i> L. (bugle pyramidal)	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.
<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm.	<i>Plantago alpina</i> L. (plantain des Alpes)
<i>Athyrium distentifolium</i> Opiz	<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth (fougère femelle)	<i>Potentilla aurea</i> L.
<i>Cardamine resedifolia</i> L.	<i>Primula hirsuta</i> All.
<i>Carex caryophyllea</i> Latour.	<i>Pulsatilla alpina</i> subsp. <i>apiifolia</i> (Scop.) Nyman
<i>Cryptogramma crispera</i> (L.) Hook (allosore crispée)	<i>Saxifraga exarata</i> Villars (saxifrage sillonnée)
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh.	<i>Sempervivum montanum</i> L. (jubarbe des Montagnes)
<i>Daphne mezereum</i> L. (bois-gentil)	<i>Silene rupestris</i> L.
<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman	<i>Soldanella alpina</i> L.
<i>Hieracium pilosella</i> L. (épervière piloselle)	<i>Trifolium montanum</i> L.
<i>Lonicera caerulea</i> L. (chèvrefeuille bleu)	

Dans les prairies, les éboulis et les rochers calcaires :

<i>Amelanchier ovalis</i> Medikus (amélanchier à feuilles ovales)	<i>Cerastium arvense</i> L.
<i>Anemone ranunculoides</i> L. (anémone fausse renoncule)	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartman (orchis grenouille)
<i>Arabis alpina</i> L.	<i>Cotoneaster integerrima</i> Medikus
<i>Arabis ciliata</i> Clairv.	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.	<i>Dryas octopetala</i> L. (dryade à huit pétale)
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L.	<i>Epilobium fleischeri</i> Hochst.
<i>Asplenium trichomanes</i> L.	<i>Gentiana verna</i> L.
<i>Asplenium viride</i> Hudson	<i>Globularia cordifolia</i> L.
<i>Astragalus alpinus</i> L.	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br. (orchis moucheron)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medikus (bourse-à-pasteur)	<i>Gymnocarpium robertianum</i> (Hoffm.) Newm.
<i>Carex flacca</i> Schreber	<i>Gypsophila repens</i> L.
<i>Carex ornithopoda</i> Willd.	<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen
<i>Carex sempervirens</i> Villars	<i>Kernera saxatilis</i> (L.) Reichb. (kernéra des rochers)

Linaria alpina (L.) Miller
Linum catharticum L.
Lonicera alpigena L. (chèvrefeuille des Alpes)
Lonicera xylosteum L. (chèvrefeuille des haies)
Lotus corniculatus L.
Orchis mascula (L.) L. (orchis mâle)
Orchis ustulata L. (orchis brûlé)
Polygala alpestris Reichb.
Rhamnus alpinus L.
Rumex scutatus L.
Sambucus racemosa L. (sureau rouge)
Senecio doronicum (L.) L.

Dans les landes à éricacées :

Alnus viridis (Chaix) DC. (aulne vert)
Antennaria dioica (L.) Gaertner (pied-de-chat)
Arctostaphylos uva-ursi (L.) Sprengel (raisin d'ours)
Berberis vulgaris L. (épine-vinette)
Calluna vulgaris (L.) Hull
Crocus albiiflorus Kit.
Daphne mezereum L. (bois-gentil)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Epilobium angustifolium L.
Gentiana acaulis L.
Geranium sylvaticum L.
Homogyne alpina (L.) Cass.
Juniperus communis subsp. *alpina* (Suter) Celak.
Laserpitium halleri Crantz

Sesleria caerulea (L.) Ard.
Sorbus mougeotti Soyer-Will. & Godron (sorbier de Mougeot)
Stachys recta L.
Teucrium chamaedrys L.
Teucrium montanum L.
Traunsteinera globosa (L.) Reichb. (orchis globuleux)
Trisetum distichophyllum (Villars) P. Beauv.
Trollius europaeus L.
Vicia sepium L.
Vincetoxicum hircundinaria Medikus (dompte-venin)
Viola calcarata L.
Viola hirta L.

Lilium martagon L. (lis martagon)
Melanpyrum sylvaticum L.
Polygala chamaebuxus L. (polygale faux buis)
Polygonum viviparum L.
Rhododendron ferrugineum L.
Rubus saxatilis L.
Sorbus aria (L.) Crantz (allouchier)
Sorbus aucuparia L. (sorbier des oiseleurs)
Sorbus chamaemespilus (L.) Crantz (alisier nain)
Vaccinium myrtillus L. (myrtille)
Vaccinium uliginosum subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.
Vaccinium vitis-idaea L. (airelle rouge)
Valeriana tripteris L.
Viola riviniana L. (violette de Rivinius)

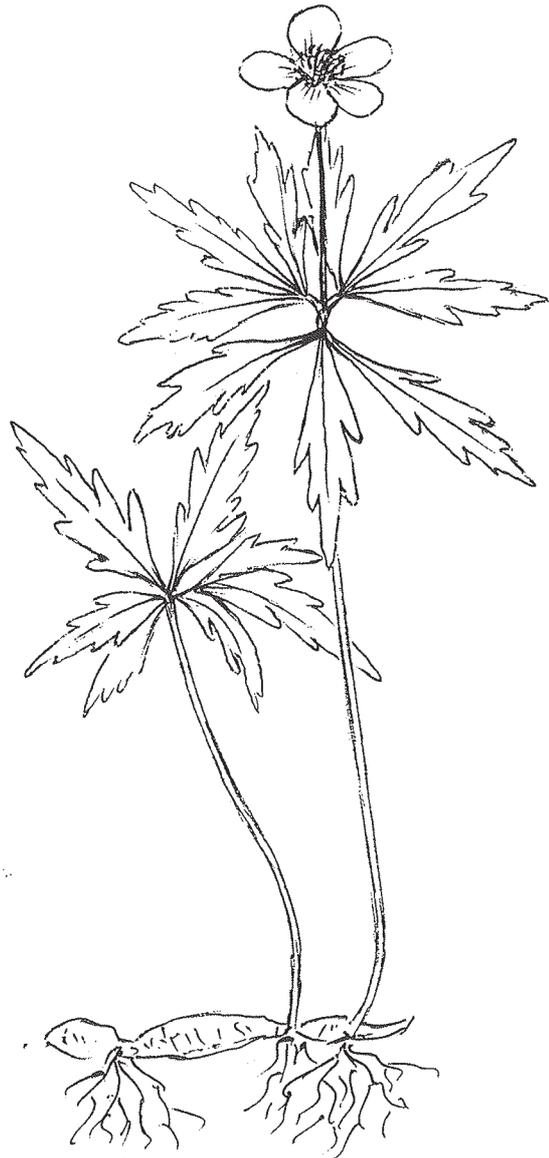
UNE OBSERVATION TRÈS INTÉRESSANTE

Quel n'a pas été notre étonnement de découvrir dans une prairie rocailleuse calcaire en plein soleil et à plus de 1700 m d'altitude, l'anémone fausse renoncule ! (*Anemone ranunculoides* L.). En effet, cette belle petite renonculacée aux allures d'anémone et aux fleurs de bouton d'or nous est familière ; habituellement nous la rencontrons dès le mois de mars dans nos sorties. Nous la connaissons dans les forêts rivulaires, les ravins, les bois frais, les haies dans une bonne partie du département, à l'exception toutefois de la vallée de la Maurienne où elle semble beaucoup plus rare. Les flores classiques localisent l'anémone fausse renoncule dans les boisements humides, précisant que c'est une espèce d'ombre, que l'on peut rencontrer entre le niveau de la mer et 1500 m d'altitude.

Était-ce une découverte exclusive ?

Non, CHARPIN et JORDAN (1992) dans leur "Catalogue Floristique de la Haute-Savoie" signalent quelques observations tout à fait similaires dans les Alpes lémaniennes. Néanmoins cette observation reste réellement intéressante pour notre département. A notre connaissance, la plante n'avait jamais été signalée en Savoie dans ce type de biotope. Cette petite découverte nous incitera à n'en pas douter à rechercher à nouveau l'anémone fausse renoncule en montagne.

Anemone ranunculoides L.
 Dessin Arthur Leguay



Deuxième journée.

Déception au réveil, il pleut. Plusieurs participants nous ont rejoints, nous formons désormais un groupe de 24 personnes avec femmes et enfants. C'est sans l'espoir d'admirer le paysage grandiose de la haute Vallée des Glaciers que nous nous mettons en chemin. Un court arrêt dans les landes avant la Ville des Glaciers nous permet néanmoins d'observer déjà deux lycopodes distincts : *Huperzia selago* (L.) Schrank et *Lycopodium alpinum* L.

Commune : Bourg-Saint-Maurice

Lieu-dit : La Ville des Glaciers

Altitude : de 1800 m à 1950 m

Coordonnées : Longitude 4,91 gr - Latitude 50,80 gr

Arctostaphylos uva-ursi (L.) Sprengel (raisin d'ours)
Alnus viridis (Chaix) DC. (aulne vert)
Antennaria dioica (L.) Gaertner (pied-de-chat)
Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)
Botrychium lunaria (L.) Sw (botryche lunaire)
Calluna vulgaris (L.) Hull (callune vulgaire)
Caltha palustris L.
Chenopodium bonus-henricus L.
Crocus albiflorus Kit. (crocus à fleurs blanches)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Gagea fistulosa (DC) Ker Gawler (gagée fistuleuse)
Gentiana acaulis L.
Gentiana lutea L.
Gentiana verna L.
Geum montanum L. (benoîte des montagnes)
Homogyna alpina (L.) Cass.
Huperzia selago (L.) Schrank (lycopode sélagine)
Juniperus communis subsp. *alpina* (Suter) Celak.
Loiseleria procumbens (L.) Desv. (azalée des Alpes)
Luzula multiflora (Retz.) Lej.
Lycopodium alpinum L. (lycopode des Alpes)
Nardus stricta L. (nard raide)
Pinguicula alpina L. (grassette des Alpes)

Plantago alpina L.
Plantago atrata Hoppe
Poa alpina L.
Polygonum viviparum L.
Primula farinosa L. (primevère farineuse)
Primula hirsuta All. (primevère hirsute)
Pseudorchis albida (L.) A. & D. Löve (orchis miel)
Pulsatilla alpina subsp. *apiifolia* (Scop.) Nyman
Ranunculus kuepferi Greuter & Burdet
Rhododendron ferrugineum L. (rhododendron ferrugineux)
Rumex alpinus L.
Selagina selaginoides (L.) Schrank
Soldanella alpina L.
Sorbus aucuparia L. (sorbier des oiseleurs)
Trichophorum cespitosum (L.) Hartman
Trifolium alpinum L.
Trollius europaeus L. (trolle d'europe)
Tussilago farfara L.
Vaccinium uliginosum subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.
Veratrum album L. (vérâtre blanc)
Viola biflora L.
Viola calcarata L.

La météo nous contraint à un repli stratégique vers le Beaufortain. Nous prenons la route du Cornet de Roselend, du barrage de Roselend puis du col du Pré. Là, bonne surprise : le soleil perce la couche nuageuse et nous laisse casser la croûte au sec ! L'après-midi une petite herborisation aux alentours du col nous offre entre autres deux nouveaux lycopodes (*Lycopodium annotinum* L. et *Lycopodium clavatum* L.).

Commune : Beaufort

Lieu-dit : Col du Pré

Altitude : de 1700 m à 1750 m

Coordonnées : Longitude 4,73 gr - Latitude 50,76 gr

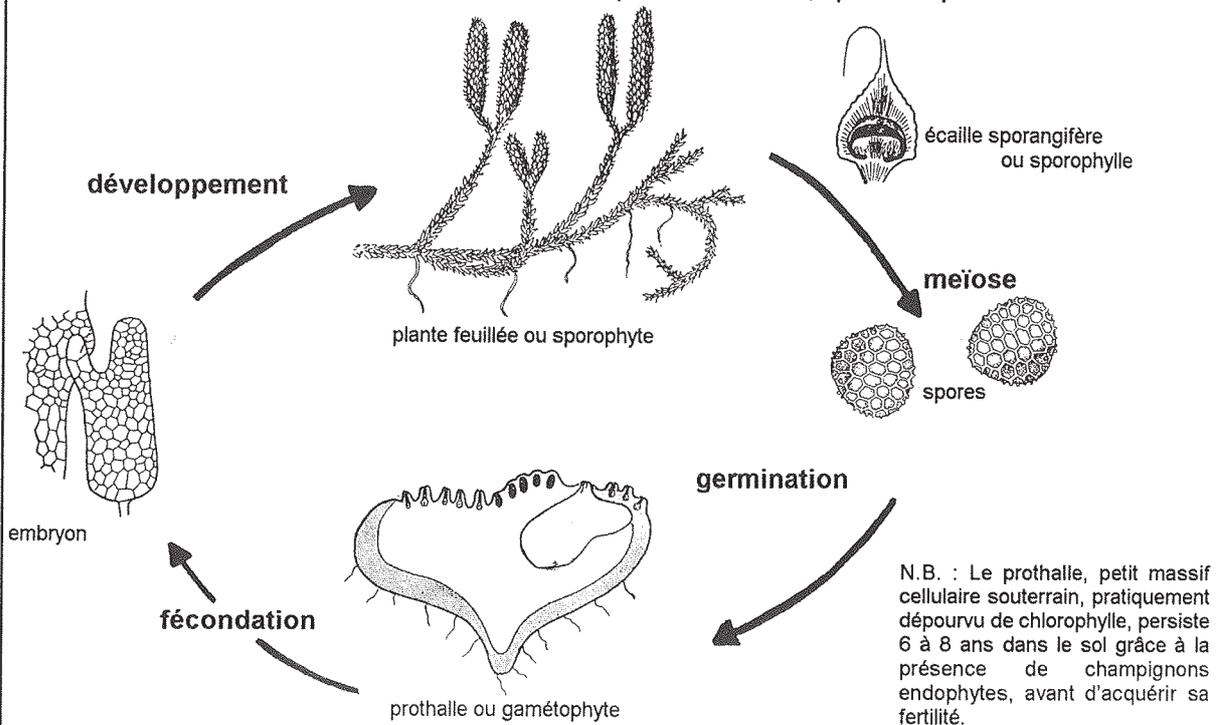
Arctostaphylos uva-ursi (L.) Sprengel (raisin d'ours)
Antennaria dioica (L.) Gaertner (pied-de-chat)
Asplenium viride Hudson
Blechnum spicant (L.) Roth
Calluna vulgaris (L.) Hull (callune vulgaire)
Crocus albiflorus Kit.
Equisetum sylvaticum L.
Gagea fistulosa (DC) Ker Gawler (gagée fistuleuse)
Gentiana acaulis L. (gentiane acaule)
Gentiana verna L.
Geum montanum L. (benoîte des montagnes)
Huperzia selago (L.) Schrank (lycopode sélagine)
Juniperus communis subsp. *alpina* (Suter) Celak.
Luzula luzulina Dalla Torre & Sarnt
Luzula sieberi Tausch
Lycopodium annotinum L. (lycopode à rameaux annuels)

Lycopodium clavatum L. (lycopode en massue)
Maianthemum bifolium (L.) F. W. Schmidt
Moneses uniflora (L.) A. Gray (pyrole à une fleur)
Orthilia secunda (L.) House (pyrole unilatérale)
Oxalis acetosella L.
Petasites albus (L.) Gaertner
Petasites hybridus (L.) P. Gaertner
Phegopteris connectilis (Mich.) Watt
Picea abies (L.) Karsten (épicéa)
Polystichum lonchitis (L.) Roth
Saxifraga cuneifolia L.
Soldanella alpina L.
Sorbus aucuparia L. (sorbier des oiseleurs)
Vaccinium myrtillus L. (myrtille)
Viola riviniana L.



LA JOURNÉE ...

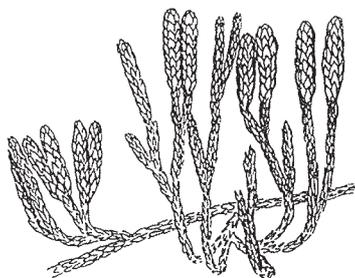
Les lycopodes appartiennent au vaste embranchement des ptéridophytes qui regroupe toutes les fougères, les prêles, les sélaginelles et autres isoètes... Toutes ces plantes sont unies par un mode de reproduction assez archaïque où se succèdent plantes feuillées, spores et prothalles.



Cycle de développement des lycopodes

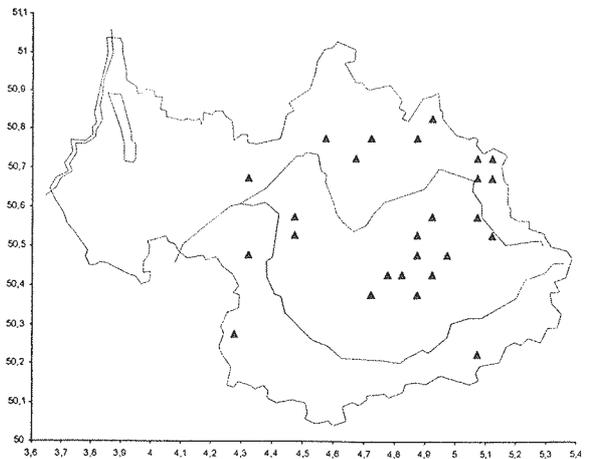
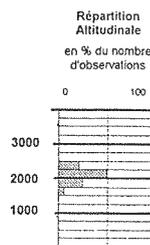
(d'après G. DEYSSON, modifié.)

Tous les lycopodes sont rares et leurs populations en régression en France. A noter que les spores furent utilisées autrefois en médecine contre certaines dermatites, en pharmacie pour enrober les pilules et en pyrotechnie dans la fabrication des feux de Bengale. Nous avons eu la chance d'observer quatre des cinq espèces connues en Savoie au cours de notre sortie. Les illustrations des plantes ci-dessous sont extraites du "Guide des fougères et plantes alliées" de Rémy PRELLI (Ed. Lechevalier 1990). Les cartes dressent un état de nos connaissances en 1995 (mailles 5 cgr). Nous remercions Marie-Geneviève BOURGEOIS, garde au Parc National de la Vanoise, pour les indications qu'elle a bien voulu nous permettre de publier en particulier en Tarentaise. Nous sommes conscient que de nombreuses lacunes restent à combler.



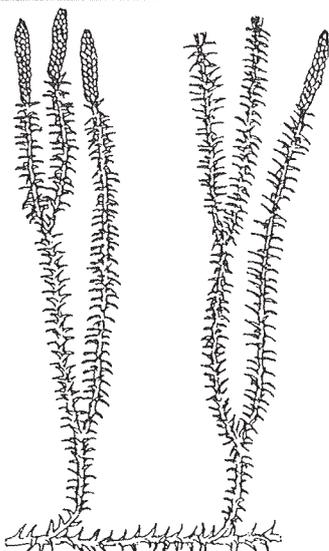
***Lycopodium alpinum* L.**
(*Diphasiastrum alpinum* (L.) Holub)
 Espèce protégée.

(Thierry Delahaye)
 12 - 95



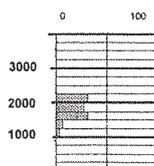
Localisation en Savoie par mailles de 5 cgr.

... DES LYCOPODES

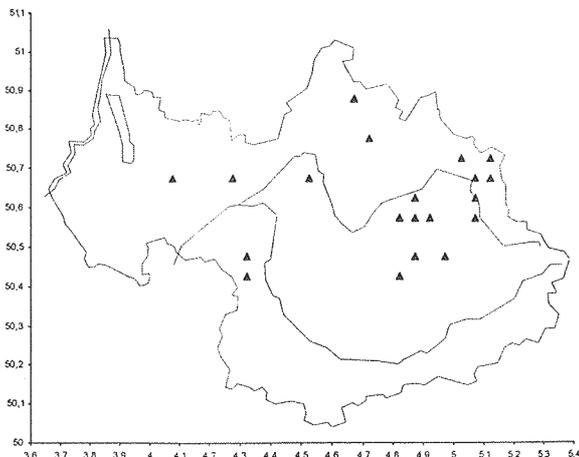


(Thierry Delahaye)
12 - 95

Répartition
Altitudinale
en % du nombre
d'observations



***Lycopodium annotinum* L.**

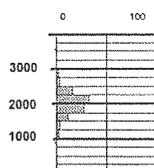


Localisation en Savoie par mailles de 5 cgr.

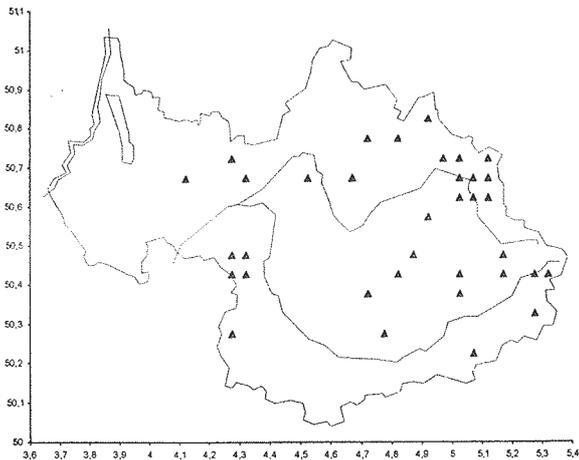


(Thierry Delahaye)
12 - 95

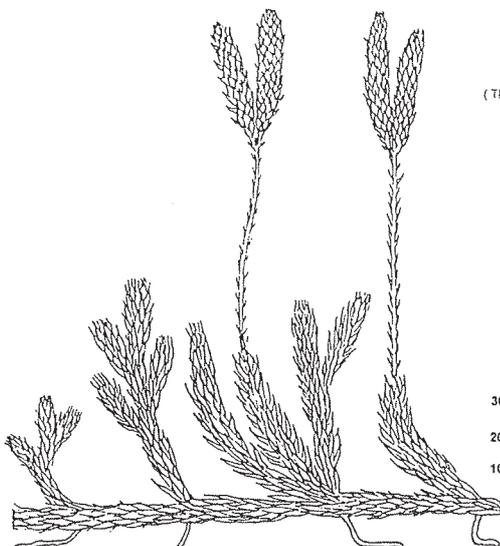
Répartition
Altitudinale
en % du nombre
d'observations



***Lycopodium selago* L.
(*Huperzia selago* (L.) Schrank)**

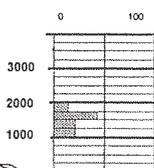


Localisation en Savoie par mailles de 5 cgr.

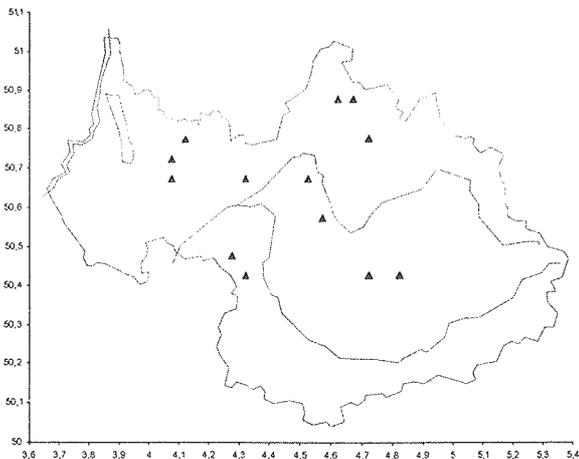


(Thierry Delahaye)
12 - 95

Répartition
Altitudinale
en % du nombre
d'observations



***Lycopodium clavatum* L.**



Localisation en Savoie par mailles de 5 cgr.

"DE MONTPELLIER" MAIS AUSSI DE CHEZ NOUS !

par Thierry DELAHAYE

L'histoire de la botanique en France est indissociable de la cité languedocienne Montpellier.

Dès le 16^{ème} et le 17^{ème} siècle, de brillants botanistes ont étudié avec enthousiasme les plantes de cette région. Le travail de ces pionniers est honoré encore de nos jours à travers les noms de genre ou d'espèce de plantes qui leur sont dédiées. Citons entre autre messieurs GESNER, DALECHAMPS, DE L'ÉCLUSE, LOBEL, BAUHIN... Et aussitôt surgissent devant les yeux du botaniste les gros capitules jaune soufre de *Urospermum dalechampii* ou encore la corolle bleu intense de *Gentiana clusii*...

C'est également à Montpellier que fut créé en 1596 le premier jardin des plantes français. On doit à un autre illustre botaniste montpelliérain, MAGNOL (d'où le genre *Magnolia*), cette notion si familière aujourd'hui de famille botanique. Si l'idée de genre et d'espèce existait déjà, c'est MAGNOL qui différencia en 1689 certains groupes naturels de végétaux selon l'analogie de leurs différents organes.

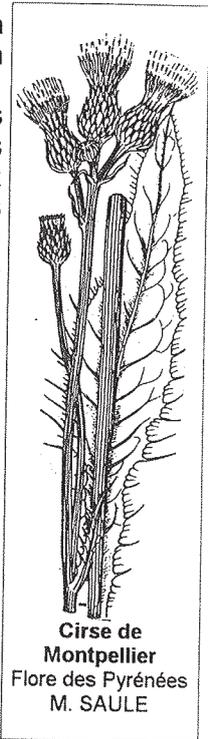
LINNÉ, pour la préparation de son "*Species Plantarum*", échangea dans la moitié du 18^{ème} siècle une importante correspondance avec BOISSIER DE SAUVAGES alors professeur de botanique à Montpellier. Ce dernier, peu rigoureux, envoya à LINNÉ un certain nombre de plantes du sud de la France. LINNÉ, qui rappelons-le est suédois, connaissait très peu les espèces du Midi. Il fut émerveillé en recevant ces plantes qu'il n'avait jamais vues. Un peu abusé par son correspondant, il crut que ces plantes étaient propres à la région de Montpellier. Il donna donc à seize espèces le nom spécifique "de Montpellier" (*monspessulanum*, *monspessulanus*, *monspeliensis*... selon les déclinaisons latines). Mais ces espèces végétales ne se rencontrent pas seulement dans la région de Montpellier, quatre d'entre elles sont même présentes en Savoie :

- *Acer monspessulanum* L.
- *Aphyllantes monspeliensis* L.
- *Astragalus monspessulanus* L.
- *Cirsium monspessulanum* (L.) Hill

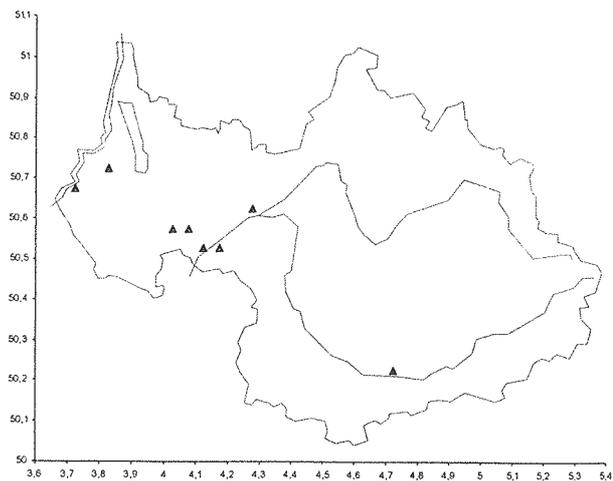
Ces quatre plantes ne sont pas pour autant communes dans notre département. Elles se rencontrent uniquement dans les secteurs les plus thermophiles. Seul le cirse de Montpellier est protégé dans la région Rhône-Alpes. C'est une espèce répandue sur le pourtour nord-ouest de la Méditerranée. Il se raréfie en direction du nord et atteint la Haute-Savoie où il est connu dans une seule localité. Il monte à l'étage montagnard dans les Alpes et les Pyrénées. En Savoie, les indications bibliographiques anciennes limitent

classiquement sa présence à la Combe de Savoie : "de Chignin à Montmélian".

Les prospections systématiques réalisées ces dernières années dans les zones humides ont permis de compléter les données récentes en Combe de Savoie (Sainte-Hélène-du-Lac, Les Mollettes, Chateaufort...) ; de découvrir plusieurs stations dans le Petit Bugey (Traize, Grésin) et en Haute Maurienne où il atteint 1250 m (Saint-André). Des menaces potentielles importantes pèsent sur les localités de plaine (destruction de son habitat par drainage ou comblement, atterrissement et embroussaillage des marais). Une station est protégée par l'arrêté préfectoral de protection de biotope de la rivière La Bialle dont la gestion est toujours en



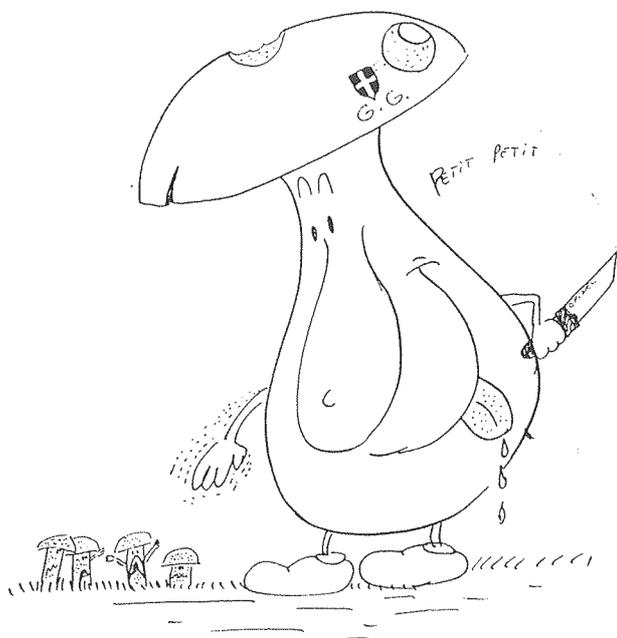
négociation. Une autre localité est incluse dans un site acheté par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie où la gestion mise en place vise à restaurer une prairie humide fauchée et à entretenir des petits milieux aquatiques.



Cirsium monspessulanum (L.) Hill en Savoie
(mailles 5 cgr)

BIBLIOGRAPHIE

- JORDAN D. & CHARPIN A., 1990 & 1992 - *Catalogue floristique de la Haute-Savoie* - Mémoires de la société botanique de Genève - Vol I & II - 565 p.
- LORRET H. & BARRANDON A., 1876 - *Flore de Montpellier* - Éd. C. Coulet, Paris - Vol I & II - 918 p.
- PERRIER DE LA BATHIE E., 1917 & 1928 - *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie* - Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie - Vol I & II - 848 p.



LACTAIRES AU VINAIGRE

*Pour cette recette du Comté de Nice,
Prendre, afin que cela réussisse,
Des lactaires, dits sanguins, ou bien de ce type.
En Savoie : Salmonicolor - Deterrimus ?
Petits de préférence, presque minusc.*

*Essuyer, nettoyer à sec, couper le stipe.
Dans une poêle ou cocotte les placer, saler.
A feu vif, faire sortir l'eau, c'est à dire suer.
Lorsqu'elle a été rendue et puis absorbée,
Ail en gousse, thym en branche, laurier, poivre, sel.
L'assaisonnement est affaire personnelle.
Verser de l'huile, du vinaigre blanc, remuer,
Rapport quatre pour un, plus ou moins, suivant les goûts.*

*Laisser mijoter, il ne faut pas que cela bout.
Une à deux heures, relativement lentement,
Surveiller un peu, remuer de temps en temps.
Laisser refroidir. Placer les dans des bocaux,
Patience, la dégustation est pour bientôt.*

Gérard Quiques



A PROPOS ... DE LA CHANTERELLE.

Cantharellus cibarius (Fr.:Fr.)Fr.

par André Anselme-Martin.

Pourquoi un article sur la chanterelle ? me direz-vous. Parce que je suis tombé par hasard sur l'étymologie du mot dans le dictionnaire ; et que j'ai toujours été surpris par le nombre de variétés plus ou moins bien décrites dans les livres.

Le mot chanterelle vient du verbe chanter ! mais alors, il ne s'agit pas du champignon, mais de la corde du violon qui a le son le plus aigu. D'où l'expression "appuyer sur la chanterelle" : insister sur le point délicat, important. A ne pas confondre avec "appuyer sur le champignon" !... .

Le nom latin de genre, *Cantharellus*, veut dire petite coupe. Quant au nom latin d'espèce, *cibarius*, il vient du verbe cibare : nourrir. D'où le sens de comestible.

Doit-on décrire la chanterelle type ? Précisons en seulement quelques points, qui nous permettront de mieux la comparer avec ses variétés.

- ♦ Couleur : entièrement jaune d'oeuf ou jaune orangé.
- ♦ Chapeau : glabre convexe puis plan à un peu déprimé en coupe.
- ♦ Hyménium : à plis épais, fourchus, interveinés.
- ♦ Odeur : fruitée (mirabelle ou abricot)
- ♦ Habitat : feuillus ou conifères. Mycorrhizique.

On voit peu de chanterelles aux séances de détermination. Personnellement, je me souviens avoir vu la variété *amethysteus* et sans doute *neglectus*. Et je pense connaître la forme *pallida*. Quant aux autres, il nous reste à les rechercher :

- ♦ Var amarescens Piane : à chair amère (crue). Des épicéas de montagne.
- ♦ Var améthystéus Quélet : à mèches violettes sur le chapeau. Hyménium pâle ? Elle semble liée à des écorces ou débris ligneux, donc saprophyte (1).
- ♦ Var bicolor Maire : blanchâtre. Seul l'hyménium étant jaunâtre ou jaune d'oeuf. Sous bouleaux ?
- ♦ Var albidus Maire : à hyménium blanchâtre. Sous feuillus.
- ♦ Var neglectus Souché : blanchâtre à jaunâtre, lavée de verdâtre pâle. A taches plus foncées. Hyménium : grisâtre violacé. Terrains acides, dans les ronces (2).
- ♦ Forme pallida R.Sch. : la plus robuste. En totalité blanchâtre. Hêtraies.
- ♦ Var salmoneus Corbière : chapeau rosé. Hyménium et stipe orangé-incarnat.
- ♦ Var umbrinus (Heim) Corner : sous les cèdres.
- ♦ Var alborufescens Malençon : très pâle, tachée de rouille. Méridionale.

Et cette liste est sans aucun doute incomplète. Alors, lorsque vous trouverez des chanterelles, vérifiez si vous n'avez pas affaire à l'une de ces variétés, avant de les mettre à la casserole.

Et sur le terrain, notez plus particulièrement les plantes qui les accompagnent et les arbres auxquels elles semblent liées.

Les champignons les plus connus sont parfois ceux qui nous réservent les plus belles surprises.

Bibliographie :

(1) H. ROMAGNESI : petit atlas des champignons 178 B

(2) S. MICHELLAND : bulletin F.M.D.S. 118-32

* autres livres consultés :

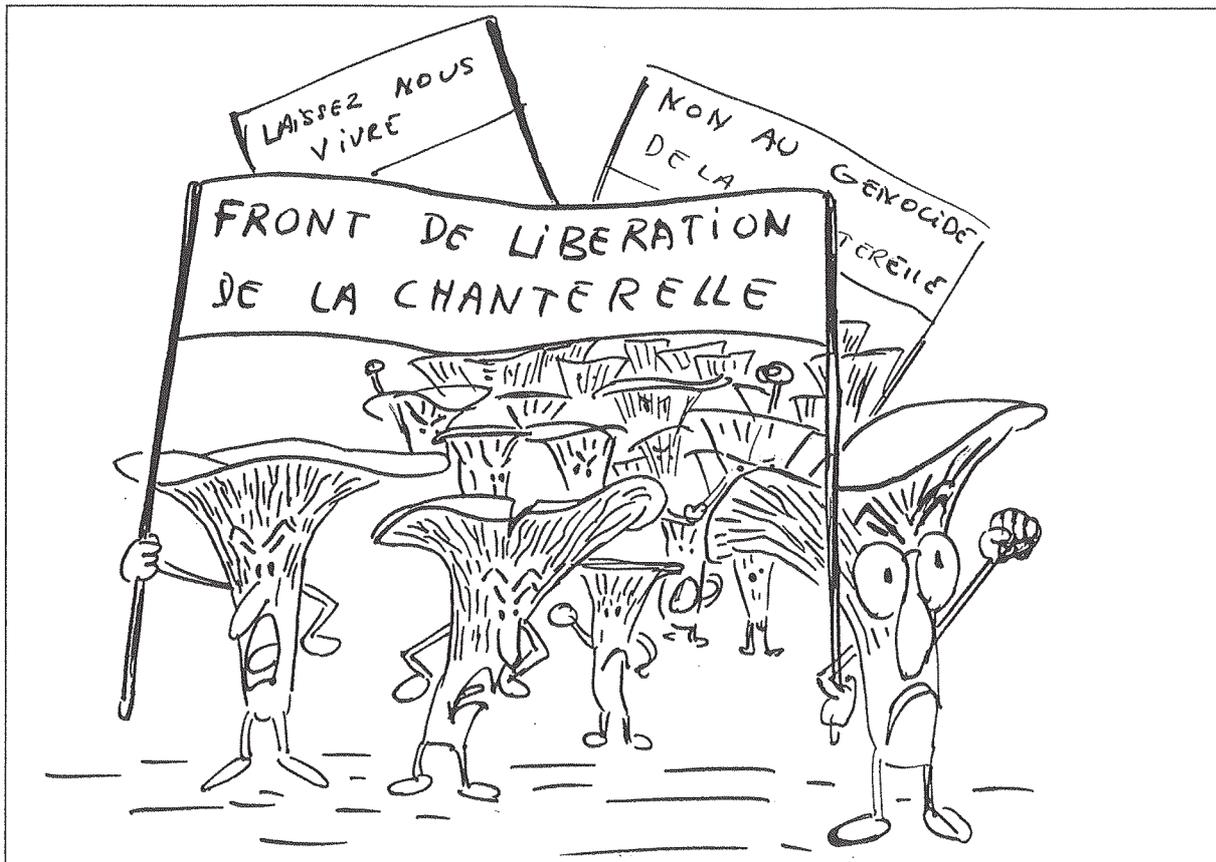
R. COURTECUISSÉ : champignons de France et d'Europe

M. BON : champignons d'Europe Occidentale

R. KÜHNER ET H. ROMAGNESI : flore analytique des champignons supérieurs

A. MARCHAND : champignons du nord et du Midi T1 - 81





LES SCOLAIRES FONT DE LA MYCOLOGIE

par Patrice Prunier

Cet accueil faisait suite à notre exposition annuelle qui se déroulait cette année à la Motte-Servolex. Il s'inscrivait également en continuité de celui réalisé une semaine auparavant à Aillon-le-jeune et destiné aux enfants des écoles des Bauges (consécutivement à la session mycologique Dauphiné-Savoie). Bien que quelques spécimens fussent un peu déshydratés, l'éventail des espèces était encore suffisamment grand (environ 400 taxons) pour mener une action pédagogique auprès des 850 jeunes écoliers.

Pour chaque groupe, la visite a débuté par un bref exposé général (biologie, reproduction et systématique) sur les champignons. Une allocution bien nécessaire puisque pour beaucoup la classification repose sur des critères de comestibilité : il y a les "bons" et les "pas bons". Elle s'est poursuivie logiquement par la présentation des principaux types de champignon exposés. Événement majeur, durant lequel quelques critères de reconnaissance faisant appel au toucher, à

l'odorat ont été indiqués. Ces indices ont immédiatement été testés par quelques uns qui se sont précipités sur certaines assiettes pour exercer leur "flair" ; noble récompense pour les organisateurs que de participer également à l'éveil des sens des plus jeunes. Enfin, la rencontre a pris fin avec la présentation de quelques fruits sauvages de saison, également peu connus par la jeunesse, qui restent selon nous plus dangereux en raison de leurs couleurs éclatantes.

Probablement trop brève pour les intéressés et trop longue pour les indifférents, cette journée aura offert, à ces enfants de 5 à 10 ans, un premier aperçu du monde des champignons. Indépendamment de son aspect récréatif, elle s'inscrit dans un véritable travail scolaire avec préparation préalable puis mise en commun des observations.

Pour la société, c'est une double satisfaction d'assurer une telle rencontre qui participe à l'information des plus jeunes et valorise les efforts consentis par ses membres à la préparation de l'exposition.



LES TRICHOLOMES GRIS

ESSAI D'ETUDE COMPARATIVE

par Maurice Durand

A écouter des détermineurs discuter autour d'un sporophore (champignon) il me paraît évident que chacun a gardé en mémoire uniquement les critères univoques et pertinents permettant de donner un binôme au spécimen qu'il tient entre les mains.

Lorsqu'un " petit gris " arrive sur la table de détermination chacun d'entre nous n'a aucune peine à le ranger dans le genre des tricholomes, et cela est déjà un pas important dans la systématique.

Maintenant le travail va se compliquer et la plupart d'entre nous va essayer de donner le nom d'espèce sans l'avoir bien cerné dans une section, sous-section et stirpe. Cette méthode est souvent efficace, mais parfois elle peut

nous entraîner à faire des erreurs très importantes. Pour argumenter mes remarques, je vais vous conter une détermination lors d'un congrès de mycologie. Quelques mycologues de notre fédération discutaient autour d'un tricholome ; chacun s'évertuait à donner un nom d'espèce et je vous assure que le pauvre s'était vu infligé un nombre important de qualificatifs latinisés. Bien sûr, j'avais participé à cette tentative hasardeuse et peu efficace; soudain le silence se fit lorsque notre ami Jean-Louis Cheype intervint "Ce tricholome de par sa couleur et sa cuticule est dans la section *Terreina*; avec cette cuticule fibrillo-vergetée et cette odeur écoeurante il fait partie de la sous-section *Virgatula*". Il m'impressionna encore plus lorsqu'il cita dans l'ordre de la flore de Marcel Bon tous les taxons de ce groupe en ne donnant que les quelques caractères de différenciation à l'intérieur du groupe.

Ce jour là, j'ai reçu ma première leçon de méthodologie dans la systématique.

Je reconnais que trop souvent ma paresse me fait encore faire des erreurs importantes, mais parfois je m'exerce à faire des tableaux comparatifs comme celui que je vous présente ici. Il n'a que la prétention d'être un aide mémoire incomplet et compilé en grande partie avec la documentation de nos références en

Tricholomes que sont les ouvrages de Mr Bon Marcel. Chacun de nous pourra compléter ces tableaux à sa guise lors de ses expériences de détermination. Actuellement, je conserve trois formes non encore décrites dans la sous-section *terreina*, je pense que des tests d'interfertilité nous permettraient de débrouiller les mystères de ces deux stirpes *Scalpturatum* et *Terreum*.

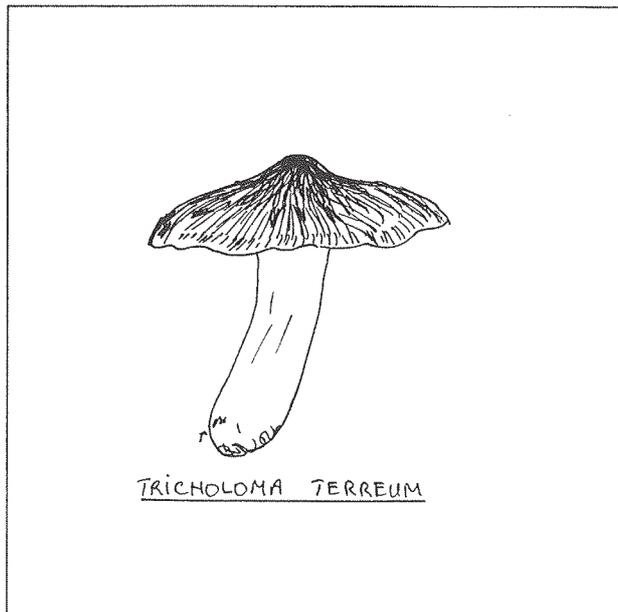
Je pense qu'il est utile de rappeler la chronologie des

découpages dans cette étude systématique :

1. Genre.
2. Sous-genre.
3. Section.
4. Sous-section.
5. Stirpe.

Bibliographie:

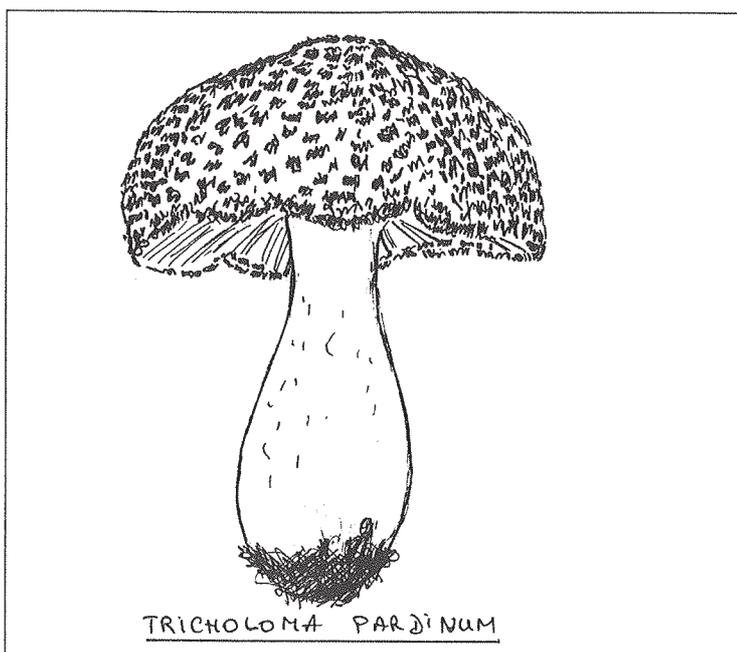
- BON M. Les tricholomes de France et d'Europe occidentale. Lechevalier 1984.
BON M. Flore mycologique d'Europe tome 2 : les tricholomes DM Hors série N°2. 1991.
COURTECUISSSE R. & DUHEM B. Guide des champignons de France et d'Europe. Delachaux & Niestlé. 1994.
MARCHAND A. Champignons du nord et du midi. Diffusion Hachette. Tome 9 1986.
Bull. S.M.D.F N° 90 1974.
Bull. D.M. N° 92 1994.



PARLONS DE COMESTIBILITE ET DE TOXICITE

Il me paraît prudent et sage de ne consommer que les champignons de la sous-section *Terreina* et de rejeter les autres en faisant particulièrement attention au *T. pardinum* (et tout son sous-genre) qui est très courant chez nous et au *T. josserandi* qui, plus rare, peut se trouver en compagnie du délicieux *T. portentosum**, (mais son odeur d'iode nous évitera toute confusion). Les intoxications avec *T. pardinum* et sa var. *filamentosum* comme avec le *T. josserandi* provoquent des gastro-entérites +/- sévères et très douloureuses.

* Le *T. portentosum* ne fait pas partie de cette étude, il appartient à la section *Tricholoma*.



GRATIN DE COURGETTES AUX PETITS GRIS

INGREDIENTS

500 gr de tricholomes terreux ou mieux de t. prétentieux.
300 gr de courgettes
30 gr de farine.
50 gr de beurre.
50 gr de saindoux.
2 verres de coulis de tomate.
1,5 verre de bouillon de boeuf.
2 cuil. de fenouil haché.
2 cuil. de persil haché.
2 cuil. à dessert de chapelure.
2 oignons.
2 gousses d'ail.
3 cuil. de crème fraîche.
1 pincée de cumin en poudre
1 poignée de gruyère râpé.

Faire revenir 1 oignon et 1 gousse d'ail hachés, dans 25 gr de beurre et 25 gr de saindoux.
Ajouter les champignons. Assaisonner. Cuire 5 mn à feu vif, puis 40 mn à feu doux.

Ajouter la courgette pelée, et coupée en rondelles aux champignons.

Saupoudrer de persil et fenouil, assaisonner.

Couvrir de chapelure.

Parallèlement, faire revenir dans le restant de beurre et de saindoux l'oignon émincé et l'ail haché. Saupoudrer de farine et tourner jusqu'à obtenir un roux blond.

Ajouter le bouillon et le coulis de tomate.

Lier en remuant. Ajouter fenouil et cumin. Assaisonner. Mélanger et napper le plat de champignons.

Achever la cuisson à couvert, 40 mn à four moyen.

A la fin de la cuisson, ajouter crème et gruyère.

Remettre au four pour faire gratiner.

Servir chaud.

Vin conseillé : Marestel ou roussette

- Sous genre **TRICHOLOMA** : boucles entre les éléments de l'épicutis nulles ou très rares.
- ▶ Section **TERREA** :
 - ▶ revêtement +/- squamuleux laineux, gris noirâtre bistré brunâtre sale, boucles nulles sauf parfois aux basides.
 - ▶ Sous section **TERREINA** :
 - ▶ saveur douce ou agréable (espèce comestible) odeur fongique ou aromatique, agréable, farineuse (sinon le subcutis est +/- pseudoparenchymateux) basides parfois bouclées.

▶ Stirpe **SCALPTURATUM** : Odeur et saveur de farine pure, lames et chair jaunissantes, au moins dans la vieillesse.

	SCALPTURATUM	ARGYRACEUM	INOCYBEOIDES	CINGULATUM	RAMENTACEUM	PSEUDOTRISTE
CHAPEAU	aplatis à creux		conique		conique	
CHAIR	gris souris foncé		saveur +/- désagréable de concombre			
CUTICULE	fortement pelucheuse	marge argenté pâle	blanchâtre		gris pâle	gris beige +/- assombri de gris ardoisé
LAMES	squames circulaires gris sur fond pâle jaunissantes sur la vieillesse		peu jaunissantes		peu serrées, et peu jaunissantes	blanc crème
PIED	léger collier cortinal de couleur bistre noir			zone annulaire +/- cotonneuse, comme une bague	anneau cortiniforme, armilloïde	élancé, zone annulaire pelucheuse
HABITAT		taillis ou fourrés	feuillus sableux	salicicole	feuillus	fourrés dunaires +/- hygrophiles

▶ Stirpe **TERREUM** : odeur et saveur pas ou peu farineuses, Cuticule fibrilleux laineux +/- ébouriffé.

	TERREUM	MYOMYCES	GAUSAPATUM	TRISTE	TRISTE var SCALPTURATODES
CHAPEAU	gris peigné radialement				idem à scalpturatum
CUTICULE	sombre noirâtre, petites squames	laineux ébouriffé			
LAMES	serrées, blanchâtre à crème ocre pâle	larges, peu serrées, inégales, rosâtres avec l'âge, blanc grisâtre reflet +/- glauque		grisâtres	
PIED	Petites méchules			lavé de gris brunâtre ardoisé	lavé de gris brunâtre ardoisé
HABITAT	conifères pinèdes gramineuses calcaïcoles			feuillus +/- hygrophiles	rudéral

▶ Stirpe **ATROSQUAMOSUM** : odeur peu farineuse mais poivrée à aromatique, +/- rosissant avec des nuances brunâtres.

	ATROSQUAMOSUM	SQUARRULOSUM	ORIRUBENS	BASIRUBENS
CHAPEAU	gris sombre		brun, + clair vers la marge	marge à peine plus pâle
CHAIR	formol = rose; Odeur de poivre		od. farineux-fruité, de seringat. Formol = rosé	od. farino-spermatique à fruité-écoeurante
CUTICULE	fibrilles agglomérées au bord, squamuleux			
LAMES	arête pointillée de noir	arête pointillée de noir		
PIED	clavé subbulbeux, fibrilleux	très squamuleux	base bleu vert jaunâtre	rose éosine à la base

➤ Sous section **VIRGATINA** : saveur âcre amère ou écoeurante, chapeau souvent conique, revêtement +/- vergeté.

	AESTUANS	LILACINO-CINEREUM	SCIODES	VINACEOGRISEUM	HORDUM	BRESADOLIANUM	JOSSERANDII toxique	VIRGATUM
CHAPEAU	jaune	gris olivâtre	fibrillo-strié rosé-lilacin, mame/onné	gris sépia	gris beige bronzé reflets métalliques	squames circulaires sombres sur fond argenté à roussâtre	gris bleuté fuligineux	conique
CHAIR	âcre amère	od. farineuse	rougâtre sale				od. particulière farineuse	plus âcre qu'amère od. raphanoïde
CUTICULE				tomento-soyeux-floconneux	vergetée puis desquamée		pas de squamules	gris argenté
LAMES			reflet rosâtre, arête noirâtre	arête rougeâtre-vineux	espacées, ventrues	gris, larges, arête irrégulière, noirâtre	blanc crème glauque	gris jaunâtre de corne
PIED		reflet verdâtre sommet +/- pointillé de noirâtre	rougâtre sale	clavé, sommet argenté +/- floconneux	squamuleux, rosâtre en bas	atténué vers le bas grisâtre, à base squamuleuse	atténué coudé vers la base	subulbeux ou élargé, souvent à base lardue
HABITAT	peSSIères à myrtilles	conifères	feuillus	conifères	feuillus calcicoles		Castaneus Quercus	

● Sous genre **PARDINOCUTIS** : espèces +/- robustes à cuticule squamuleuse ou écailleuse, de texture assez semblable à la section *Terrea* du sous genre *Tricholoma*, mais les différents éléments même au niveau de la cuticule sont souvent reliés par une boucle.

	COOKEIANUM	TIMIDUM	PARDINUM	PARDINUM var FILAMENTOSUM	ALBELLUM
CHAPEAU	brun squamuleux sur fond pâle ou rosâtre	+/- gris argenté, marge fissile beige jaunâtre	écailles concentriques bien contrastées	+ pâle que le type	silhouette élancée, +/- blanchâtre
CHAIR	blanche, rougissante od. farineuse		od. farino-spermatique	idem au type	od. un peu vireusc. TL-4 = lilacin rosâtre
CUTICULE					
LAMES	blanches à rosâtres	larges à reflets rosés douteux, poils marginaux tortueux	assez serrées, glauques. TL-4 = violet lilacin	idem au type	
PIED		blanchâtre à subconcolore	+ ou - ventru ou clavé, brun rosâtre vers la base	idem au type	
HABITAT	dunes fixées	pinèdes calcicoles			feuillus +/- acidophile



LA PHOTOGRAPHIE DES CHAMPIGNONS

par Maurice Durand

Les champignons sont les enfants de la pluie, ils ne faut donc pas hésiter à sortir avec votre appareil photographique par temps de brouillard ou même juste après la pluie.

Choisissez toujours des sujets frais, jeunes, d'autres plus "mûrs" mais toujours avec des couleurs éclatantes et caractéristiques de l'espèce.

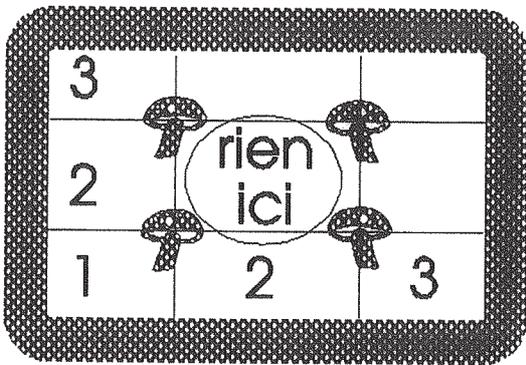
Pour aborder le sujet, j'ai décidé de séparer arbitrairement cette étude en trois rubriques.

La photographie

- ♦ "artistique".
- ♦ "didactique".
- ♦ "d'ambiance".

LA PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

Il faut s'efforcer de ne laisser sur la photo que l'utile, éviter de surcharger l'image. La composition sera faite avec la loi des tiers.



Le fond devra mettre en valeur le sujet principal. Il pourra être neutre ou coloré, mais en aucun cas il ne doit perturber la lecture de l'image.

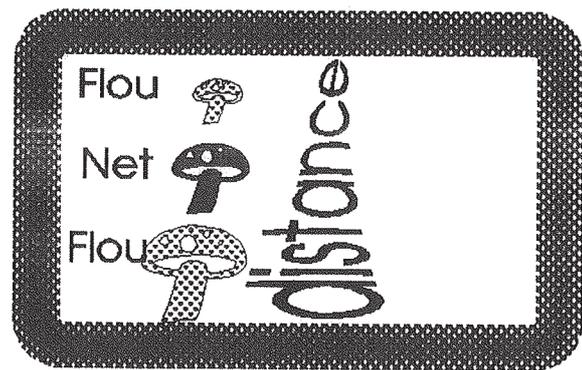
L'éclairage devra mettre en valeur le sujet principal. Il pourra être choisi pour donner du volume (éclairage latéral et arrière) ou alors aplatis (éclairage de face).

La mesure de la lumière sera faite avec le plus grand soin. Je conseille de mesurer la lumière sur le sujet principal et de contrôler avec une charte de gris (carton gris moyen qui permet de mesurer la lumière ambiante). Je conseille de mesurer aussi la lumière sur le fond afin de se rendre compte s'il sortira plus foncé ou plus clair : tout ceci permettra de corriger

l'influence de la luminosité du fond sur la cellule.

Le diaphragme doit être fait avec beaucoup de soin et de réflexion, puisque c'est de lui que dépendra la profondeur de champ (distance qui reste nette à notre regard entre le point le plus proche et le point le plus éloigné de l'objectif).

En photographie artistique, il influencera considérablement l'effet final et il ne faut pas hésiter à actionner le testeur de profondeur de champ ; ou mieux de contrôler sur l'échelle de graduation de l'objectif (si elle existe encore, cela devient rare sur les nouveaux objectifs) et de sortir le mètre pour mesurer les distances à partir du plan film -0- (symbole situé sur le boîtier). Je conseille de faire plusieurs prises de vue en modifiant le diaphragme.



Les couleurs pourront être choisies soit pour leur douceur, soit pour leur éclat, soit pour leurs associations ; il ne faut pas hésiter à composer en associant des éléments ou en essayant de garder une certaine logique écologique.

Le graphisme, par des lignes nettes, des couleurs bien marquées, et des volumes nettement définis, va guider le regard dans les zones désirées.

Le choix de la focale, (objectif) avec une échelle de reproduction identique il permettra de donner plus (focale inférieure à 35 mm) ou moins (focale supérieure à 50 mm) de volume au sujet principal. Il permettra aussi de rapprocher (focale supérieure à 50 mm) ou d'éloigner (focale inférieure à 50 mm) le fond choisi du sujet principal.

⇒

LA PHOTOGRAPHIE DIDACTIQUE

La composition de l'image doit donner au lecteur une idée précise sur la taille, les points à observer, le biotope. Il ne faut pas hésiter à faire un montage avec des champignons coupés et d'autres à des stades différents de leur vie montrant ainsi les critères importants à observer (le pied, la bague, les lamelles, le chapeau, la chair, le biotope) seront mis en évidence. Il faut s'évertuer à montrer le maximum de renseignements utiles : pour cela l'aide d'un livre de mycologie pour retrouver les caractères importants est à ne pas négliger. Par contre, il ne faut pas surcharger l'image inutilement, et que ce soit un fouillis illisible.

L'objectif doit être choisi en fonction de son piqué, il faut le connaître et éviter les diaphragmes qui risquent de créer un "vignelage" (assombrissement de l'image dans les angles).

La profondeur de champ devra montrer nets tous les éléments choisis sur la photo mais pas plus.

LA PHOTOGRAPHIE D'AMBIANCE

C'est certainement le thème le plus difficile de ce dossier ; il s'agit là de mettre sur la photo le maximum de renseignements utiles permettant au lecteur du cliché de pénétrer dans l'image et d'avoir ainsi l'envie de s'y promener. Il faudra aussi mettre le minimum nécessaire pour bien situer le lieu, le temps et l'époque. Il est important de ne pas boucher le fond de la photo mais de donner au spectateur l'envie d'aller encore promener ses yeux au fond du paysage.

La mesure de la lumière est primordiale ; il faut choisir les formes qui devront avoir le maximum de détails et mesurer la lumière sur ces points précis. Il est plus facile de travailler avec des lumières tamisées (brumes ou nuages) que des lumières vives et violentes qui sont difficiles à gérer dans la forêt (mais parfois ce dernier type d'éclairage peut apporter des effets intéressants).

La focale doit être choisie avec le plus grand soin. Le grand angle (inférieur à 35 mm) va donner un effet de profondeur et augmenter l'importance du premier plan ; il va éloigner le sujet principal du fond et des éléments intermédiaires ; son emploi n'est pas toujours aisé dans la forêt.

Le téléobjectif (supérieur à 100 mm) va rapprocher tous les éléments entre eux sur la photo ainsi que la distance par rapport au fond. Avec cette focale il sera plus facile d'isoler le sujet principal (surtout si l'on ouvre le diaphragme à une valeur inférieure à 5,6) et ainsi d'épurer la photo.

L'objectif standard (50 mm) reste encore un des meilleurs choix dans la plupart des cas, surtout avec un diaphragme minimum de 1,2 - 1,5 - 1,8 ou 2 (très nettement supérieur aux zooms standards avec un diaphragme de 3,3 à 5,6) qui permettra de travailler en faible lumière ou d'avoir une profondeur de champ très réduite. La qualité de l'optique de ces objectifs standard est souvent très bonne tout en restant dans des fourchettes de prix assez modestes.

CONCLUSION

En aucun cas cette documentation n'a la prétention de faire le tour du sujet, il faudrait pour cela plusieurs volumes, mais je suis convaincu que le photographe qui se pose les questions suivantes avant le "déclat" prendra des automatismes bien utiles en photographie :

- ◆ Quel effet je veux rendre ?
- ◆ Où dois-je mesurer la lumière ?
- ◆ Quel fond choisir, ou réaliser ?
- ◆ Quelle composition je peux faire ?
- ◆ Quel diaphragme faut-il afficher ?
- ◆ quel est l'objectif qui rendra le mieux l'effet ?
- ◆ quelles sont les couleurs qui vont le mieux s'associer ?



MYCOLOGIE SUR NOS FRONTIERES.

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 15 OCTOBRE 1995

par Jean-François Evroux

Commune : Ayn

Lieu-dit : Col du Banchet

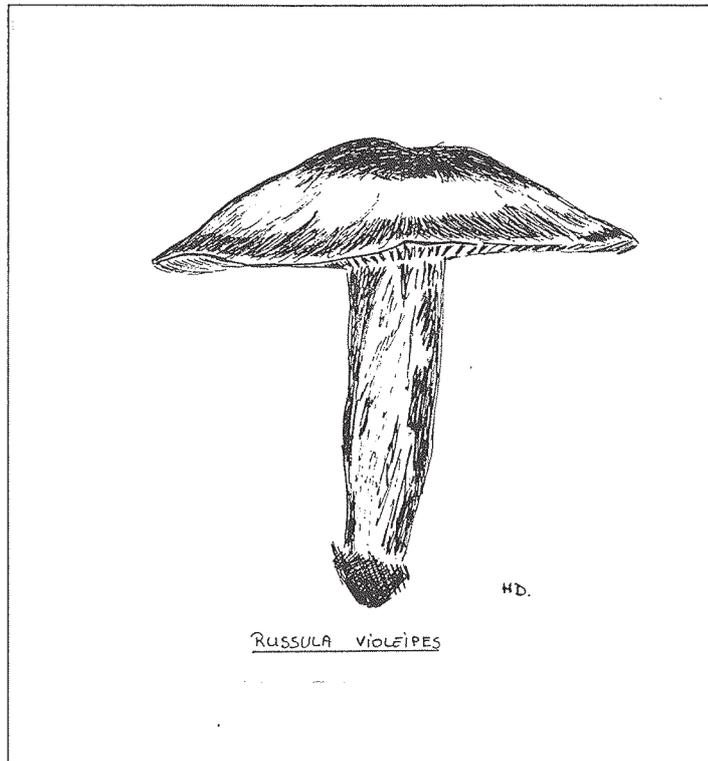
Altitude : 590 m

Coordonnées : Longitude : 3,77 gr - Latitude : 50,63 gr

En santé notre société ! Malgré un temps chaud et sec, une session, des animations scolaires, une exposition... voici à une heure matinale trente randonneurs prêts à partir ce dimanche 15 octobre.

Direction : l'Avant Pays Savoyard et, en premier lieu, le paisible hameau du "Gué des Planches" situé sur la commune de La Bridoire. Là, nous visitons une cave mal aérée habitée par une charmante mais tenace mэрule *Merulius tremellatus* qui fructifie (sacrilège !) sur des casiers à bouteilles. Les légitimes propriétaires du bâtiment, inquiets, accusent entre autres, les gouvernements et leurs multiples lois et décrets visant à protéger cette locataire indélicate ! Ne voulant pas nous engager dans un débat difficile et touffu, nous continuons notre route vers le col du Banchet, petit passage discret coupant un chaînon terminal du massif du Jura. Dès lors, toute notre randonnée va se dérouler le long de la très vieille et glorieuse frontière qui sépara, en temps lointains, la France et la Savoie. Le tranquille sentier de grande randonnée, calqué sur cet antique tracé ne révèle quasiment rien des passions et troubles qu'a pu générer le voisinage de ces deux états puissants et dominateurs si ce n'est, au détour d'une châtaigneraie, un bastion ruiné et démantelé (château de Montbel). Quoiqu'il en soit, le sol demeure et les contrebandiers et soldats d'hier comme les mycophiles d'aujourd'hui foulent un terrain jurassique souvent recouvert d'alluvions glaciaires. Cette zone présente également un aspect thermophile dans son versant ouest qui, conjugué au climat chaud et sec de ce début d'automne, n'augure pas pour notre petite troupe une cueillette fastueuse. Mais ce pessimisme de début de sortie ne dure pas car bientôt apparaissent de nombreuses variétés

ayant résisté au manque d'humidité (relatif au demeurant). Nous arriverons même, en fin de journée, à la détermination de près de 120 espèces dont quelques unes très intéressantes et propres à satisfaire les plus érudits de nos compagnons. C'est ainsi, que Maurice nous fera découvrir un beau tricholome qui attend encore une description scientifique, précise et officielle.



Il en va de l'étude des Champignons comme des frontières que l'on a pu, à un moment de notre histoire, croire intangibles. Elle se modifie, évolue, voire se corrige et reste en tout cas et pour une bonne part à écrire. Et moi, en cette fin de journée, je regarde ce tricholome et sur cette vieille terre chargée de souvenirs, je m'interroge : "l'avenir serait-il aux mycologues ?"

◆

- AGARICUS SILVICOLA (Vitt.) Sacc.
 AMANITA CITRINA (Sch.) Pers.
 AMANITA MUSCARIA (Kalchbr.) Vesely AUREOLA
 AMANITA PHALLOIDES (Vail.:Fr.)Fr.
 AMANITA PORPHYRIA (A.-S.:Fr.) Mlady
 AMANITA RUBESCENS Gill. ANNULOSULPHUREA
 ARMILLARIA BULBOSA (Barl.) Romagn.
 ARMILLARIA MELLEA (Vahl:Fr.) Kummer
 CANTHARELLUS AMETHYSTEUS (Qué.) Sacc.
 CANTHARELLUS CIBARIUS (Fr.:Fr.) Fr.
 CLAVULINA CINEREA (Bull.:Fr.) Schroet.
 CLAVULINA CRISTATA (Holmsk.:Fr.) Schroet.
 CLITOCYBE GEOTROPA (Bull.:Fr.) Qué.
 CLITOCYBE NEBULARIS (Batsch:Fr.) Kummer
 COLLYBIA DISTORTA (Fr.) Qué.
 COLLYBIA FUSIPES (Bull.:Fr.) Quélet
 COPRINUS COMATUS (Müll.:Fr.) Pers.
 COPRINUS PLICATILIS (Curt.:Fr.) Fr.
 CORTINARIUS ANTHRACINUS (Fr.) Fr.
 CORTINARIUS BRUNNEUS (Pers.:Fr.) Fr.
 CORTINARIUS CAMPHORATUS (Fr.:Fr.) Fr.
 CORTINARIUS CUMATILIS Fr.
 CORTINARIUS DELIBUTUS Fr.
 CORTINARIUS HINNULEUS Fr.
 CORTINARIUS INFRACTUS (Pers.:Fr.) Fr.
 CORTINARIUS PRAESTANS (Cord.) Gill.
 CORTINARIUS VIOLACEUS (L.:Fr.) Fr.
 CRATERELLUS CORNUCOPIOIDES (L.:Fr.) Pers.
 CYSTODERMA AMIANTHINUM (Losing) Smith & Sing.
 RUGOSORETICULATUM
 CYSTODERMA AMIANTHINUM (Scop.) Fayod
 CYSTOLEPIOTA ASPERA (Pers.) Bon
 ENTOLOMA EUCHROUM (Pers.:Fr.) Donk
 ENTOLOMA NIDOROSUM (Fr.) Quélet
 GALERINA MARGINATA (Batsch) Kühn.
 GRIFOLA FRONDOSA (Dicks.:Fr.) S.F. Gray
 HEBELOMA CRUSTULINIFORME (Bull.) Qué.
 HELVELLA SULCATA Afz.:Fr.
 HETEROBASIDION ANNOSUM (Fr.:Fr.) Bref.
 HYDNUM RUFESCENS J.C.Schaeff.:Fr.
 HYGROPHOPOPSIS AURANTIACA (Wulf.:Fr.) Maire
 HYGROPHORUS AGATHOSMUS ined. ALBA
 HYGROPHORUS NEMOREUS (Pers.:Fr.) Fr.
 HYGROPHORUS PUSTULATUS (Pers.:Fr.) Fr.
 HYPHOLOMA FASCICULARE (Huds.:Fr.) Kumm.
 HYPHOLOMA SUBLATERITIUM (Fr.) Qué.
 INOCYBE CALAMISTRATA (Fr.:Fr.) Gill.
 INOCYBE CORYDALINA Qué.
 INOCYBE EUTHELES (Berk. & Br.) Qué.
 INOCYBE FRAUDANS (Britz.) Sacc.
 LACCARIA AMETHYSTEA (Bull.) Murr.
 LACCARIA LACCATA (Scop.:Fr.) Berk. & Br.
 LACTARIUS AURANTIACUS (Vahl:Fr.) S.F. Gray
 LACTARIUS AURANTIOFULVUS Blum ex Bon
 LACTARIUS CAMPHORATUS (Bull.:Fr.) Fr.
 LACTARIUS CHRYSORRHEUS Fr.
 LACTARIUS DETERRIMUS Gröger
 LACTARIUS PICINUS Fr.
 LACTARIUS PLUMBEUS (Bull.:Fr.) S.-F. Gray
 LACTARIUS PYROGALUS (Bull.:Fr.) Fr.
 LACTARIUS QUIETUS (Fr.:Fr.) Fr.
 LACTARIUS SALMONICOLOR Heim & Leclair
 LACTARIUS SEMISANGUIFLUUS Heim & Leclair
 LACTARIUS TORMINOSUS (J.C.Schaeff.:Fr.) Pers.
 LACTARIUS UVIDUS (Fr.:Fr.) Fr.
 LECCINUM AURANTIACUM (Bull.) S.F. Gray
 LECCINUM MOLLE (Bon) Bon
 LECCINUM SCABRUM (Bull.:Fr.) S.F. Gray
 LENTINELLUS COCHLEATUS K.-M. INOLENS
 LEPIOTA CLYPEOLARIA (Bull.:Fr.) Kumm.
 LEPIOTA CRISTATA (Bolt.:Fr.) Kumm.
 LEPIOTA VENTRIOSOSPORA Reid
 LIMACELLA GUTTATA (Hoffm.:Fr.) K. & M.
 LYCOPERDON ECHINATUM Pers.:Pers.
 LYCOPERDON PERLATUM Pers.:Pers.
 MACROLEPIOTA GRACILENTA (Kromb)Mos. ex Wasser
 MARASMIELLUS RAMEALIS (Bull.:Fr.) Sing.
 MARASMIUS COHAERENS (Pers.:Fr.) Cooke & Quélet
 MEGACOLLYBIA PLATYPHYLLA (Pers.:Fr.) Kotl. & Pouzar
 MYCENA POLYGRAMMA (Bull.:Fr.) S.F. Gray
 MYCENA ROSEA (Bull.) Gill.
 PANELLUS STYPTICUS (Bull.:Fr.) Karst.
 PAXILLUS FILAMENTOSUS (Scop.) Fr.
 PLUTEUS CERVINUS (Schafr) Kumm.
 POSTIA CAESIA (Sch.: Fr) P.Karst.
 PSEUDOCLITOCYBE CYATHIFORMIS (Bull.:Fr.) Sing.
 RUSSULA ADUSTA Fr.
 RUSSULA CAVIPES Britz.
 RUSSULA CHLOROIDES (Krombh.) Bres.
 RUSSULA CYANOXANTHA (J.C.Schaeff.) Fr.
 RUSSULA FARINIPES Romell in Britz
 RUSSULA FELLEA (Fr.:Fr.) Fr.
 RUSSULA NIGRICANS Fr.
 RUSSULA QUELETII Fr.in Quélet
 RUSSULA SORORIA (Fr.) Romell.
 RUSSULA VIOLACEA Quélet
 RUSSULA VIOLEIPES Quélet
 STROPHARIA CAERULEA Kreis.
 TRAMETES VERSICOLOR (L.:Fr.) Lloyd
 TRICHOLOMA FULVUM (Bull.:Fr.) Sacc.
 TRICHOLOMA PORTENTOSUM (Fr.:Fr.) Qué.
 TRICHOLOMA PSEUDOALBUM Bon
 TRICHOLOMA SAPONACEUM (Cooke) Rea
 SQUAMOSUM
 TRICHOLOMA SAPONACEUM (Fr.:Fr.) Kumm.
 XEROCOMUS BADIUS (Fr.:Fr.) Gilb.
 XEROCOMUS LANATUS (Rotsk.) Sing.
 XEROCOMUS PRUINATUS (Fr.in Fr.Hök.) Qué.
 XEROCOMUS SUBTOMENTOSUS (L.:Fr.) Qué.

DANS LES MEANDRES D'UNE RUSSULE AU PIED VIOLET

Russula violeipes Quélet

par Maurice Durand

Dès les premiers pas sur le sentier de grande randonnée nous nous sommes interrogés devant une russule dont les nuances bleutées sont très marquées, la cuticule finement veloutée sur la périphérie, les lames colorées crème ocracé pâle (II, III). Le stipe (pied) est +/- lavé de violacé, et la chair douce. Tous ces caractères macroscopiques m'ont vite aiguillé vers les sous-sections *Virescentinae*, *Amoeninae* ou *Griseinae* ; ces sous-sections sont "systématiquement" regroupées dans la section des *Heterophyllae*. C'est en effet dans cette section que je retrouve souvent les taxons à cuticule contenant des pigments lilacin bleuté. La saveur douce confirme cette première approche.

J'avais pu déterminer non loin de ce secteur la *Russula parazurea* et la *Russule grisea*. Je croyais détenir la première de ces deux, mais nous avons trouvé des spécimens avec le pied bien marqué de violet. Et là, ce diagnostic trop rapide se révéla erroné. Malgré la sécheresse nous retrouvons régulièrement cette espèce à des stades +/- évolués. Nous nous retrouvons rapidement devant une collection complète de ce spécimen. J'observais alors le pied rétréci à la base, caractère qui ma permis de déterminer plusieurs fois la forme *citrina* de la *R. violeipes*. Il restait alors à contrôler sur les deux livres de terrain indispensables, "champignons d'Europe occidentale" de M. BON, éd. Arthaud et le "guide des champignons de France et d'Europe de R. Courtecuisse & B. Duhem éd. Delachaux et Niestlé. Là, chacun essaie de rechercher le ou les caractères de différenciation des quelques espèces dans cette sous-section. Sur le terrain les caractères microscopiques et les réactions chimiques ne sont pas faciles à contrôler. Il reste cependant l'odeur, un des caractères favoris chez la plupart des mycophiles que nous sommes. Pour la *R. violeipes* à laquelle je pense maintenant, cette odeur doit être celle du topinambour. Cela est bien noté sur ces deux remarquables livres ; la plupart d'entre nous n'ont pas connu cette période douloureuse de la dernière guerre où ce tubercule était une nourriture de base de l'alimentation dans nos campagnes. Ce délicieux aliment au goût de coeur d'artichaut est souvent mal connu de nos tables. Mais pour ceux qui le cuisinent de temps à autre, l'odeur de cette Russule est vraiment très proche de celle que mes papilles olfactives ont mémorisée lors de la cuisson de cette Astéracée. Nous étions satisfaits d'avoir pu nommer cette russule qui semble commune dans certaines régions, mais que je trouve rarement dans le bassin chambérien.

De retour à la maison, le premier travail fut de laisser déposer une sporée sur une lame de verre, et le lendemain soir, l'approfondissement commença par une étude des piléocystides. Cela consiste à déposer une infime partie de la cuticule dans une goutte de sulfo-benzaldéhyde et d'observer au microscope la présence ou l'absence de bâtonnets noirâtres dans la préparation (SBA+/-).

Ensuite on contrôle l'acido-résistance des hyphes : dans une goutte de fuschine de Ziehl on dépose une petite partie de l'épicutis pendant 5 à 10 minutes, puis on rince ce fragment dans de l'eau et on l'observe rapidement dans une goutte d'acide chlorhydrique ; si les granulations de certaines hyphes restent rouges nous pouvons en déduire qu'ils contiennent des granulations acido-résistantes.

Puis j'ai tenu à observer les poils du chevelu épicutillaire qui ont la particularité d'être accolés à un "chapelet" de cellules rondes. Cela élimine la confusion avec sa plus proche voisine *R. Amoenicolor*. Les spores qu'il faut observer dans du réactif de Melzer sont réticulées.

Dans un dernier temps une étude des caractères macro-chimiques avec, dans ce cas, une réaction brun chocolat +/- léger au phénol et bleu vert au gayac a permis de confirmer cette détermination.

Bien sûr ce travail peut paraître fastidieux, mais pour ma part je le trouve amusant et souvent plein de surprises.

Le genre *Russula* est assez vaste et la couleur des espèces est souvent capricieuse, ce qui implique une étude complète et systématique de tous les caractères macroscopiques, macro-chimiques et microscopiques.

Par contre, l'observation précise du biotope, de la saveur, de la couleur, de la sporée, et des nuances de couleur du chapeau sont toujours indispensables et permet parfois une détermination correcte.

Bibliographie :

ROMAGNESI H. les russules d'Europe et d'Afrique du Nord ; Bordas 1967

BON M. Clé monographique des russules d'Europe ; Doc. Myco. N° 71-72.

KÜHNER & ROMAGNESI Flore analytique des champignons supérieurs ; Masson 1953.

MARCHAND A. Champignons du Nord et du Midi T5 ; Hachette 1977.



COMPTE RENDU DE LA SESSION MYCOLOGIQUE D'AILLON-LE-JEUNE DU 22-09 AU 24-09 1995

organisée par la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne
sous l'égide de la Fédération Mycologique Dauphiné Savoie

par Maurice Durand

Pour tous les membres de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne, ce fut une fierté et un grand plaisir d'accueillir une session mycologique dans " le cœur de la Savoie " les Bauges.

Le plateau des Bauges comme on a l'habitude de l'appeler dans les vallées qui l'entourent ne peut se pénétrer que par des cols ou par le défilé de Bange qu'emprunte le Chéran. De par son relief caractéristique des Préalpes du Nord, les Bauges, poussées et soulevées à l'ère tertiaire par les Alpes externes où, les strates plissées, et souvent redressées, ont laissé la plupart des sommets d'Urgonien en synclinaux perchés.

La pluviosité souvent importante, mais très variable d'un secteur à un autre donne une grande luxuriance au substrat végétal. Les villages paisibles, entourés de prairies de fauche et de pâturages, forment un havre de paix sous les majestueuses cathédrales que sont le Trelod, le Pecloz et l'Arcalod.

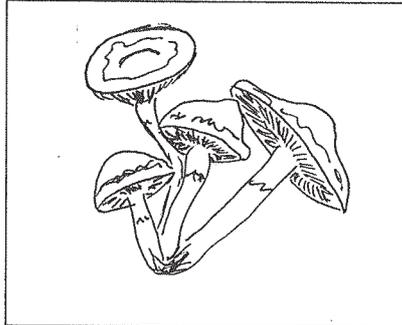
Dans une saison mycologique capricieuse, la période choisie fut favorable et les pluies survenues dans les trois dernières semaines nous permirent de faire une bonne récolte fongique.

La session qui s'est déroulée au centre

d'hébergement des Nivéoles dans la station de ski d'Aillon-le-Jeune semble avoir donné entière satisfaction. Les 12 sorties retenues et présentées par une fiche descriptive du substrat géologique et végétal (exceptée la sortie "Aillon station" faite par des mycologues qui ne pouvant pas se joindre aux sorties ont prospecté le secteur proche) ont complété nos connaissances écologiques grâce à la compétence d'Arthur Lequay et de Michel Decoud. Des fiches d'inscription des binômes, facilement identifiables par une couleur et par le nom de la sortie, ont permis de réaliser un précieux inventaire qui a dépassé nos espérances. Nous pouvons constater que ces fiches pourraient mentionner en option pour les taxons rares les noms de l'auteur de la détermination et de la description.

Il est à noter que les fiches annexes, pour noter les espèces déjà identifiées dans les sorties précédentes, ont permis de compléter très nettement cette liste de taxons.

Le bilan général de cette session est très positif. Nous le devons bien sûr à l'amabilité, à la sympathie et à la bonne humeur de tous les participants, mais surtout à la très grande générosité, et compétence des scientifiques présents : Messieurs Marcel Bon, André Bidaud, Robert Garcin, Gilbert Lannoy, Oscar Rollin et André Tartarat.



DESCRIPTION DU SUBSTRAT GEOLOGIQUE ET VEGETAL

Par Michel Decoud, André Dudoret, Maurice Durand, Arthur Lequay.

PENEY SOUS MAISON FORESTIERE (a)

Altitude : 1120 à 1200m

Latitude : 50,67 gr

Longitude : 4,07 gr

Substrat géologique général

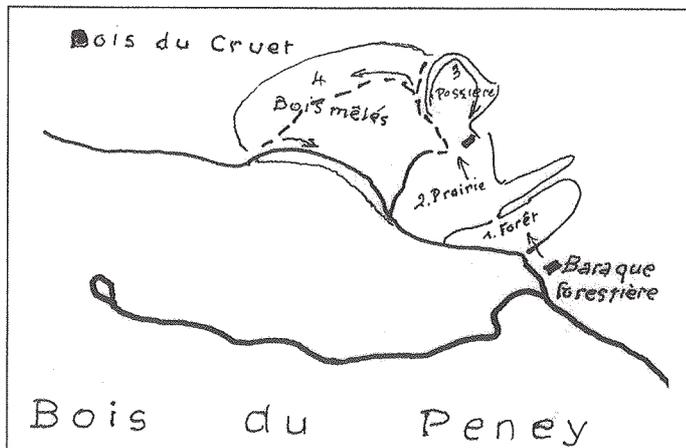
A l'oligocène, avancée de la mer alpine (Golfe des Déserts) après émergence au début de l'ère tertiaire. Le parcours se déroule entièrement sur le sannoisien oligocène 35 Ma. Avec différents faciès, en grande partie sur sidérolitique discontinu.

1° partie : sous la maison forestière.

Forêt de *Abies alba* sur conglomérats calcaires fluvio-lacustres.

2° partie : lisière de la forêt.

Conglomérats sous-jacents avec une couche supérieure argileuse. Zone riche de *Populus tremula*, *Betula*, *Salix*. Petite dépression ; remontée dans les prés pâturés ou fauchés.



3° partie : pessière plantée sur grès de la Doria (marins).

4° partie : forêt mêlée. Dominance de *Picea abies* sur terrain particulièrement acide : sables jaunes à dragées de quartz, argiles rouges (sidérolitique). *Calluna*, *Vaccinium vitis idaea* (airelles) *Lycopodium* etc... Petite zone humide à sphaignes.

5° partie : au retour, voir quelques gros mélèzes (*Larix decidua*).

PENEY PARKING (a)

Altitude : 1170 à 1220m

Latitude : 50,67 gr

Longitude : 4,06 gr

Substrat géologique général

A l'oligocène (ère tertiaire), avancée ouest de la mer alpine après émergence au début du tertiaire.

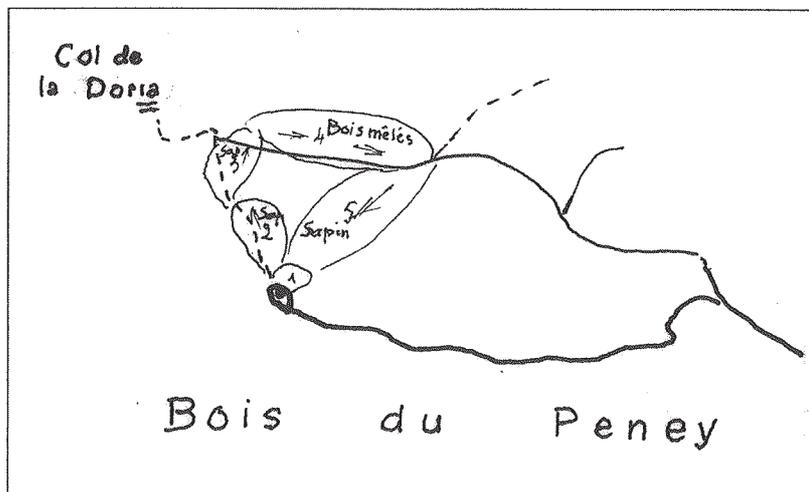
1° partie : au parking, bois mêlés avec prédominance de *Abies alba* sur deux faciès différents. A droite, conglomérats calcaires fluvio-lacustres du sannoisien (tertiaire, oligocène 35 Ma). Tout de suite en descendant le sentier, argiles rouges à silex blonds sénoniens (érosion du crétacé supérieur).

2° partie : forêt : hêtraie sapinière sur sidérolitique, sables jaunes, grès à dragées de quartz.

3° partie : juste avant de tourner à l'est et tout de suite après, hêtraie sur calcaires massifs urgoniens (ère secondaire crétacé inférieur 110 Ma).

4° partie : bois mêlé avec prédominance de *Picea abies* sur sidérolitique. Sables, grès, argiles rouges à dragées de quartz. Urgonien au milieu du sentier.

5° partie : retour au parking, sapinière sur conglomérats fluvio-lacustres d'âge sannoisien. Passages sur argiles.



MARAI DES CREUSATES (b)

Altitude : 1320 à 1350m

Latitude : 50,76 gr

Longitude : 4,10 gr

Substrat géologique général

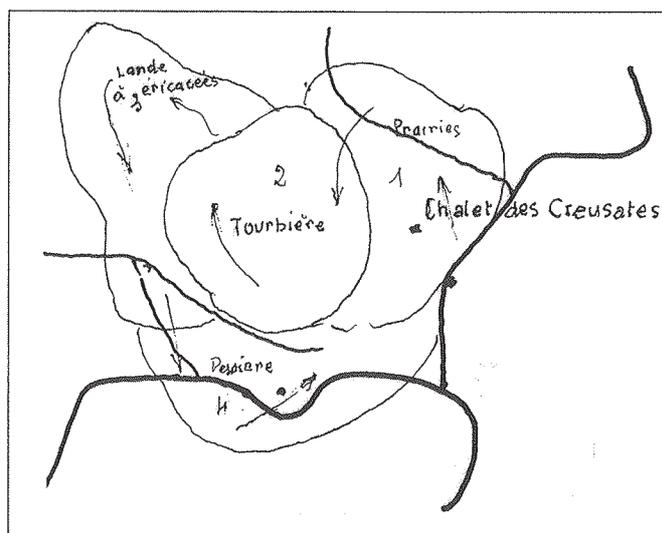
Les glaciers du quaternaire ont creusé dans les marnes hauteriviennes (secondaire : crétacé inférieur, 120 Ma) une dépression qui sera occupée par un lac peu profond. Celui-ci sera progressivement envahi par les sphaignes qui formeront la tourbe. Ce biotope exceptionnel dans les chaînes subalpines à été protégé par un arrêté préfectoral.

1° partie : est de la tourbière, prairies sur calcaires du barrémien inférieur.

2° partie : tourbière.

3° partie : ouest de la tourbière. Lande à éricacées, *Betula pendulina*, *Populus tremula* sur marnes hauteriviennes.

4° partie : sud de la tourbière, forêt, pessière sur barrémien inférieur.



FECLAZ PLATEAU SUD (c)

Altitude : 1150 à 1180m

Latitude : 50,71 gr

Longitude : 4,06 gr

Substrat géologique général

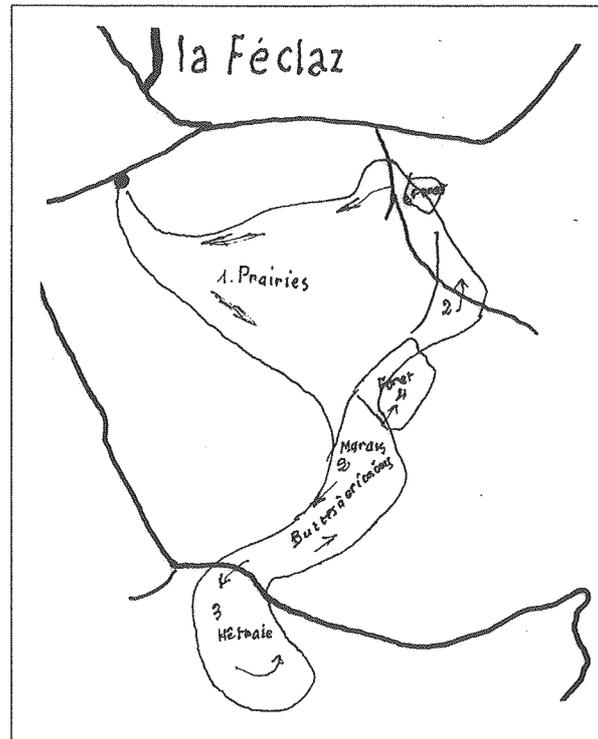
A l'oligocène, avancée ouest de la mer alpine après érosion au début du tertiaire des terrains du crétacé supérieur qui seront érodés.

1° partie : prairie sur grès de la Doria (tertiaire sannoisien 35 Ma).

2° partie : petite zone marécageuse et buttes à éricacées avec *Betula pendula*, *Populus tremula* et *salix sp.* sur sables et grès de Plainpalais.

3° partie : prairies de part et d'autre de la route que l'on traverse sur conglomérats fluvio-lacustres sannoisiens (érosion du crétacé supérieur). Forêt de *Fagus sylvatica* en bordure de route sur les conglomérats, puis rapidement sur les calcaires compacts de l'urgonien de base (ère secondaire crétacé inférieur 110 Ma).

4° partie : au retour traversée de deux petites pessières sur grès de la Doria.



PREPOULAIN (d)

Altitude : 880 à 1000m

Latitude : 50,79 gr

Longitude : 4,14 gr

Substrat géologique général

Calcaires urgoniens massifs de l'ère secondaire, crétacé moyen 100 Ma.

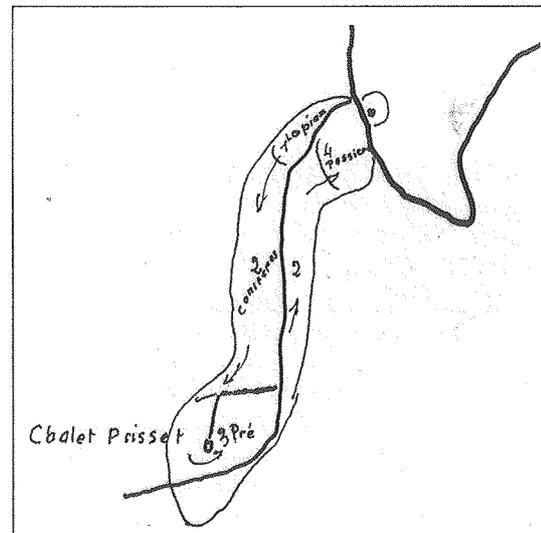
Quelques placages glaciaires du Würm.

1° partie : hêtraie, *Populus tremula*. Quelques rares conifères sur urgonien, lapiaz végétalisé. Sol superficiel acide, *Calluna vulgaris*, *Pteridium aquilinum* (fougère aigle).

2° partie : Conifères *Picea abies*, *Abies alba*, quelques petits placages glaciaires.

3° partie : prairie, bordures forestières *Fagus sylvatica*, *Carpinus betulinus* sur placage glaciaire. Sol acide avec *Calluna vulgaris*.

4° partie : pessière sur glaciaire. Plantation sur d'anciennes prairies.



PLAINPALAIS (e)

Altitude : 1170 à 1240m

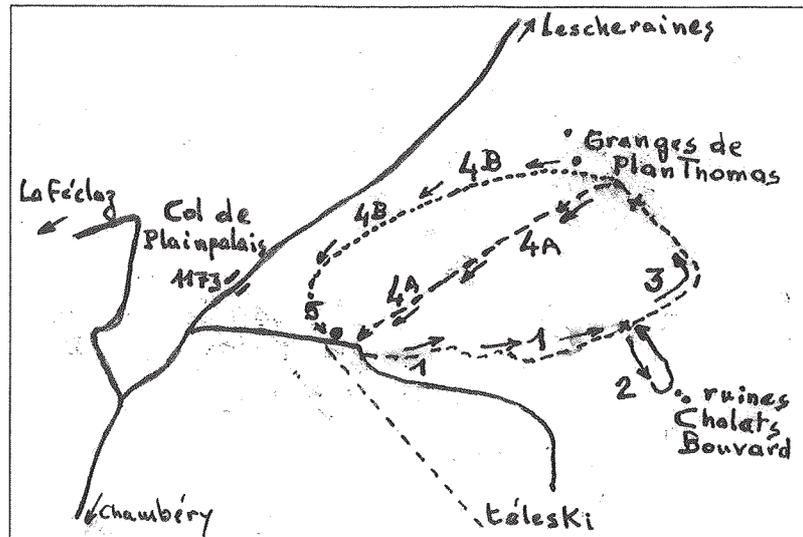
Latitude : 50,72 gr

Longitude : 4,10 gr

Substrat géologique général

Eboulement en masse du Margériaz (dont on peut voir la niche de décollement dans la falaise) recouvrant l'oligocène du "Golfe des Déserts".

Grès des déserts micacés à niveaux marneux : stampien (tertiaire oligocène 30 Ma). Marnes et grès d'aspect molassique laguno-lacustres. Aquitaniens (tertiaire miocène 25 Ma). Toute la sortie se trouve dans la zone de l'éboulement.



1° partie : chemin forestier : hêtraie sapinière, jeunes pessières.

2° partie : jeunes pessières de part et d'autre de la petite clairière (sous les ruines des chalets Bouvard).

3° partie : hêtraie.

4° partie : orée du bois au-dessus des granges de Plan Thomas. Dernière partie du parcours : buttes et dépressions entre lisières et route.

soit 4A : petites plantations d'épicéa, lisières et prairies à hautes herbes;

soit 4B : prairies à hautes herbes ou fauchées.

5° partie : anciennes tourbières et marais (près des maisons).

COL DE LESCHAUX (f)

Altitude : 890 à 950m

Latitude : 50,70 gr

Longitude : 4,22 gr

Substrat géologique général

Le glaciaire du Würm recouvre en grande partie sur le parcours la molasse aquitaniennne marneuse du synclinal de Leschaux (âge tertiaire Miocène 25 Ma).

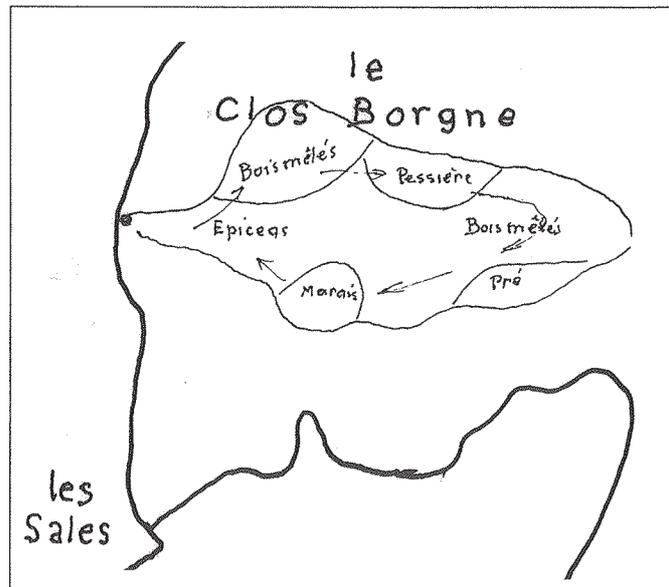
1° partie : forêt de *Picea abies* sur glaciaire.

2° partie : bois mêlés à prédominance de hêtre sur glaciaire.

3° partie : pessière plantée sur glaciaire.

4° partie : bois mêlés et prairie en partie sur molasse aquitaniennne.

5° partie : zone marécageuse sur molasse aquitaniennne.



MARIET (g)

Altitude : 970 à 1000m

Latitude : 50,80 gr

Longitude : 4,14 gr

Substrat géologique général

Calcaires urgoniens massifs, ère secondaire, créacé moyen 100 Ma.

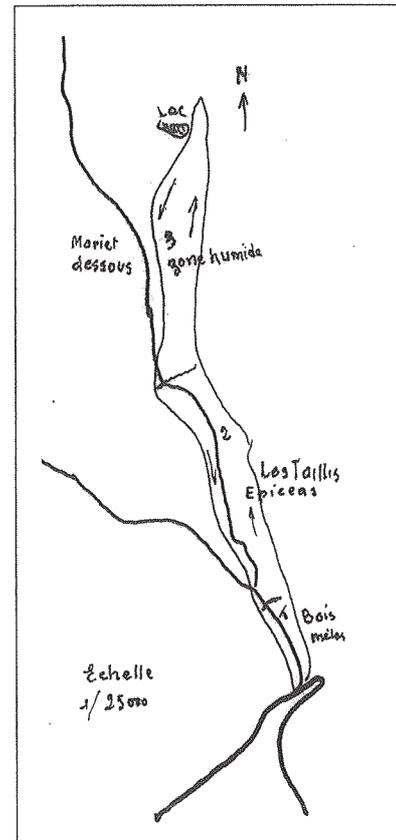
Quelques placages glaciaires du Würm.

1° partie : bois mêlés. Prédominance de hêtre et tremble, rarements chêne et épicéa, petit pré sur placage glaciaire.

2° partie : bois mêlés avec prédominance *Picea abies*. Sol superficiel acide avec *Calluna Vulgaris*, *Vaccinum myrtillus*. Pessière presque pure au lieu-dit Les Tailles, affleurement en discordance de conglomérats jaunâtres sannoisiens ère tertiaire 25 Ma.

3° partie : combe du Mariet : le mot combe est ici dans son sens précis : synclinal fond d'un pli.

A l'ouest : prés sur glaciaire. Fond de la combe : zone humide et tourbière morte, soit par assèchement naturel de ruisseaux vers des dolines (effondrement dans les cavités sous-jacentes), soit par assèchement artificiel (anciens fossés de drainage). Butte avec *Populus tremula*. Quelques très petites zones à sphaignes résiduelles. Bordures est : épicéa sur urgonien.



CORRERIE SOUS LA MAISON FORESTIERE (h)

Altitude : 1130 à 1200m

Latitude : 50,69 gr

Longitude : 4,21 gr

Substrat géologique général

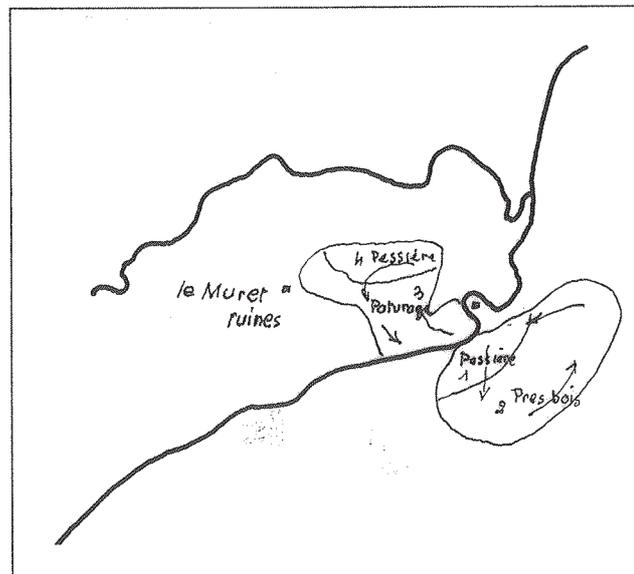
Glaciaire würmien (dernière glaciation) recouvrant en partie les fonds de vallons formés de marno-calcaires valanginiens ou de marnes hauteriviennes, créacé inférieur 130 à 120 Ma.

1° partie : à droite de la route, franchissement du ruisseau, pessière sur glaciaire.

2° partie : prés, bois sur glaciaire. Dominance *Picea abies*.

3° partie : à droite de la route, *Picea abies* et *Abies alba*, le bas sur glaciaire puis lisière des pâturages sur marno-calcaire valanginien.

4° partie : lisière supérieure des pâturages boisée et forêt claire, dominance *Picea abies* sur marnes hauteriviennes, retour sur pâturages : buissons *Crataegus* (aubépine) et *Corylus avellana* (noisetier).



CORRERIE SUR LA MAISON FORESTIERE (h)

Altitude : 1150 à 1300 m

Latitude : 50,70 gr

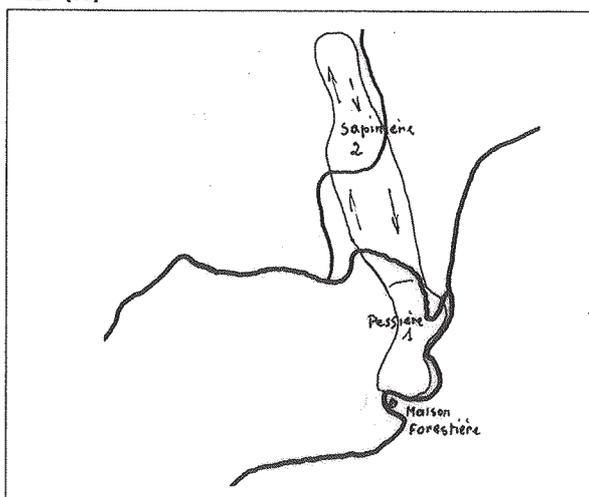
Longitude : 4,21 gr

Substrat géologique général

Marno-calcaires du valanginien et marnes de l'hauterivien, ère secondaire (crétacé inférieur 130 à 120 Ma).

1° partie : pessière presque pure dans la partie inférieure sur placage glaciaire du Würm faisant vite place aux marno-calcaires valanginiens. Sol superficiel acide avec *Vaccinum myrtillus*.

2° partie : sapinière presque pure, hêtraie sapinière sur marnes hauteriviennes.



LINDARD (i)

Altitude : 1170 à 1350 m

Latitude : 50,63 gr

Longitude : 4,16 gr

Circuit : rond-point du Lindar. Col du Lindar. Chalet Ducrey.

Substrat géologique général

Marno-calcaire du valanginien (crétacé inférieur 130 Ma). Souvent masqué par les éboulis du tithonique du bord subalpin (Mont Charvet), (jurassique supérieur 150 Ma).

1° partie : du rond-point au col, sous la route : forêt de *Abies alba* sur marnes valanginiennes, sol acide avec *Vaccinum myrtillus*.

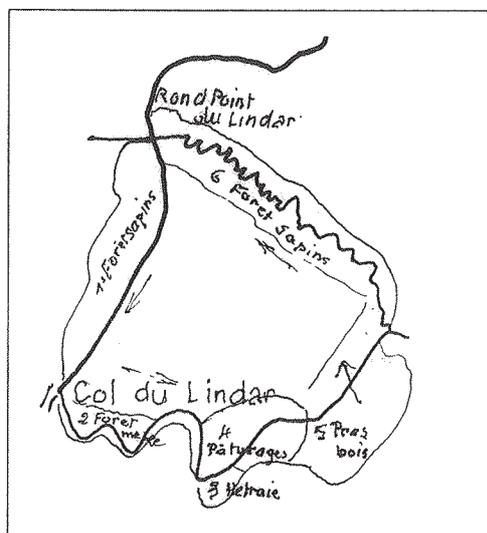
2° partie : montée raide aux chalets Ducrey. Forêt mêlée sur marnes valanginiennes.

3° partie : avant les chalets, hêtraie sur marnes valanginiennes.

4° partie : pâturages sur éboulis fins avec quelques gros *Picea abies*.

5° partie : prés, bois sur éboulis fins, prédominance de *Fagus sylvaticus*.

6° partie : descente dans une forêt de *Abies alba* sur éboulis valanginien visible dans les ravins.



LINDARD PENON (i)

Altitude : 1110 à 1200 m

Latitude : 50,65 gr

Longitude : 4,17 gr

Montée et descente par une route forestière.

Substrat géologique général

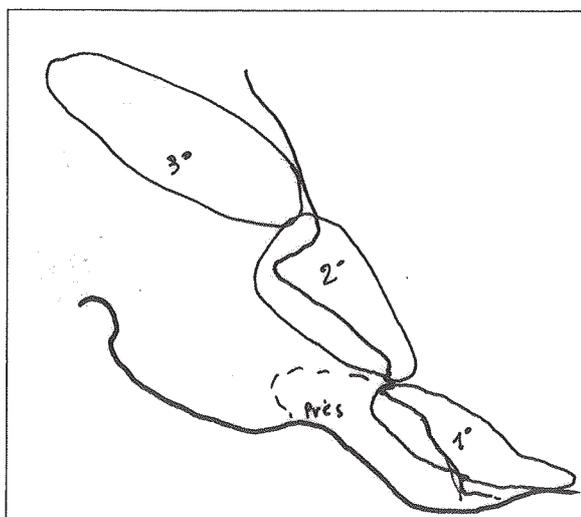
Glaciaire du Würm. Marno-calcaire du valanginien (crétacé inférieur 130 Ma) et hauterivien souvent sous forme d'éboulis.

1° partie : forêt composée de hêtres et de sapins, avec une clairière recouverte par des marnes valanginiennes (secteur relativement plat).

2° partie : montée raide sur une route forestière marneuse avec des dépôts glaciaires du Würm. Forêt mêlée (hêtraie sapinière).

3° partie : après le chalet, traversée d'une coupe de bois pour rejoindre une hêtraie sapinière avec d'énormes spécimens sur un marno-calcaire hauterivien.

4° partie : retour sur le même circuit.



RESULTAT DE L'INVENTAIRE DE LA SESSION D'AILLON LE JEUNE, ORGANISEE PAR LA SOCIETE MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA REGION CHAMBERIENNE. par Maurice Durand & André Dudoret	VENDREDI			SAMEDI				DIMANCHE			
	PENEY (2 itinéraires)	MARAI DES CREUSATES	FECLAZ PLATEAU SUD	PREPOULAIN	PLAINPALAIS	COL DE LESCHAUX	MARIET	CORRERIE (2 itinéraires)	LINDARD	LINDARD PENON	AILLON STATION
ABORTIPORUS BIENNIS (Bull.:Fr.) Sing.		x									
AGARICUS CAMPESTRIS L.:Fr.								x	x		
AGARICUS ESSETTEI Bon							x	x			
AGARICUS PORPHYRISON Orton	x							x			
AGARICUS SEMOTUS Fr.				x	x			x			
AGARICUS SILVICOLA (Vitt.) Sacc.						x		x			
AGROCYBE EREBIA (Fr.:Fr.) Kühn.				x							
ALEURIA AURANTIA (Fr.) Fuck.						x				x	
ALEURODISCUS AMORPHUS (Pers.:Fr.) Rabh.	x										
AMANITA BATTARRAE (Boud.) Bon □	x							x			
AMANITA CECILIAE (Berk.-Br.) Bas								x			
AMANITA CITRINA (Sch.) Pers.							x	x			
AMANITA EXCELSA (Fr.:Fr.) Bertill.	x										
AMANITA LIVIDOPALLESCENS (Gill.) Seyot				x			x				
AMANITA MUSCARIA (Kalchbr.) Vesely AUREOLA				x			x				
AMANITA MUSCARIA (L.:Fr.) Hook	x					x	x	x	x		
AMANITA PANTHERINA (De Cand.:Fr.) Krombh.					x	x					
AMANITA PHALLOIDES (Vail.:Fr.)Fr.				x							
AMANITA PORPHYRIA (A.-S.:Fr.) Mlady	x										
AMANITA RUBESCENS Gill. ANNULOSULPHUREA						x					
AMANITA RUBESCENS Pers.:Fr.	x	x	x	x		x	x				
AMANITA SUBMENBRANACEA (Bon) Gröger			x	x							
AMANITA VAGINATA (Bull.) GILB. ALBA				x							
AMANITA VAGINATA (Bull.:Fr.) Vitt.	x	x		x	x	x					
ARMILLARIA MELLEA (Vahl:Fr.) Kummer				x		x					
ARMILLARIA OSTOYAE (Romagn.)						x		x			
ARTOMYCES PYXIDATUS (Pers.:Fr.) Jülich						x					
ASCOCORYNE SARCOIDES (Jacq.:Fr.) Grove & Wilson				x							
BISPORELLA CITRINA (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter	x			x	x	x	x	x		x	
BOLETUS EDULIS Bull.:Fr.	x			x		x		x	x		
BOLETUS RADICANS Pers.:Fr.		x									
CALOCERA CORNEA (Batsch:Fr.) Fr.	x							x			
CALOCERA VISCOSA (Pers.:Fr.) Fr.	x			x		x	x				
CALVATIA CYATHIFORMIS (Bosc) Morgan					x						
CALVATIA EXCIPULIFORMIS (Scop.:Pers.) Perdeck					x						x
CANTHARELLUS CIBARIUS (Fr.:Fr.) Fr.			x	x			x	x			
CANTHARELLUS CINEREUS (Pers.:Fr.)	x										
CANTHARELLUS LUTESCENS (Pers.:Fr.)Fr.	x			x				x			
CANTHARELLUS TUBAEFORMIS (Bull.:Fr.) Fr.	x			x		x		x			
CANTHARELLUS TUBAEFORMIS (Fr.) Gill. LUTESCENS				x		x					x
CATATHELASMA IMPERIALE (Quél.) Sing.	x							x			
CHALCIPORUS PIPERATUS (Bull.:Fr.) Bataille	x	x		x		x					
CHLOROCIBORIA AERUGINASCENS (Nyl.) Kam. ex Ram. Korf. & Batra				x		x					

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
CHONDROSTEREUM PURPUREUM (Pers.:Fr.) Pouz.				x							
CLATHRUS ARCHERI (Berk.ap.Hook.) Dring.				x							
CLAVARIA VERMICULARIS Swartz: Fr.								x	x		
CLAVARIADELPHUS PISTILLARIS (L.:Fr.) Donk	x	x	x		x	x		x			x
CLAVARIADELPHUS TRUNCATUS (Quélet) Donk	x										
CLAVULINA CRISTATA (Holmsk.:Fr.) Schroet.						x					
CLAVULINA RUGOSA (Bull.:Fr.) Schroet.	x				x			x	x		
CLITOCYBE CERUSSATA (Fr.:Fr.) Kumm.	x										
CLITOCYBE CLAVIPES (Pers.:Fr.) Kummer			x			x					
CLITOCYBE DEALBATA (Sow.:Fr.) Kumm.	x										
CLITOCYBE DECEPTIVA Bigelow	x										
CLITOCYBE DITOPA (Fr.:Fr.) Gill.	x										
CLITOCYBE GEOTROPA (Bull.:Fr.) Qué.						x			x		
CLITOCYBE GIBBA (Pers.:Fr.) Kumm.	x							x			
CLITOCYBE INORNATA (Sow.:Fr.) Gill.							x				
CLITOCYBE NEBULARIS (Batsch:Fr.) Kummer	x		x	x		x	x	x			x
CLITOCYBE ODORA (Bull.:Fr.) Kummer			x	x		x	x	x			
CLITOPILUS PRUNULUS (Scop.:Fr.) Kumm.	x				x	x		x			
COLLYBIA ALCALIVIRENS Sing.				x							
COLLYBIA BUTYRACEA (Bull.:Fr.) Kumm.	x	x		x	x	x		x			
COLLYBIA BUTYRACEA (Fr.:Fr.) Qué. AZEMA	x	x	x		x			x			
COLLYBIA CIRRHATA (Pers.) Kumm.			x	x	x		x				
COLLYBIA CONFLUENS (Pers.:Fr.) Kumm.	x			x		x					
COLLYBIA COOKEI (Bres.) J.D Arnold:				x							
COLLYBIA DRYOPHILA (Bull.:Fr.) Kumm.	x	x									
COLLYBIA KUEHNERIANA Sing.			x				x				
COLLYBIA MACULATA (A.-S.:Fr.) Kummer	x										
COLLYBIA PERONATA (Bolt.:Fr.) Kumm.			x			x					
COLLYBIA TUBEROSA (Bres.) Bon & Courtec. COOKEI □		x									
COLLYBIA TUBEROSA (Bull.:Fr.) Kummer	x										
COPRINUS ATRAMENTARIUS (Bull.:Fr.) Fr.								x			
COPRINUS CINEREUS (Sch.:Fr.) S.F. Gray							x				
COPRINUS COMATUS (Müll.:Fr.) Pers.	x	x						x			
COPRINUS DISSEMINATUS (Pers.:Fr.) S.F. Gray									x	x	
COPRINUS MICACEUS (Bull.:Fr.) Fr.		x		x		x		x	x	x	
COPRINUS ROMAGNESIANUS SINGER								x		x	
CORTINARIUS ACUTUS (Pers.:Fr.) Fr.	x			x	x						
CORTINARIUS ALBOVIOLACEUS (Pers.:Fr.) Fr.						x					
CORTINARIUS AMIGOCHROUS Kühn. ex Kühn.		x									
CORTINARIUS ANOMALUS (Fr.:Fr.) Fr.		x	x								
CORTINARIUS ARCUATUS Fr.								x			
CORTINARIUS ARMILLATUS (Fr.:Fr.) Fr.	x		x				x				
CORTINARIUS ATROVIRENS Kalchbr.	x										x
CORTINARIUS AZUREOVELATUS Bid. & Al. SUBCALIGATUS											x
CORTINARIUS BALTEATOALBUS Hry. ex Hry.	x										
CORTINARIUS BRUNNEUS (Pers.:Fr.) Fr.	x				x		x	x			
CORTINARIUS BULLIARDI (Pers.:Fr.) Fr.										x	
CORTINARIUS CAERULESCENS MARGINATUS								x			
CORTINARIUS CALLISTEUS (Fr.:Fr.) Fr.	x				x	x	x				
CORTINARIUS CAMPHORATUS (Fr.:Fr.) Fr.	x						x				
CORTINARIUS CANINUS (Fr.) Fr.		x	x		x			x			
CORTINARIUS CARPINETI Mos.	x										
CORTINARIUS CEPHALIXUS (Secr.) ex Fr.							x				
CORTINARIUS CINNABARINUS (Fr.) Fr.			x			x			x		
CORTINARIUS CINNAMOMEOLUTEUS Orton	x							x			

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
CORTINARIUS CINNAMOMEUS (L.:Fr.) Fr.			x							x	
CORTINARIUS COLLINITUS (Sow.:Fr.) Fr.	x										
CORTINARIUS CONCRESCENS Bid. & Al								x			
CORTINARIUS COTONEUS Fr.											x
CORTINARIUS CROCEUS (J.C.Schaeff.:Fr.) Britz.		x									
CORTINARIUS CYANITES Fr.		x									
CORTINARIUS DELIBUTUS Fr.	x	x			x	x		x			
CORTINARIUS DELIBUTUS Fr.Hry. NITIDUS		x									
CORTINARIUS DIONYSAE Hry										x	
CORTINARIUS DURACINUS Fr.				x		x		x	x		
CORTINARIUS ELATIOR Fr.				x							
CORTINARIUS ELEGANTIOR (Fr.) Fr.	x					x		x			
CORTINARIUS EPIPOLEUS Fr.	x			x							x
CORTINARIUS EVERNIUS (Fr.:Fr.) Fr.						x		x			
CORTINARIUS FASCIATUS (Scop.) Fr.	x										
CORTINARIUS FLEXIPES (Pers.:Fr.) Fr.			x								
CORTINARIUS FOLIGEMMATUS Chev. Hry.						x					
CORTINARIUS FRAUDULOSUS Britz.						x					
CORTINARIUS FULVESCENS Fr.	x		x				x				
CORTINARIUS FULVOCHRASCENS Hry					x						
CORTINARIUS GLAUCOPUS (J.C.Schaeff.:Fr.) Fr.				x				x			x
CORTINARIUS GLAUCOPUS (Schaeff.in Mos.) Mos. ACYANEUS								x			
CORTINARIUS HERCYNICUS (Pers.) Mos.						x					
CORTINARIUS HINNULEUS Fr.	x			x					x		
CORTINARIUS HUMICOLA (Quélet) Maire				x							
CORTINARIUS INFRACTUS (Pers.:Fr.) Fr.	x				x	x		x		x	
CORTINARIUS INFRACTUS (Secr. ex Ricken) Quad. OBSCUROCYANEUS	x										x
CORTINARIUS LANIGER Fr.	x				x		x				
CORTINARIUS LARGUS Fr.			x					x			
CORTINARIUS LEBRETONII Quélet	x							x			
CORTINARIUS LEPIDOPUS Cooke.					x						
CORTINARIUS LIVIDOVIOLEACEUS (Hry ex Mos.) Mos.				x	x			x			
CORTINARIUS MALACHIUS (Fr.:Fr.) Fr.	x										
CORTINARIUS MALICORIUS (Fr.) Ricken	x						x	x			x
CORTINARIUS MELLINUS Fr.					x						x
CORTINARIUS NANCEIENSIS Maire	x										x
CORTINARIUS NAPUS Fr.					x						
CORTINARIUS OBTUSUS (Fr.:Fr.) Fr.	x										
CORTINARIUS ODORIFER Britz.	x									x	x
CORTINARIUS OENOCHELIS (Lindstr.) Bid. & Möenne-L	x										
CORTINARIUS OLIVACEOFUSCUS (Kühn.)	x	x		x	x						x
CORTINARIUS OXYTONEUS Hry.		x									
CORTINARIUS PALEACEUS (Weinm.) Fr.	x										
CORTINARIUS PALEIFER Svr.							x				
CORTINARIUS PARAFULMINEUS Hry								x			
CORTINARIUS PAREVERNIUS Hry. (invalide)	x							x			
CORTINARIUS PERCOMIS Fr.	x				x	x	x	x			
CORTINARIUS PHOENICEUS (Bull.) Mre	x										
CORTINARIUS PHOLIDEUS (Fr.:Fr.) Fr.	x										
CORTINARIUS PORPHYROPUS (A.-S.) Fr.							x				
CORTINARIUS PRAESTANS (Cord.) Gill.				x					x		
CORTINARIUS PRIVIGNUS (Fr.) Fr.									x		
CORTINARIUS PSEUDOCRASSUS Joss.ex Orton	x					x					
CORTINARIUS PSEUDORUGULOSUS Hry.								x			x

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
CORTINARIUS PURPURASCENS (Fr.) Fr.		x				x				x	
CORTINARIUS PURPURASCENS Hry. SAEVA					x						
CORTINARIUS PURPUREUS (Bull.) Bid & Al	x										
CORTINARIUS RAPHANICUS Mos.	x										
CORTINARIUS REGIS-ROMAE Hry.	x										
CORTINARIUS RUFOALBUS Kühn.						x					
CORTINARIUS RUSSEUS Hry.	x										
CORTINARIUS SALOR Fr.	x			x						x	
CORTINARIUS SANGUINEUS (Wulf.:Fr.) Fr.	x			x							
CORTINARIUS SANIOSUS (Fr.:Fr.) Fr.		x									
CORTINARIUS SCAURUS (Fr.:Fr.) Fr.		x									
CORTINARIUS SEMISANGUINEUS (Fr.) Gill.										x	
CORTINARIUS SERTIPES Kühn.					x						
CORTINARIUS SOLIS-OCCASIVS Mel.	x				x						
CORTINARIUS SPHAGNOGENUS (Mos.) Nesp.			x								
CORTINARIUS SPILOMEUS (Fr.:Fr.) Berk.	x	x									
CORTINARIUS SPLENDENS Hry. □							x				
CORTINARIUS SUBNOTATUS Pers.								x			
CORTINARIUS SUBVALIDUS Hry	x	x						x			
CORTINARIUS TRAGANUS (Fr.:Fr.) Fr.	x	x			x	x					
CORTINARIUS TRAGANUS Weinm. FINITIMUS	x										
CORTINARIUS TRIVIALIS Lange	x										
CORTINARIUS UDOOLIVASCENS Hry.	x										
CORTINARIUS VARIECOLOR (Pers.:Fr.) Fr.	x			x	x	x	x	x			
CORTINARIUS VARIUS (J.C.Schaeff.:Fr.) Fr.						x	x	x			
CORTINARIUS VENETUS (Fr.) Fr.	x			x		x	x	x			
CORTINARIUS VENETUS Moser MONTANUS	x							x			
CORTINARIUS VERSICOLOR Hry						x					
CORTINARIUS VIOLACEUS (L.:Fr.) Fr.							x				
CORTINARIUS VIRIDIPES Mos.	x										
CORTINARIUS SUBSERTIPES Romagnesi										x	
CRATERELLUS CORNUCOPIOIDES (L.:Fr.) Pers.		x						x			
CRUCIBULUM LAEVE (Huds.) Kambly	x		x	x							
CUDONIA CIRCINANS (Pers.:Fr.) Fr.	x	x	x					x			
CUDONIA CONFUSA Bres.A782		x									
CUPHOPHYLLUS BERKELEYI (Ort. & Watl.) Bon							x				
CUPHOPHYLLUS GROSSULUS (Pers.) Bon								x			
CUPHOPHYLLUS PRATENSIS (Pers.:Fr.) Bon			x	x							
CYATHUS STRIATUS (Huds.:Pers.) Willd.					x	x					
CYSTODERMA AMIANTHINUM (Losing) Smith & Sing.											
RUGOSORETICULATUM		x					x	x			
CYSTODERMA AMIANTHINUM (Scop.) Fayod	x	x	x	x	x			x			
CYSTODERMA CARCHARIAS (Pers.) Fayod	x			x	x	x		x			
CYSTODERMA GRANULOSUM (Batsch:Fr.) Fayod	x										
CYTIDIA SALICINA (Fr.:Fr.) Burt.									x		
DACRYMYCES STILLATUS Nees.:Fr.									x		
DAEDALEA QUERCINA (L.:Fr.) Pers.						x					
DATRONIA MOLLIS (Sommerf.:Fr.) Donk	x										
DIATRYPE DISCIFORMIS (Hoffm.:Fr.) Fr.	x			x							
DITIOLA PEZIZAEFORMIS (Lév.) Reid	x										
DITIOLA PEZIZIFORMIS (Lev.) Reid										x	
ENTOLOMA BLOXAMII (Berk.-Br.) Sacc.							x				
ENTOLOMA CETRATUM (Fr.:Fr.) Mos.	x		x				x				
ENTOLOMA CONFERENDUM (Britz.) Noordm.		x		x							
ENTOLOMA CORVINUM (kühn.) Noordeloos				x			x				

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
ENTOLOMA GRISEOLURIDUM (Kühn. ex K. & R.) Mos.		x									
ENTOLOMA JUBATUM (Fr.:Fr.) Karst.			x								
ENTOLOMA LAMPROPUS (Fr.:Fr.) Hesler					x		x				
ENTOLOMA LIVIDOALBUM (K.-R. ex K.-R.) Kubicka	x	x			x						
ENTOLOMA NIDOROSUM (Fr.) Quélet	x		x	x		x	x	x			
ENTOLOMA PAPILLATUM (Bres.) Dennis				x							
ENTOLOMA RHODOPOLIUM (Fr.:Fr.) Kummer	x		x	x		x					x
EXIDIOPSIS CALCEA (Pers.:Fr.) Wells									x		
FLAMMULINA VELUTIPES (Curt.:Fr.) Karst.	x										
FOMITOPSIS PINICOLA (Swartz.:Fr.) Kickx	x			x		x		x			x
GALERINA MARGINATA (Batsch) Kühn.	x			x					x		
GALERINA PALUDOSA (Fr.) Kühner		x									
GALERINA UNICOLOR (Vahl.) Sing.							x				x
GANODERMA LIPSIENSE (Batsch) Atk.						x					
GLOEOPHYLLUM ODORATUM (Wulf.ap.Jacq.:Fr.) Imaz.						x					
GLOEOPHYLLUM SAEPIARIUM (Wulf.:Fr.) Karst.	x			x				x		x	
GOMPHIDIUS GLUTINOSUS (J.C.Schaeff.:Fr.) Fr.	x			x		x					
GOMPHUS CLAVATUS (Pers.:Fr.) S.F. Gray				x							
GYMNOPIIUS PENETRANS (Fr.:Fr.) Murr.	x			x		x	x	x		x	
HEBELOMA CIRCINANS (Quélet.) Sacc.							x				
HEBELOMA CRUSTULINIFORME (Bull.) Quélet.	x				x			x			x
HEBELOMA EDURUM Métrod ex Bon					x			x			
HEBELOMA LEUCOSARX Orton		x	x					x			
HEBELOMA RADICOSUM (Bull.:Fr.) Rick.						x					
HEBELOMA SACCHARIOLENS Quélet.								x			
HEBELOMA SINAPIZANS (Paul.:Fr.) Gill.			x	x	x	x		x			x
HEBELOMA SUBSAPONACEUM Karsten.	x										
HEMIMYCENA LACTEA (Pers.:Fr.) Sing.				x	x						
HETEROBASIDION ANNOSUM (Fr.:Fr.) Bref.	x							x			
HYDNELLUM AURANTIACUM (Batsch:Fr.) Karst.						x					
HYDNELLUM AURATILE (Britz.) Maas G.	x										
HYDNELLUM CAERULEUM (Hornem.) Karst.								x			
HYDNELLUM CONCRESCENS (Pers.) Bank.					x						
HYDNELLUM FERRUGINEUM (Fr.:Fr.) Karst.								x			
HYDNELLUM PECKII Bank in Peck						x					
HYDNUM REPANDUM L.:Fr.	x		x			x	x	x		x	
HYDNUM RUFESCENS J.C.Schaeff.:Fr.	x			x		x		x		x	
HYDROPUS MARGINELLUS (Pers.:Fr.) Singer											x
HYGROCYBE AURANTICA Murr.							x				
HYGROCYBE CHLOROPHANA (Fr.:Fr.) Wünsche			x		x						
HYGROCYBE COCCINEA (J.C.Schaeff.:Fr.) Kumm.					x		x				
HYGROCYBE CONICA (Scop.:Fr.) Kumm.		x									
HYGROCYBE INGRATA Jans. & M. II.				x							
HYGROCYBE INGRATA Jens. & Moller.				x							
HYGROCYBE INTERMEDIA (Pass.) Fayod	x	x					x				
HYGROCYBE OVINA (Bull.:Fr.) Kühn.				x							
HYGROCYBE PSEUDOCONICA Lge				x	x			x			
HYGROCYBE PSITTACINA (Sch.:Fr.) Kumm.		x	x	x							
HYGROCYBE PUNICEA (Fr.:Fr.) Kumm.								x			
HYGROCYBE QUIETA (Kühn.) Singer	x										
HYGROCYBE REAE (Maire) Lange				x							
HYGROCYBE REIDII Kühn.	x							x			
HYGROCYBE TRISTIS (Per.) Moeller		x			x						
HYGROCYBE CHLOROPHANA Bon. AURANTIACA									x		
HYGROPHOPSIS AURANTIACA (Wulf.:Fr.) Maire	x								x		

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
HYGROPHORUS AGATHOSMUS (Fr.) Fr.		x			x	x	x	x			x
HYGROPHORUS AGATHOSMUS (Bres.) Pears. & Denn.											
AUREOFLOCCOSUS							x				
HYGROPHORUS CAPREOLARIUS (Kalchbr.) Sacc.	x			x		x					
HYGROPHORUS CHRYSODON (Batsch:Fr.) Fr.	x			x							x
HYGROPHORUS DISCOIDEUS (Pers.:Fr.)Fr.							x				
HYGROPHORUS EBURNEUS (Bull.:Fr.) Fr.	x		x			x	x				x
HYGROPHORUS ERUBESCENS (Fr.:Fr.) Fr.				x							
HYGROPHORUS LINDTNERI Mos.				x							
HYGROPHORUS OLIVACEOALBUS (Fr.:Fr.) Fr.		x									
HYGROPHORUS PICEAE Kühner □				x		x					
HYGROPHORUS PUDORINUS (Fr.:Fr.) Fr.								x			
HYGROPHORUS QUELETII Bres.					x						
HYMENOCHAETE TABACINA (Sow.:Fr.) Lév.									x		
HYMENOSCYPHUS SEROTINUS (Pers.:Fr.) Phil.			x								
HYPHODERMA RADULA (Fr.:Fr.) Donk	x										
HYPHOLOMA CAPNOIDES (Fr.:Fr.) Kumm.	x			x							
HYPHOLOMA EPIXANTHUM (Fr.) Quél.				x							
HYPHOLOMA FASCICULARE (Huds.:Fr.) Kumm.	x		x	x		x		x			
HYPHOLOMA MARGINATUM (Pers.:Fr.) Schroet.	x								x		x
HYPHOLOMA RADICOSUM Lange	x					x					
HYPHOLOMA SUBLATERITIUM (Fr.) Quél.	x										
INOCYBE ABIETIS Kühn.	x										
INOCYBE BONGARDII (Weinm.) Quél.					x				x		
INOCYBE CERVICOLOR (Pers.) Quél.	x		x						x		x
INOCYBE CORYDALINA Quél.	x				x	x			x	x	x
INOCYBE EUTHELES (Berk. & Br.) Quél.								x			
INOCYBE FRAUDANS (Britz.) Sacc.	x							x			x
INOCYBE FRIESII Heim											x
INOCYBE FUSCIDULA Vel.	x										x
INOCYBE GEOPHYLLA (Bull.:Fr.) Kumm.	x	x		x					x		x
INOCYBE GEOPHYLLA (Peck) Gill. LILACINA	x	x		x	x	x			x		x
INOCYBE HYSTRIX (Fr.) Karst.			x						x		
INOCYBE KUEHNERI Stangl.& Vesel.	x				x						
INOCYBE MACULATA Boud.										x	
INOCYBE NITIDIUSCULA (Britz.) Sacc.									x		
INOCYBE OBSCURA (Pers.) Gill.					x						
INOCYBE PUDICA Kühner	x								x		x
INOCYBE RIMOSA (Bull.:Fr.) Kumm.									x		
KUEHNEROMYCES MUTABILIS (Scop.:Fr.) Singer & Smith	x		x	x		x					
LACCARIA AFFINIS (Sing.) Bon		x									
LACCARIA AMETHYSTEA (Bull.) Murr.	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x
LACCARIA BICOLOR (Maire) P.D. Ort.		x									
LACCARIA LACCATA (Scop.:Fr.) Berk.& Br.	x			x				x	x		x
LACCARIA LACCATA Singer MOELLERI	x	x	x					x			
LACCARIA PROXIMA (Boud.) Pat.	x										
LACTARIUS ACRIS (Bolt.:Fr.) S.F. Gray	x						x				
LACTARIUS ALBOCARNEUS Britz.	x						x		x		x
LACTARIUS AURANTIOFULVUS Blum ex Bon	x						x		x		
LACTARIUS BADIOANGUINEUS Kühn. & Romagn.		x			x	x	x				
LACTARIUS BLENNIUS (Fr.:Fr.) Fr.	x	x		x	x	x	x	x			x
LACTARIUS BLENNIUS (Schräd.) Quél. VIRIDIS			x					x			
LACTARIUS CAMPHORATUS (Bull.:Fr.) Fr.				x							
LACTARIUS CURTUS Britz.	x							x			
LACTARIUS DELICIOSUS (L.:Fr.) S.F. Gray							x				

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
LACTARIUS DETERRIMUS Gröger	x		x	x	x		x	x			x
LACTARIUS FLUENS Boud.	x					x			x		
LACTARIUS FULIGINOSUS (Fr.:Fr.) Fr.	x				x	x		x			
LACTARIUS FULVISSIMUS Romagn.				x							
LACTARIUS GLYCYOSMUS (Fr.:Fr.) Fr.	x		x			x	x				
LACTARIUS ICHORATUS (Batsch.) Fr.	x										
LACTARIUS INTERMEDIUS Cooke	x	x									x
LACTARIUS LIGNYOTUS Fr.ap.Lindbl.				x							
LACTARIUS LURIDUS S.F. Gray				x			x				
LACTARIUS PALLIDUS (Pers.:Fr.) Fr.	x	x		x		x	x				
LACTARIUS PICINUS Fr.	x	x		x			x	x			
LACTARIUS PIPERATUS (Scop.:Fr.) S.F.Gray	x										
LACTARIUS PLUMBEUS (Bull.:Fr.) S.-F. Gray	x										
LACTARIUS PTEROSPORUS Romagn.				x							
LACTARIUS PYROGALUS (Bull.:Fr.) Fr.	x			x							
LACTARIUS RUFUS (Scop.:Fr.) Fr.	x										
LACTARIUS SALMONICOLOR Heim & Leclair	x	x	x			x		x		x	x
LACTARIUS SCROBICULATUS (Scop.:Fr.) Fr.	x			x	x	x	x	x			
LACTARIUS SPHAGNETI (Fr.) Nhf. ex Gröger	x										
LACTARIUS SUBDULCIS (Pers.:Fr.) S.F. Gray								x			
LACTARIUS SUBSERICATUS K.-R. ex Bon						x		x		x	
LACTARIUS TORMINOSUS (J.C.Schaeff.:Fr.) Pers.	x		x	x	x						
LACTARIUS UVIDUS (Fr.:Fr.) Fr.	x			x				x			
LACTARIUS VELLEREUS (Fr.:Fr.) Fr.	x		x			x		x			
LACTARIUS VIOLASCENS (Otto:Fr.) Fr.							x				
LACTARIUS VOLEMUS (Fr.:Fr.) Fr.						x					
LECCINUM AURANTIACUM (Bull.) S.F. Gray	x	x		x		x	x				
LECCINUM AVELLANEUM (Blum) Bon						x					
LECCINUM BRUNNEOGRISEOLUM Lannoy & Estades		x	x								
LECCINUM BRUNNEOGRISEOLUM Lannoy & Estades											
LECCINUM CHLORINUM		x	x								
LECCINUM MOLLE (Bon) Bon			x		x			x			
LECCINUM MURINACEUM (Bl.) Bon.		x	x								
LECCINUM PULCHRUM Lannoy & Estades	x			x							
LECCINUM QUERCINUM (Pilat & Derm.) Gren. & Watl.	x	x				x	x				
LECCINUM SCABRUM (Bull.:Fr.) S.F. Gray			x								
LECCINUM VARIICOLOR (Watl.)			x			x					
LECCINUM VERSIPELLE (Fr. & Hök.) Snell. in Sm.&Sm.			x								
LENTINELLUS MICHENERI (Fr.) Karst.						x					
LEOTIA LUBRICA (Scop.:Fr.) Pers.	x		x	x		x	x	x			
LEPIOTA CLYPEOLARIA (Bull.:Fr.) Kumm.	x										
LEPIOTA CRISTATA (Bolt.:Fr.) Kumm.						x				x	
LEPIOTA FELINA (Pers.) Karst.							x				
LEPIOTA OCHRACEODISCA Bon.							x				
LEPIOTA SUBLAEVIGATA Bon. & Boiff.			x								
LEPIOTA VENTRIOSOSPORA Reid	x						x				
LEPISTA GLAUCOCANA (Bres.) Sing.						x					
LEPISTA NUDA (Bon) Courtec. PRUINOSA □	x										
LEPISTA NUDA (Bull.:Fr.) Cooke							x				
LEPISTA PANAEOLUS (Fr.) Karst.	x			x	x			x			
LEUCOPAXILLUS GIGANTEUS (Leyss.:Fr.) Sing.		x									
LYCOGALA EPIDENDRUM (L.) Fr.								x			
LYCOPERDON ECHINATUM Pers.:Pers.	x		x		x		x				
LYCOPERDON FOETIDUM Bonord.		x									
LYCOPERDON MOLLE Pers.:Pers.	x										

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
LYCOPERDON NIGRESCENS								x			
LYCOPERDON PERLATUM Pers.:Pers.	x						x				
LYCOPERDON PIRIFORME J.C.Schaeff.:Pers.	x										
LYCOPERDON UMBRINUM Pers.:Pers.	x	x					x	x			
LYOPHYLLUM CONNATUM (Schum.:Fr.) Sing.	x	x	x					x			
LYOPHYLLUM CRASSIFOLIUM (Bk) Sing.							x				
LYOPHYLLUM DECASTES (Fr.:Fr.) Sing.								x	x		
LYOPHYLLUM TRANSFORME (Britz.) Sing.	x					x					
MACROCYSTIDIA CUCUMIS (Pers.:Fr.) Joss.								x		x	
MACROLEPIOTA EXCORIATA (Fr.:Fr.) Wasser								x			
MACROLEPIOTA EXCORIATA (Maire) Wass. SQUAMOSA		x									
MACROLEPIOTA KONRADII (Huijsm.ex Ort.) Moser								x			
MACROLEPIOTA PROCERA (Scop.:Fr.) Sing.									x		
MARASMIUS ALLIACEUS (Jacq.:Fr.) Fr.					x			x	x		
MARASMIUS ANDROSACEUS (L.:Fr.) Fr.	x							x			
MARASMIUS COHAERENS (Pers.:Fr.) Cooke & Quélet	x			x			x				
MARASMIUS OREADES (Bolt.:Fr.) Fr.	x		x	x	x						
MARASMIUS WYNNEI Berk. & Br.						x	x				
MEGACOLLYBIA PLATYPHYLLA (Pers.:Fr.) Kottl. & Pouzar				x							
MELANOLEUCA GRAMMOPODIA (Bull.:Fr.) Pat.					x			x			
MELANOLEUCA SUBBREVIPES Métr.								x			
MERULIUS TREMELLOSUS Schrad.:Fr.				x		x					
MICROMPHALE PERFORANS (Hofm.:Fr.) S.F Gray	x										
MYCENA ALCALINA (Fr.:Fr.) Kumm.						x				x	
MYCENA AURANTIOMARGINATA (Fr.:Fr.) Quélet	x	x			x		x	x			
MYCENA CROCATA (Schrad.:Fr.) Kumm.								x			
MYCENA EPIPTERYGIA (Pears) Kühn	x		x		x			x		x	
MYCENA FLAVESCENS Vel.								x			
MYCENA FLAVOALBA (Fr.) Quél.	x			x					x		
MYCENA GALERICULATA (Scop.:Fr.) S.F Gray	x			x		x		x			
MYCENA GALOPUS (M_II.) Rea NIGRA			x	x							
MYCENA GALOPUS (Pers.:Fr.) Kumm.	x				x						
MYCENA MACULATA Karst.								x			
MYCENA PELIANTHINA (Fr.:Fr.) Quél.		x	x	x				x			
MYCENA PELLICULOSA (FR.) Quél.								x			
MYCENA POLYGRAMMA (Bull.:Fr.) S.F. Gray				x		x					
MYCENA PURA (Pers.:Fr.) Kummer	x		x	x	x	x		x			x
MYCENA PURA Gill. ALBA	x										
MYCENA PURA (Gill.) Kühn. fo LUTEA							x				
MYCENA RENATI Quélet									x		
MYCENA ROSEA (Bull.) Gill.	x	x		x	x		x	x			
MYCENA ROSELLA (Fr.:Fr.) Kumm.	x	x	x	x	x	x	x	x			
MYCENA SANGUIOLENTA (A. & S.:Fr.) Kumm.						x			x		
MYCENA STIPATA MaasG. & Schwöb	x										
MYCENA VISCOSA Maire	x				x	x		x		x	
MYCENA VULGARIS (Pers.:Fr.) Kumm. □		x		x				x		x	
MYCENA ZEPHYRUS Fr.:Fr.) Kumm.								x			
NEOBULGARIA PURA (Pers.:Fr.) Petrak						x		x			
OLIGOPORUS CAESIUS (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv.	x			x	x		x	x		x	x
OLIGOPORUS SUBCAESIUS (David) Donger				x		x					
OLIGOPORUS TEPHROLEUCUS (Fr.) Gilb. & Ryv.										x	
OMPHALINA ONISCUS (Fr.:Fr.) Quél.		x	x								
OTIDEA ONOTICA (Pers.:Fr.) Fuck.	x	x						x			
OUDEMANSIELLA MUCIDA (Schrad.:Fr.) Hoehn.		x	x	x		x		x			
OUDEMANSIELLA RADICATA (k. & M.) Bon & Denn. MARGINATA				x							

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
OUDEMANSIELLA RADICATA (Rhel.:Fr.) Singer (Rhel.:Fr.) Singer	x			x			x	x			
PANAEOLUS SPHINCTRINUS (Fr.) Quél.	x		x								
PANELLUS MITIS (Pers.:Fr.) Kühn.	x						x				
PANELLUS STYPTICUS (Bull.:Fr.) Karst.				x							
PAXILLUS FILAMENTOSUS (Scop.) Fr.											x
PAXILLUS INVOLUTUS (Batsch:Fr.) Fr.			x				x				
PENIOPHORA INCARNATA (Pers.:Fr.) Karst.				x							
PEZIZA SUCCOSA Berk.	x				x					x	
PEZIZA VESICULOSA Bull.:Fr.			x								
PHAEOLLYBIA CHRISTINAE (Fr.) Heim	x										
PHAEOLEPIOTA AUREA (Matt.:Fr.) Maire								x			
PHELLINUS TRIVIALIS (Bres.) Kreisel.					x						
PHELLODON MELALEUCUS (Sw. Fr.:Fr.)								x			
PHELLODON NIGER (Fr.:Fr.) Karst.								x			
PHISISPORINUS VITREUS (Pers.:Fr.) Karst.	x										
PHOLIOTA ALNICOLA (Fr.:Fr.) Sing.	x				x						
PHOLIOTA ASTRAGALINA (Fr.:Fr.) Sing.	x	x				x		x			x
PHOLIOTA FLAMMANS (Batsch:Fr.) Kumm.	x										
PHOLIOTA FLAMMULOIDES Mos.						x					
PHOLIOTA GUMMOSA (Lasch: Fr.) Singer									x	x	
PHOLIOTA LENTA (Pers.:Fr.) Sing.								x			
PHOLIOTA LUCIFERA (Lasch:Fr.) Sing.									x		
PHOLIOTA SQUARROSA (Müll.:Fr.) Kumm.				x							
PIPTOPORUS BETULINUS (Bull.:Fr.) Karst.				x							
PLICATUROPSIS CRISPA (Pers.:Fr.) Reid	x			x	x	x		x			
PLUTEUS CERVINUS (Schafn) Kumm.	x					x		x			
PLUTEUS ROMELLII (Britz.) Sacc.							x				
PLUTEUS UMBROSUS (Pers.:Fr.) Kumm.						x					
PODOSTROMA ALUTACEUM (Pers.:Fr.) Atk.		x									
POLYPORUS PICIPES Fr.	x										
POLYPORUS VARIUS (Pers.:Fr.) Fr.				x							
PSATHYRELLA LACRYMABUNDA (Bull.:Fr.) Mos.			x					x	x		
PSATHYRELLA PILULIFORMIS (Bull.:Fr.) Ort.			x								
PSEUDOCLITOCYBE CYATHIFORMIS (Bull.:Fr.) Sing.				x		x	x	x			
PSEUDOCLITOCYBE OBBATA (Fr.) Sing.	x									x	
PSEUDOHYDNUM GELATINOSUM (Scop.:Fr.) Karst.	x					x		x			
PSEUDOOMPHALINA COMPRESSIPES (Peck) Sing.								x		x	
PSILOCYBE SEMILANCEATA (Fr.:Fr.) Kumm.			x								
PYCNOPORUS CINNABARINUS (Jacq.:Fr.) Karst.						x		x			
RAMARIA ABIETINA Pers.:Fr.) Quél.		x				x		x			
RAMARIA AUREA (J.C.Schaeff.) Quél.	x							x			
RAMARIA BOTRYTIS (Pers.:Fr.) Ricken				x							
RAMARIA FLAVA (J.C.Schaeff.:Fr.) Quél. □	x							x			x
RAMARIA FORMOSA (Pers.:Fr.) Quél.	x							x			
RAMARIA FUMIGATA (Peck) Corner		x		x		x		x			
RAMARIA LARGENTII Marr.& Stuntz	x			x		x	x		x		
RAMARIA PALLIDA (Sch.) Ricken	x			x	x	x		x			
RAMARIA SANGUINEA (Pers.) Quél.						x					
RAMARIA STRICTA (Pers.:Fr.) Quél.				x							
RHODOCYBE NITELLINA (Fr.) Singer	x	x	x	x			x				
ROZITES CAPERATA (Pers.:Fr.) Karst.				x							
RUSSULA ACRIFOLIA Romagn.							x				
RUSSULA ACRIFOLIA Romagn.	x										
RUSSULA ADULTERINA (Fr.) Peck								x			
RUSSULA AERUGINEA Lindbl.in.Fr.	x	x	x				x				

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
RUSSULA ALBONIGRA (Krombh.) Fr.						x					
RUSSULA ANTHRACINA Romagn.	x										
RUSSULA ANTHRACINA Romagn. CARNEIFOLIA	x					x					
RUSSULA AURORA Krombh.							x				
RUSSULA BARLAE Quéf.			x								
RUSSULA CARMINEA (J.Schaeff.ex) Romagn.	x										
RUSSULA CAVIPES Britz.	x	x		x		x		x			
RUSSULA CYANOXANTHA (J.C.Schaeff.) Fr.	x		x	x	x	x	x				
RUSSULA DELICA Fr.	x										
RUSSULA EMETICA Sing. SILVESTRIS						x					
RUSSULA FAGETICOLA (Miz.) Lund.	x		x				x			x	
RUSSULA FELLEA (Fr.:Fr.) Fr.		x		x		x		x		x	
RUSSULA FIRMULA J.Schaeff.				x					x		
RUSSULA FOETENS Pers.:Fr.	x	x		x		x	x				
RUSSULA FRAGILIS (Pers.:Fr.) Fr.	x	x					x				
RUSSULA FUSCORUBRA (Bres.) Sing.								x			
RUSSULA FUSCORUBROIDES Bon			x			x	x				x
RUSSULA GRACILLIMA J.Schaeff.			x			x	x				
RUSSULA INTEGRAL (L.) Fr.	x	x		x		x	x	x			
RUSSULA INTEGRAL (Sing.) Romagn. ex Bon PURPURELLA							x				
RUSSULA LAUROCERASI (Romagn.) Kuyp. & Vuure FRAGANS						x					
RUSSULA LAUROCERASI Miz.						x					
RUSSULA MACULATA Quélet & Roze										x	
RUSSULA NAUSEOSA (Pers.) Fr.		x			x		x				
RUSSULA NIGRICANS Fr.	x			x							
RUSSULA NITIDA (Pers.:Fr.) Fr.		x									
RUSSULA NOBILIS Vel.	x			x				x			
RUSSULA OCHROLEUCA Pers.			x				x				
RUSSULA OLIVACEA (Sch.) Pers.						x		x			
RUSSULA POSTIANA Romell.	x										
RUSSULA PUELLARIS Fr.	x					x					
RUSSULA QUELETII Fr.in Quélet	x	x		x	x	x	x	x			
RUSSULA RAOULTII Quélet	x			x			x				
RUSSULA ROMELLII Mre.							x				
RUSSULA SPHAGNOPHILA Kauffm.			x								
RUSSULA SUBFOETENS W.H.Smith.				x							
RUSSULA VESCA Fr.	x			x							
RUSSULA VIOLACEA Quélet	x										
RUSSULA VISCIDA Kudrna	x	x						x			
RUSSULA XERAMPHELINA (Sch.) Fr. □	x	x		x	x						
SARCODON GLAUCOPUS Maas G. & Nannf.	x										
SARCODON IMBRICATUS (L.:Fr.) Karst.	x					x	x				
SCHIZOPHYLLUM COMMUNE Fr.:Fr.	x						x				
SCUTIGER CRISTATUS (Sch.:Fr.) Bon & Singer	x										
SCUTIGER PES-CAPRAE (Pers.:Fr.) Bond. & Singer	x										
SISTOTREMA CONFLUENS Pers.:Fr.	x			x							
SKELETOCUTIS NIVEA (Jungh.) Keller								x			
SKELETOCUTIS CARNEOGRISEA David.	x										
SPATHULARIA FLAVIDA Pers.:Fr.	x										
STEREUM HIRSUTUM (Willd.:Fr.)S.F. Gray	x			x							
STEREUM RUGOSUM (Pers.:Fr.) Fr.	x										
STROPHARIA AERUGINOSA (Curt.:Fr.) Quéf.	x		x			x	x	x			
STROPHARIA CAERULEA Kreis.		x				x					
STROPHARIA INUNCTA (Fr.:Fr.) Quéf.(blanc)?		x					x				
STROPHARIA LUTEONITENS (Vahl:Fr.) Quélet			x								

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
STROPHARIA RUGOSOANNULATA Farl. ex Murr.	v							x			
STROPHARIA SEMIGLODATA (Datsch:Fr.) Quél.	x										
SUILLUS BOVINUS (L.:Fr.) Roussel						x					
SUILLUS GREVILLEI (Klotz.in Fr.) Sing.	x				x						
SUILLUS LUTEUS (L.:Fr.) Roussel						x					
SUILLUS VISCIDUS (L.) Roussel	x										
TEPHROCYBE ATRATA (Fr.:Fr.) Donk											
TEPHROCYBE BAEOSPERMA Romagn.					x						
THELEPHORA PALMATA (Scop.:Fr.) Fr.	x	x									
THELEPHORA TERRESTRIS Ehrenb.:Fr.	x										
TRAMETES HIRSUTA HIRSUTUS (Wulf.:Fr.) Pil.	x										
TRAMETES OCHRACEA (pers.) gilbn. & Ryv.				x							
TRAMETES VERSICOLOR (L.:Fr.) Lloyd					x						
TREMELLA FOLIACEA Pers.:Fr.								x			
TREMELLA MESENERICA Retz.:Fr.		x						x		x	
TREMISCUS HELVELLOIDES (D.C.:Fr.) Donk	x						x	x		x	x
TRICHAPTUM ABIETINUM (Pers.:Fr.) Ryv. □	x							x			
TRICHOLOMA ARGYRACEUM (Bull.) Gill.			x			x					
TRICHOLOMA BASIRUBENS (Bon) Riva & Bon									x		
TRICHOLOMA BUFONIUM (Pers.:Fr.) Gill.	x	x		x				x		x	x
TRICHOLOMA EQUESTRE (L.:Fr.) Kumm.				x							
TRICHOLOMA GAUSAPATUM (Fr.:Fr.) Quél.										x	x
TRICHOLOMA LURIDUM (Sch.) Quél.									x		
TRICHOLOMA MYOMYCES (Pers.:Fr.) Lange				x							
TRICHOLOMA ORIRUBENS Quél.								x		x	x
TRICHOLOMA PARDINUM Quél.	x			x		x		x			x
TRICHOLOMA PORTENTOSUM (Fr.:Fr.) Quél.				x							
TRICHOLOMA PSEUDONICTITANS Bon			x				x				
TRICHOLOMA SAPONACEUM (Cooke) Rea SQUAMOSUM	x										
TRICHOLOMA SAPONACEUM (Fr.:Fr.) Kumm.	x					x		x			
TRICHOLOMA SCALPTURARUM (Fr.) Quél.				x							
TRICHOLOMA SCIODES (Pers.) Martin						x					
TRICHOLOMA SEJUNCTUM (Sow.:Fr.) Quél.	x					x					
TRICHOLOMA SEJUNCTUM Bon CONIFERATUM	x					x					
TRICHOLOMA SULPHURESCENS Bres.						x					
TRICHOLOMA SULPHUREUM (Bull.) Kumm.			x	x	x		x				
TRICHOLOMA TERREUM (J.C.Schaeff.:Fr.) Kummer	x						x	x			x
TRICHOLOMA USTALE (Fr.:Fr.) Kummer □						x	x				
TRICHOLOMA VACCINUM (Sch.:Fr.) Kummer	x		x		x		x	x			
TRICHOLOMA VIRGATUM (Fr.:Fr.) Kummer			x					x			
TRICHOLOMA VIRIDILUTESCENS Moser	x	x				x					
TRICHOLOMA SULFUREUM (Pers.) Nuesch CORONARIUM				x							
TRICHOLOMOPSIS DECORA (Fr.:Fr.) Sing.	x					x				x	
TRICHOLOMOPSIS RUTILANS (Sch.:Fr.) Sing.	x		x	x	x			x			
TUBIFERA FERRUGINOSA (Batsch) Gmel.	x										
XEROCOMUS BADIUS (Fr.:Fr.) Gilb.							x				
XEROCOMUS CHRYSENTERON (Bull.Fr.) Quél.	x		x	x	x	x	x	x			
XEROCOMUS RUBELLUS (Krombh.) Quél.		x									
XEROCOMUS SUBTOMENTOSUS (L.:Fr.) Quél.	x										
XYLARIA HYPOXYLON (L.:Fr.) Greville □	x			x	x		x				
XYLARIA POLYMORPHA (Pers.:Fr.) Grev.					x		x	x			

MOTS CROISÉS

par Suzanne BRÉDA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II							■						■		
III			■				■						■		
IV			■		■				■		■	■			
V		■		■	■				■						■
VI							■						■		■
VII						■		■							
VIII								■						■	
IX			■	■						■			■		
X		■			■					■					

HORIZONTALEMENT

- I - partie aérienne du champignon - paysage.
 II - nymphe des montagnes - a un certain piquant - note.
 III - sans appareil - de chaussée ou de jardin - a pour base le nombre 8 - doublé, est une délicieuse pâtisserie.
 IV - note en désordre - atome - exprime le bruit.
 V - individu populaire - matière en fusion.
 VI - poussière recouvrant parfois la cuticule - louange.
 VII - se fait entendre - champignon très commun dans les forêts.
 VIII - voyage mouvementé - bord du chapeau.
 IX - île - supporte le chapeau - prises de truite - symbole.
 X - français abrégé - choisis - tombe chaque année.

VERTICALEMENT

- 1 - redoutable champignon destructeur.
 2 - gouet - tel un certain bolet.
 3 - note - chargé d'examiner.
 4 - celle du feu est une obligation - eux.
 5 - poème lyrique - un monstre l'habite.
 6 - sa coupe peut être d'un bel orangé - tardif pour celui de la saint Martin.
 7 - prises au bois - de bœuf ou de perdrix.
 8 - à ne pas confondre avec l'amanite tue-mouche - lettre grecque.
 9 - pierre dure - portent l'hyménium.
 10 - champignon à lames roses.
 11 - terme psychanalytique - champignon de couche.
 12 - agrément la saveur - répara une offense.
 13 - double pour le petit enfant - un peu de rien.
 14 - porte l'hyménium - monstre made in U.S.A. - forme de pouvoir.
 15 - sans mouvement - cotoie le porc.

SOLUTIONS :

HORIZONTALLEMENT : I - carpophore, site - II - oréade, ronce, ut - III - nu, rez, octal, ba - IV - im, ion, bel - V - zig, lave - VI - prunelle, éloges - VII - hurle, amanite - VIII - odyssée, marge - IX - ré, stipe, ie, pi - X - fr, élis, caduc.
VERTICALEMENT : 1 - coniochore - 2 - arum, rude - 3 - ré, jury - 4 - part, ils - 5 - ode, ness - 6 - pezière, été - 7 - oi, cell - 8 - orangé, pi - 9 - roc, lames - 10 - entoloma - 11 - ca, agaric - 12 - sel, vengée - 13 - bé, ie - 14 - tube, et, pu - 15 - étale, épice.



Ceux qui ne savent rien en savent toujours

autant que ceux

qui n'en savent pas plus qu'eux

P. Dac

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

n° 1 - SOMMAIRE :

Le mot du président	p. 1
Poésie	p. 2
Vous avez dit inventaires ?	p. 3
Visite aux érythrones de Drumettaz-Clarafond	p. 4
Avis de recherche	p. 7
Balade botanique dans le Petit Bugey	p. 8
Modification de la liste nationale des plantes protégées	p. 12
Les orchidées de Monthoux	p. 15
Les envahisseurs	p. 19
Week-end dans la vallée des Chapieux	p. 20
"De Montpellier" mais aussi de chez nous !	p. 26
Lactaires au vinaigre	p. 27
A propos de la chanterelle	p. 28
Les scolaires font de la mycologie	p. 29
Les tricholomes gris	p. 30
La photographie des champignons	p. 34
Mycologie sur nos frontières	p. 36
Dans les méandres d'une russule au pied violet	p. 38
Compte rendu de la session mycologique d'Aillon	p. 39
Mots croisés	p. 56

Ont participé à la réalisation de ce bulletin : André ANSELME-MARTIN, Philippe BOUVIER, Suzanne BRÉDA, Jean-Paul COLLIN, Michel DECOUD, Thierry DELAHAYE, André DUDORET, Maurice et Héléne DURAND, Jean-François ÉVROUX, Gérard GUIGUES, Gaston HENZE, Véronique LE BRIS, Arthur LEQUAY, Claude PÉPIN, Patrice PRUNIER, François ROSSIAUD et l'atelier municipal d'imprimerie de Chambéry.